

Un habitant de Marin tué sur la route de Berne près de Lucens

Tension entre Bonn et Tel-Aviv après l'affaire du Boeing

RAIDS ISRAËLIENS CONTRE DES FEDAYINS EN SYRIE

TEL-AVIV (AP). — La presse et les dirigeants ont vivement critiqué la décision des autorités ouest-allemandes de céder aux menaces des pirates de l'air et de libérer les trois terroristes impliqués dans le massacre de Munich.

Ce drame fertile en péripéties, a pris fin lundi à 14 h 30 avec le retour à Munich du Boeing détourné ainsi que des passagers et de l'équipage qui avaient été conduits à Tripoli.

Du côté ouest-allemand, les autorités se défendent avec fermeté contre les «accusations injustifiées» des Israéliens.

La République fédérale d'Allemagne n'a pas provoqué le conflit au Proche-Orient, mais s'est plutôt trouvée victime de ce conflit à Munich et encore une fois aujourd'hui, a déclaré M. Conrad Ahlers, le porte-parole du gouvernement.

Pourtant, en Israël, ces explications n'ont pas convaincu. L'aviation israélienne a d'ailleurs opéré des raids contre quatre bases de fedayins en Syrie.

LA OU ILS SONT

Un porte-parole a démenti que ces bombardements, qui ont eu lieu à une douzaine de kilomètres de Damas, aient un lien avec le détournement de l'avion de la Lufthansa. «Ces raids, a déclaré un porte-parole, entrent dans le cadre de la politique qui consiste à frapper les camps terroristes là où ils se trouvent.»

Cependant, dimanche soir, des officiers avaient affirmé que les pirates de l'air «n'auraient pas osé emmener les Palestiniens à Damas ou dans une autre capitale arabe proche de nous».

La Syrie de son côté a accusé l'aviation israélienne d'avoir bombardé des objectifs civils, tuant des femmes et des enfants.

APRÈS TOUT

L'affaire du détournement d'avion a provoqué un certain froid entre Bonn et Tel-Aviv. Le ministre des affaires étrangères israélien, M. Abba Eban, a convoqué l'ambassadeur ouest-allemand pour lui exprimer «en termes très vigoureux son étonnement et sa déception à la suite de la libération des assassins de Munich». Cette reddition, a-t-il affirmé, «constitue un affaiblissement de la position internationale contre la terreur».

«Mon gouvernement, a répondu le diplomate ouest-allemand, n'accepte pas le mot de reddition. Nous ne sommes pas en état de guerre et mon gouvernement doit agir conformément à la constitution. Plusieurs commentateurs laissent entendre que l'Allemagne de l'Ouest n'était pas fâchée de ces événements qui lui évitaient de traduire les fedayins en jugement. (Lire également en dernière page).

LES IDÉES ET LES FAITS

M. Heath revient au socialisme

Il est maintenant clair que M. Edward Heath, en un peu plus de deux ans de pouvoir, a carrément tourné le dos aux idées et principes du conservatisme traditionnel. Il a en fait, renoncé à presque tous les engagements pris à l'époque des dernières élections, en juin 1970.

Si bien que, analysant récemment le plan «anti-inflation» du gouvernement, l'économiste marxisant Nicholas Kaldor, ancien conseiller de Wilson (avec Balogh : c'était le couple «B et K»), a pu parler du «nouveau socialisme de M. Heath», tandis que dans le progressiste «Guardian», Anthony Harris s'est posé la question : Heath est-il «le meilleur premier ministre travailliste que nous ayons?»

Sur le plan économique et financier, en effet, que voit-on ? Avec les mesures de contrôle proposées, un retour à l'époque où l'ineffable ministre travailliste George Brown imposait les siennes, qui entraînaient des conséquences désastreuses. Il s'agit, en l'occurrence, d'une doctrine égalitaire : majorer les bas salaires par rapport aux plus élevés. Enoch Powell a observé à ce sujet : «Contrôler les salaires dans le dessein d'augmenter ceux qui sont bas et d'abaisser les traitements élevés, en fonction des uns et des autres, est aussi absurde que de contrôler les prix afin de renchérir les articles bon marché et réduire le coût des articles chers».

Sans doute l'inflation existait-elle déjà quand M. Heath entra à Downing-Street. Causée en bonne partie, justement, par le «socialisme» du précédent gouvernement, auquel on semble revenir aujourd'hui. Mais elle a doublé en acuité ces deux dernières années. La décaimisation de la monnaie, introduite au début de l'an passé, a provoqué une hausse vertigineuse des prix d'environ 27%. La séquelle en est, depuis des mois, l'avalanche ininterrompue de réclamations salariales — appuyées généralement par la grève.

Il n'est plus du tout question, aujourd'hui, comme en 1970, de mettre fin à la «tyrannie» des syndicats, et aux absurdes subsides qu'accorde l'Etat aux grévistes. Le gouvernement songe à se concilier la collaboration des trade-unions par le compromis et la négociation — aux dépens, assure Peregrine Worsthorne dans le «Telegraph», du capital et de l'entreprise privée. Les conservateurs avaient promis aussi d'éliminer l'interventionnisme de l'Etat dans l'industrie pratiqué sous Wilson, de même que l'aide accordée aux «canards boiteux», c'est-à-dire aux entreprises déficitaires ; il n'en a rien été, et cette aide s'est élevée à un milliard de livres.

Si l'on ajoute à tout cela un bilan politique dans l'ensemble décevant (l'Irlande qui va à la guerre civile, l'échec en Rhodésie, l'immigration de couleur aggravant la crise du logement et suscitant de violents remous, l'adhésion au Marché commun imposée de force), il faut bien constater que le conservatisme de M. Heath n'a plus guère de points communs avec celui qu'on proposait à l'électeur en juin 1970. La montée au sein du parti conservateur d'un important mouvement dissident — fait nouveau — paraît bien en être la confirmation. Pierre COURVILLE



Heureux d'être sortis sains et saufs du cauchemar, des passagers du «Boeing» allemand débarquent à Rome. (Téléphoto AP)

C'EST PRESQUE LA DOLCE VITA ENTRE L'UNION SOVIÉTIQUE ET L'ITALIE

De notre correspondant à Rome :

Le voyage que le chef du gouvernement italien, M. Andreotti, vient de faire en Union soviétique, du 24 au 29 octobre, a constitué, à plus d'un titre, un succès pour lui. D'une part, la preuve a été administrée qu'un ministre «centriste», auquel on reproche d'être trop orienté à droite ; est en mesure d'améliorer considérablement les relations avec Moscou. Sur le plan intérieur, c'est très important. D'autre part, sur le plan économique, il a été décidé d'intensifier les échanges.

Dans le communiqué final, on a ignoré les divergences, pour insister sur la cordialité des relations existant entre Rome et Moscou. Par exemple, aucune allusion n'est faite à la CEE bien que les problèmes européens se soient trouvés

au centre des entretiens au Kremlin. En revanche, les deux pays expriment le vœu que la conférence

sur la sécurité puisse aboutir à des résultats concrets. J. F. (Lire la suite en dernière page)



Imperturbable, Kossyguine reconduit Andreotti à l'aéroport. (Téléphoto AP)

Chronique régionale :

pages 2, 3, 6, 7 et 9

Informations suisses :

page 11

Tous les sports :

pages 13 et 15

Carnet du jour — Programmes radio-TV :

page 19

Dernière heure et bourses :

page 23

La Fondation suisse pour la vieillesse a tenu ses assises à Neuchâtel

(Page 3)

Elections sans surprises à Porrentruy pour le législatif

(Page 9)

La commission du Conseil des Etats propose la réduction de la cavalerie à neuf escadrons.

(Page 11)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



On en mangerait... presque

Dans son atelier parisien, Marie Maulinier vient de mettre la dernière main à une tapisserie ultra-réaliste : «La salade». L'idée en revient à deux anciens étudiants des arts décoratifs. Bon appétit, Madame!

(Téléphoto AP)

Les Soviétiques reviennent peu à peu en Egypte

LONDRES (AFP). — Des conseillers militaires soviétiques regagnent peu à peu l'Egypte afin d'assurer le fonctionnement du dispositif de défense anti-aérien le long du canal de Suez et autour du Caire, affirme le «Daily telegraph» dans une dépêche datée de la capitale égyptienne.

Plus de 400 conseillers se trouvent déjà dans le pays et, chaque jour, de nouveaux techniciens soviétiques arrivent avec leurs femmes et leurs enfants, ajoute le journal.

Le «Daily telegraph» estime néanmoins que la nouvelle présence soviétique ne sera pas aussi importante que la précédente (en juillet dernier, le président Sadate avait ordonné l'expulsion de quelque 15.000 conseillers soviétiques).

Le président égyptien, poursuit le journal, a modifié sa politique précédente parce que son armée ne disposait pas d'hommes capables de faire fonctionner l'équipement électronique du système de défense anti-aérienne.

Le «renvoi du général Sadek a été le prix demandé par les Soviétiques pour le renouvellement de leur aide», estime le «Daily telegraph».

L'INTERDICTION DES VOLS DE NUIT EN SUISSE: UNANIMITÉ DANS LE MÉCONTENTEMENT

BERNE, (ATS). — L'interdiction des vols de nuit, qui entrera en vigueur mercredi sur les aéroports de Zurich, Bâle et Genève, peut être considérée comme un compromis typiquement helvétique : elle ne menace personne et ne satisfait personne. Suisseair qualifie ces restrictions de «déplaisantes», les trois sociétés suisses de vol à la demande (Charter) parlent de «discrimination» et les populations voisines des aéroports ne sont pas satisfaites parce que l'interdiction absolue ne dure que 4 h 30 (de 0 h 30 à 5 h), alors qu'elles demandaient 8 heures.

D'autre part, toute une série de recours déposés par des communes et associations sont encore pendants. Le Conseil fédéral devra se prononcer à ce sujet dans le courant de l'an prochain.

SWISSAIR : UN MOYEN PEU APPROPRIÉ

Selon Suisseair et d'autres compagnies aériennes, l'interdiction des vols de nuit est un moyen peu approprié de lutter contre le bruit des avions. Elle provoque une concentration du trafic, par conséquent des heures de pointe plus chargées. Le bruit va augmenter dans des proportions considérables en particulier peu avant et peu après le début des heures d'interdiction.

Il faut, d'autre part, affirmer qu'une interdiction mondiale des heures de nuit créerait de lourds obstacles pour les longs-courriers.

Les interdictions se cumuleraient entre les différents aéroports en raison des différences de fuseaux horaires. On a fait le calcul : un avion reliant Londres à Tokio avec escale à Paris, Rome, le Caire, Karachi, Delhi, Bangkok et Hong-kong perdrait 25 heures avec l'interdiction des vols de nuit, ce qui ferait dou-

bler le temps du voyage. Les principaux avantages du trafic aérien seraient ainsi perdus.

En réponse à ces considérations, un porte-parole de l'Office fédéral de l'air fait remarquer que l'on ne peut pas se moquer simplement des intérêts des habitants. Il s'agit de trouver un équilibre. Avec le temps, des interdictions nocturnes seront aussi introduites à Beyrouth ou à Bombay par exemple. A sa connaissance, de telles interdictions n'existent pas encore en Asie (à l'exception

du Japon) et en Afrique. Elles sont en revanche courantes en Europe où des exceptions sont cependant toujours autorisées.

C'est une question de sensibilité. Des arrangements internationaux n'ont pas encore été prévus jusqu'à présent, mais cette possibilité ne doit pas être exclue. Déjà la «IATA» les envisage avec inquiétude car l'hébergement des passagers provoquerait naturellement une augmentation des coûts.

(Lire la suite en page 11)

Le drame de Barcelone

BARCELONE, (AFP). — Onze personnes ont trouvé la mort, et 18 ont été blessées à Barcelone dans l'effondrement de deux immeubles contigus situés dans le quartier ouvrier de Sants. Sept autres personnes sont portées disparues.

Le sinistre aurait été provoqué par deux explosions de gaz. Plusieurs témoins ont en effet, déclaré qu'ils avaient entendu deux déflagrations, avant que les deux immeubles ne s'écroulent.

Toute la journée, les pompiers ont travaillé sans relâche pour dégager les décombres. L'un des deux bâtiments, haut de quatre étages, s'est entièrement effondré. La masse de pierres et de ferrailles a plus de quatre mètres de hauteur.



Juan Ramon Matesans avait deux ans. (Téléphoto AP)

Catastrophes ferroviaires

à Chicago (40 morts) et en R.D.A. (21 morts) (Page 23)

LE GRAND LÂCHAGE

Dans quelques décennies, la longue guerre du Viet-nam méritera tout au plus une notice de quelques lignes au bas d'une page des livres d'histoire.

La prédiction est due à M. Henry Kissinger, le négociateur américain de la paix en Indochine. L'oraison funèbre, ainsi rédigée à l'usage des générations futures, sera cruellement ressentie, non seulement par les millions de Vietnamiens, de Cambodgiens et de Laotiens, lâchés par les Américains et de ce fait voués à l'asservissement par le communisme, selon les pronostics dont personne ne conteste plus aujourd'hui l'inéluctable fatalité.

D'autres peuples, en effet, regardent l'Amérique avec inquiétude depuis quelque temps. Eux aussi, comme les Vietnamiens, les Cambodgiens et les Laotiens hier, avaient confiance dans la protection américaine. Thaïlandais, Philippines, Birmanes et même Australiens et Néo-Zélandais savent qu'ils sont moins en sécurité après la retraite américaine au Viet-nam. Ils doutent désormais de pouvoir en toutes circonstances compter sur la couverture que semblait leur assurer le parapluie atomique américain.

La guerre d'Indochine ne se terminant pas par un règlement militaire, jugé trop coûteux par les Etats-Unis, les autres alliés asiatiques des Américains ne feront-ils pas à leur tour demain les frais d'un ou d'une série de règlements politiques comparables ?

Des millions d'Asiatiques, jusqu'ici confiants dans l'hégémonie américaine et dans le sentiment de tranquillité qu'ils en tiraient, vont tourner maintenant leurs regards angoissés vers la Chine, l'URSS et peut-être le Japon. Ce dernier n'a d'ailleurs pas attendu le départ du dernier G.I. d'Indochine pour déclencher au début de ce mois son offensive du sourire à Pékin.

Mais à quelle protection, à quelle aide et à quelles alliances pourront faire appel les millions de Vietnamiens du Sud, abandonnés à l'effroyable sort qui les attend, du fait de l'abandon américain et dès le lendemain de la signature de la paix ? A quel pouvoir — l'ONU, quelle dérision ! — s'adresser pour empêcher demain un nouvel et épouvantable génocide en Indochine ?

Les grandes démocraties modernes n'ont décidément pas plus de scrupules que les monarchies d'antan. Les «peuples charnières» (entre l'Inde et la Chine) sont de nos jours sacrifiés avec le même cynisme que fut jadis maintes fois partagée, découpée, dépecée la Pologne («charnière» entre les Slaves et les Germains) par les empereurs, les rois et les princes d'Autriche, de Suède, de Russie et d'Allemagne.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
André BARMETTLER
 NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
 Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
 Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

OCN
 DES CONFÉRENCES
 Ce soir, à 20 h 30
CONCERT de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel
 avec Nicanor Zabaleta
 Location: agence Strübin, librairie
 Reymond, tél. 25 44 66 et à l'entrée
 dès 20 heures.

EXPOSITION SPÉCIALE
BIJOUX ET CAILLOUX
 à la Boutique d'artisanat de Chézard
 Ouvert de 14 h à 18 h (lundi fermé)
 + jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures

Le salon de coiffure DE LUCA
 sera fermé **31 octobre 1972** jusqu'à nouvel avis.

Société anthroposophique de Suisse
CONFÉRENCE
 Mercredi 1er novembre, 20 h 15
 Une connaissance du suprasensible
 est-elle possible?
 par M. Emile RINCK
 docteur en sciences physiques
 Neuchâtel, collège des Terreaux-Sud
 Prix: Fr. 4.—, étudiants Fr. 2.—,
 Billets à l'entrée.

25 ANS
Poterie de Saint-Martin
 Vente directe — Pièces uniques
 Ouvert tous les après-midi
 du mardi au samedi
 Démonstration: samedi après-midi
 Possibilité de gagner un grand vase
 Tél. 53 27 55

Le dialogue
vielle-batterie
 Pierre Favre
 René Zosso
 prévu à la Salle de la Cité, mardi
 31 octobre

est renvoyé
 l'un des musiciens étant empêché
 d'y participer.

SALLE DE LA CITÉ
 Jeudi 2 novembre, à 20 h 30
 Vernissage de l'exposition

SCHÖFFER
 en présence de l'artiste
 Entrée libre
 Vendredi 3 novembre, à 20 h 30,
 dans le cadre de son exposition
 exposé de Nicolas Schöffer

ART, SCIENCE
TECHNIQUE
 Discussion — Entrée libre

Ecole de parents et d'éducateurs
 Formation des
GROUPES DE PARENTS
 Ce soir et demain, 20 h 15
 Bibliothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL

DERNIÈRE HEURE
 en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

Au Centre culturel neuchâtelois Novembre sous les signes: art, science et technique

Par deux manifestations, le Centre culturel neuchâtelois va élargir en novembre le champ habituel de ses intérêts. La première aura pour cadre la Cité universitaire dont la salle de spectacle polyvalente sera consacrée pendant tout le mois à l'exposition des œuvres de Nicolas Schöffer, sculpteur et urbaniste, mais aussi théoricien. Cette exposition, prévue depuis longtemps, a nécessité un effort particulier de la ville et de l'Université de Neuchâtel, ainsi que d'industriels, tellement son organisation a réclamé d'énergie et de soins. Pour le Centre culturel, c'est aussi l'occasion, en s'identifiant à la démarche de Nicolas Schöffer qui tend à faire éclater les cadres traditionnels en matière artistique, d'affirmer ses intentions de dépasser les limites étroites de l'art pour l'art en informant le public de l'orientation des recherches actuelles vers un art impliqué plus directement dans la société.

En effet, les fondements de la démarche de Nicolas Schöffer s'inscrivent dans une contestation générale du système dans lequel l'œuvre d'art a évolué depuis la Renaissance, un système où la part de la spéculation financière tend de plus en plus à asphyxier la part du génie et de la création.

UN THÉORICIEN
 L'œuvre de Nicolas Schöffer en elle-même a peu d'importance à ses yeux: ce ne sont que quelques applications — considérables tout de même — d'un hom-

AVIS TARDIFS
 Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
 Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

PALACE
LES CHARLOTS
 LES CHAMPIONS DU RIRE
 dans
Les fous du stade
 Aujourd'hui à 20 h 30
 Demain 15 heures et 20 h 30
 2 derniers jours

Naissances

C'est sensass!!!
 Depuis le 30 octobre 1972 j'ai une petite sœur.
 Mes parents, Jean-Claude et Evelyne DUBACH-AMEZ-DROZ l'ont appelée
Myriam
 Sébastien.
 Maternité Ch. des Noyers 37
 Pourtalès 2003 Neuchâtel

Thierry a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur
Carole
 30 octobre 1972
 J.-P. STEFFEL-SCHMITZ
 Maternité Pourtalès Marnière 40
 Neuchâtel Hauterive

Nicolas a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Sébastien
 le 30 octobre 1972
 Monsieur et Madame
 Alain FRUND-GIROLA
 Maternité Sablons 26
 Pourtalès Neuchâtel

Monsieur et Madame
 André THEURILLAT-MATTHEY ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Ariane
 29 octobre 1972
 Maternité Rebattet 34
 des Cadolles 2068 Hauterive

me qui se veut surtout un théoricien, et dont le but premier est de faire naître des idées et de nouvelles conceptions dans l'esprit de ceux qui auront demain le pouvoir décisionnel: les jeunes, dont il espère qu'ils sauront abandonner les fausses connaissances qui enferment l'artiste dans une tour d'ivoire romantique, pour lui rendre la place de magicien et de phare spirituel en contact étroit et profond avec la communauté dans laquelle il vit. Sans illusions sur le présent, Nicolas Schöffer est particulièrement heureux d'exposer dans une cité universitaire où son action prospective peut rencontrer le plus d'écho.

LES COMPAGNONS
 Mais ce ne sera pas là le seul événement de portée interdisciplinaire du mois: le Centre culturel, dans sa salle de la rue du Pommier, abritera une exposition de travaux de Compagnons. Qui sont les Compagnons? Héritiers de connaissances techniques antérieures au roi Salomon, qui selon la tradition structurera la première société compagnonnique, ils perpétuent un esprit consacré à la recherche de développement harmonieux entre la spiritualité de l'homme et de son travail. Très vivace en France, en Allemagne, et en Scandinavie, cette société tiendra sa réunion européenne à Neuchâtel au printemps 1973. Pour faire partager au public neuchâtelois l'importance de cet événement, expliquer les raisons et les buts de cette société, la section neuchâteloise (La Cayenne), en langage compagnonnique veut se faire mieux connaître, et outre l'exposition qui aura lieu pendant une dizaine de jours, quatre exposés entrecoupés de films et de forum seront offerts au public.

A part ces deux grands centres d'inté-

La vie scolaire à Serrières

De notre correspondant:
 Les récentes élections politiques ont entraîné quelques changements au sein des autorités scolaires de Serrières. C'est pourquoi une assemblée vient d'avoir lieu au collège, sous la présidence de Mme J.

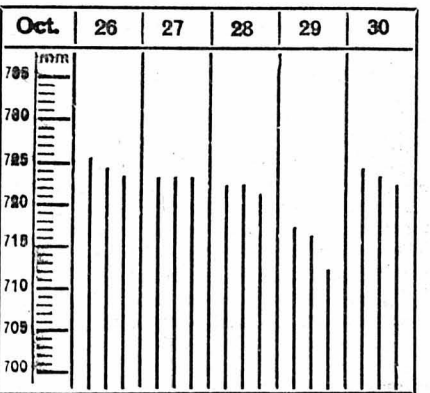
Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 24 octobre. Papa, Maria-Pia, fille de Luigi-Mario, ouvrier de fabrication à Saint-Martin, et d'Angelina, née Iannuzzi. 27. D'abbraccio, Patricia, fille d'Aldo, peintre en bâtiment à Peseux, et d'Aurora, née Menendez; Chapatte, Daniel, fils de François-Oscar, caporal de gendarmerie à Boudry, et de Julienne-Marie-Alice, née Perriard; De Iaco, Monia, fille d'Aldo, ouvrier de fabrication à Boudry, et de Scolastica-Addolorata, née Mendolia; Ratanio, Luigi, fils d'Andrea, ouvrier polisseur à Cressier, et de Teresa, née Marzo. 28. Donzé, Marielle-Claude-Jacqueline, fille de Serge-Savvier-Joseph, technicien à Neuchâtel, et de Fernande-Marthe-Marie, née Crovisier. 29. Merlotti, Patrick-Michel, fils de Michel-Armand, avocat à Neuchâtel, et de Jacqueline-Béatrice, née Noyer.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 30 octobre. Nussbaumer, André-Louis, fonctionnaire postal, et Werly, Anne-Lise-Fanny, les deux à Lausanne.
Marriages célébrés. — 27 octobre. Regadera, Eusebio, tourneur à Marin, et Pinho, Ana-Maria, à Neuchâtel; Carnal, Alain-Fred, laborantin à Cressier, et Schmidt, Hortense-Rosita, à Neuchâtel.
Décès. — 26 octobre. Kübler née Dubois, Valérie, née en 1932, ménagère à Neuchâtel, épouse de Kübler, Francis-Max. 28. Schurch née Humbert-Droz-dit-Walter, Berthe, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, veuve de Schurch, Robert-Emile.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 oct. Température: moyenne: 7,8; min.: 5,8; max.: 12,1. Baromètre: moyenne: 723,8. Vent dominant: direction: sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert jusqu'à 9 h 30, ensuite clair.



Niveau du lac du 30 oct. à 6 h 45: 428,85
 Température de l'eau du 30 oct.: 10 1/2 °

Prévisions météorologiques valables pour toute la Suisse. — A part des formations de stratus ou de brouillards matinaux sur le Plateau et au pied nord du Jura, le temps sera ensoleillé. La température prendra les valeurs suivantes en plaine: 10 à 15 sur le Plateau, 12 à 17 ailleurs. En plaine, la température prendra les valeurs suivantes: la nuit 0 à 5 degrés (7 au Tessin), l'après-midi 10 à 15 sur le Plateau, 12 à 17 ailleurs en plaine. La limite de zéro degré restera voisine de 3000 m et les vents du secteur sud-ouest seront faibles.
 Evolution pour mercredi et jeudi. — Au nord des Alpes: généralement ensoleillé. En plaine, brouillards matinaux.

COMMUNIQUÉ

Une connaissance du suprasensible est-elle possible?

Mercredi 1er novembre, M. E. Rinck, Dr ès-sciences physiques, donnera au Collège des Terreaux à Neuchâtel, une conférence sur le thème: « Une connaissance du suprasensible est-elle possible? »
 Ce sujet ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui se demandent si un monde immatériel est perceptible à nos sens, et s'il est possible de l'atteindre par des pratiques de plus en plus en vogue à notre époque.
 Les idées régnantes de nos jours ont souvent couvert d'un voile de résignation les activités de l'âme et de l'esprit, au profit d'un matérialisme aride ou de pensées égarées et unilatérales. Or, est-il possible pour l'homme moderne, scientifique, de percevoir objectivement les manifestations du suprasensible?
 C'est un homme de science, et chimiste même, professeur à l'Université de Paris, qui va essayer d'aborder ce problème capital, sous un angle nouveau, celui offert par l'Anthroposophie.

rêt, quelques pures distractions aussi: un montage poétique du Centre culturel sur des thèmes de Roland Stauffer — un collaborateur de la Première heure au temps où les prémices du Centre culturel s'appelaient Salamalec: « Alcali volera-t-il? ». L'auteur est de son métier bio-chimiste, spécialiste de certaines drogues hallucinogènes intervenant dans la transmission de l'influx nerveux.

Avant la première d'« Alcali », Tucker Zimmermann, compagnon d'exil de Dorroll Adams, comme lui à l'écart du « show business » et de ses contraintes, viendra chanter ses « people song », chansons pour les gens, pour vous, pour moi... Avec les mêmes réserves que les musiciens intimes à l'égard de l'organisation sociale et musicale contemporaine, Tucker Zimmermann n'est enfermé dans aucun système, et ne voulant pas tomber dans le piège désormais classique du conformisme de l'anticonformisme, ou du fanatisme de la contestation, s'adresse à tous avec une égale sympathie.

DEUX JURASSIENS

Deux Jurassiens, enfin, nous rappelleront que ce qui est bon peut venir aussi de chez nous: Alexandre Pertuis avec ses chansons — dont nous avons pu apprécier quelques-unes déjà lors de cabarets — et Tristan Solier avec ses dessins. Longtemps partagé entre ses activités nutritives — il était pharmacien et anthropologue — et créatrices, Tristan Solier a abandonné les premières pour se livrer tout entier à l'art de la communication par divers moyens — photographies, écriture, théâtre — dont le dessin est en passe de devenir le volet le plus important.

Junier, présidente de la commission des écoles primaires de Neuchâtel. Après les salutations d'usage, elle rappela que Serrières, paroisse autonome, a toujours été rattaché à Neuchâtel sur le plan politique. Mme Junier cita quelques dates: 1634, première mention de l'école; présence en 1655 de l'instituteur Rosset et en 1686 du régent Petitpierre; en 1795, l'école comptait 24 garçons et 17 filles, soit 41 élèves (aujourd'hui: 128 garçons et 115 filles, soit 243 élèves). C'est en 1853 que l'école devint gratuite.

Le nouveau comité scolaire de Serrières, nommé le 3 octobre, se compose comme suit: MM. Jean Pfaff, président (Treyfont 11); Jean-Rodolphe Laederach (la cure), vice-président; Fritz Steudler, secrétaire (Trois-Portes 25a); Max Häusermann (Pierre-de-Vinglé 14), nouveau; Emile Vernier (Pain-Blanc 9), nouveau.
 L'assemblée fut ensuite présidée par M. Jean Pfaff, qui, après quelques paroles d'introduction, donna la parole à Mme S. Vermot. Celle-ci brossa un tableau vivant de la course de Rutté-Wodey, qu'elle a dirigée avec Mme Zadory.

L'assemblée se demanda ensuite s'il fallait maintenir ou supprimer la séance annuelle avec les parents et les élèves au collège. Le maintien fut proposé avec des modifications éventuelles (par exemple, une soirée à la salle de gymnastique).
 On notait à cette séance la présence de M. J. Martin, directeur des écoles primaires et du corps enseignant presque au complet.

Une séance qui laisse bien augurer de l'entente cordiale qui règne au collège, où passeront régulièrement deux groupes de visiteurs de classes, formés de MM. Steudler et Vernier, d'une part, et de MM. Häusermann et Laederach, d'autre part.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur Eric Martin;
 Monsieur et Madame Yves Martin et leurs filles Sophie et Corinne;
 Monsieur et Madame Gilles Martin et leurs enfants Christine et Olivier;
 Monsieur et Madame André Rosset et leurs enfants Frédéric, Valérie, Bérengère et Brigitte;
 Monsieur et Madame Jean-Jacques de Montmolin et leurs fils Charles, Antoine et Alexandre;
 Monsieur Lothian Smali;
 Monsieur et Madame Ivan Kern, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Alexandre de Morsier, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Jean-François de Morsier, leurs enfants et petite-fille;
 Monsieur Claude Martin;
 les familles de Morsier, Turrotini, Martin, Mallet et alliées,
 ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Gisèle MARTIN
 née de MORSIER

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection le 30 octobre 1972, après quelques jours de maladie, dans sa 73^{me} année.

Vous sondez les Ecritures parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle:
 Ce sont elles qui rendent témoignage de moi.
 Jean 5 : 9.

Le culte aura lieu le jeudi 2 novembre, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Pierre.
 Le corps est déposé en la chapelle du cimetière de Plainpalais.
 Domicile: 12, rue de l'Athénée.

SALON-EXPO DU PORT
 ouvert jusqu'au 5 novembre

Au stand W. STEINER & FILS, il faut voir absolument le choix de pendules neuchâteloises de fabrication suisse et à prix très avantageux.
 Au stand Ch. PORRET, venez admirer nos décorations d'intérieurs et notre choix unique de rideaux et tissus d'ameublements.
 Au stand MASSEREY, 2 techniciens sont à votre disposition pour vous présenter les dernières créations en tapis mur à mur. Aussi à l'aise dans la salle de bains que dans votre salon ou votre coin à manger.

Nominations militaires

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 24 octobre, le Conseil d'Etat a nommé, avec effet au 29 octobre, au grade de lieutenants d'infanterie, les caporaux: Dominique Morney, 22 ans et François Philippin, 24 ans.

CORTAILLOD

En termes bien de chez nous!

(c) De vieilles expressions du terroir font encore usage tout ce qu'il y a de plus officiellement. Le Conseil communal de Cortaillod après avoir annoncé ses « mises » de fruits en septembre, informe la population, ces jours-ci, qu'une distribution de « dharre » aura lieu au vieux cimetière et qu'on peut s'inscrire pour attributions de « mosets »!
 Parions qu'un fort pourcentage des nouveaux contribuables de la commune doivent se demander ce que ces mots signifient.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Je vous quitte tout en restant présent avec vous.

Madame Gaston Muller, à Moudon;
 Madame et Monsieur René Gurtner-Muller, à Bienne;
 Madame et Monsieur Max Kramer-Muller, à Peseux;
 Monsieur et Madame Gottfried Muller, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;
 Madame et Monsieur André Girard-Muller, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;
 Madame et Monsieur Willy Monot-Muller, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;
 Monsieur et Madame Jules Prince, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Peseux et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston MULLER
 retraité CFF

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 66^{me} année, le dimanche 29 octobre 1972.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 1er novembre, à Moudon.

Messe à l'église Saint-Amédée de Moudon, à 15 heures.

Honneurs à 15 h 45.

Domicile mortuaire: hôpital de Moudon.

Domicile de la famille: av. Cerjat 15, à Moudon.

Les familles affligées.

Madame Eric de Stoutz;
 Madame Maxime de Stoutz;
 Monsieur et Madame Jean-Jacques Tagnard;
 Monsieur et Madame Jean de Warengnien;
 Monsieur et Madame Jean de Stoutz;
 Monsieur et Madame Carl-J. Burckhardt, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Franz de Reynold;
 Monsieur et Madame Jean-Cyril Tagnard et leur fils;
 Monsieur Reynier et Mademoiselle Isabelle de Warengnien;
 les familles parentes et alliées;
 Mademoiselle Gina Sanarelli,
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Eric de STOUTZ

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, survenu le vendredi 27 octobre 1972, à l'âge de 63 ans.

Le culte aura lieu le mardi 31 octobre, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Pierre.

L'inhumation suivra dans l'intimité, au cimetière de Versoix.

Le corps est déposé en la chapelle des Rois.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Raymond Giauque-Kübler, à Prêles;
 Madame Robert Kübler, à Neuchâtel;
 Monsieur et Madame Roger Colomb-Gillio, à Peseux, et leurs enfants;
 Monsieur et Madame Jean Stauffer-Colomb et leur fille Céline, à Cortaillod;
 Monsieur Albert Jeanrenaud-Gillio, à Genève, et ses enfants;
 Monsieur et Madame Henri Bill-Jeanrenaud et leurs enfants, à Zurich;
 Monsieur Georges Kübler et ses enfants, à Neuchâtel;
 Monsieur et Madame André Schaefer-Guinard, à Serrières,
 ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et en Italie,
 ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul KÜBLER

leur cher beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.
 2003 Serrières, le 29 octobre 1972.
 (Pain-Blanc 21)

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.

Jacques 5 : 11.

L'incinération aura lieu mercredi 1er novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
 Domicile de la famille: Monsieur et Madame Roger Colomb, Chasselas 26, 2034 Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La bandelle « La Précieuse » a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Paul KÜBLER

son dévoué président.
 Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Avis mortuaires
 Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Claude Arrigo-Maire et leurs fils Pierre et Michel, à Peseux;
 Monsieur et Madame Marcel Maire-Hollender et leurs filles Catherine, Brigitte et Nathalie, à Lignières;
 Monsieur et Madame Jean-Jacques Dessieux-Maire et leur fille Corinne, à Lausanne;
 les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Jeanneret-Montandon;
 les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Maire-Grether,
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
 ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Odette MAIRE
 née JEANNERET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 66^{me} année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 30 octobre 1972.
 (Rue Bachelin 5)

Dieu est pour nous un appui, un refuge, un secours qui ne nous manque jamais dans la détresse.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 1er novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La S.F.G. « Neuchâtel Ancienne », section féminine, a le regret d'annoncer le décès de

Madame Odette MAIRE

mère de Madame Anne-Marie Arrigo, membre honoraire et monitrice de la section.

Monsieur Gaston MULLER

retraité CFF

La direction et le personnel de Coop Neuchâtel font part du décès de

Madame Odette MAIRE

leur regrettée collaboratrice et collègue, attachée à La Treille, entrepôt de Saint-Blaise.

Monsieur Paul Juillerat et ses enfants Jean-Paul, Marie-Thérèse, Martine-Nelly et Pierre-André;
 Madame veuve Rose Liardet, à Yverdon, et ses enfants,
 ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul JUILLERAT

née Bluette RAVIER

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 40^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage.

2206, les Geneveys-sur-Coffrane, le 30 octobre 1972.

(Quartier des Pâques 12)

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.

Ephés. 2 : 2.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 1er novembre.

Culte au temple de Coffrane, à 13 h 30.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Le comité de la « Paternelle », section du Val-de-Ruz, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Paul JUILLERAT

épouse de son fidèle et dévoué membre.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame veuve Marcel HORISBERGER

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à sa grande épreuve.

Neuchâtel et Chézard, octobre 1972.

Madame et Monsieur Dr Carl KESSNER-HASLEBACHER et leurs enfants

Monsieur et Madame Jean HASLEBACHER

très touchés de la part prise à leur grand deuil, prient toutes les personnes qui les ont entourés de trouver ici leurs remerciements sincères et l'expression de leur reconnaissance émue.

A Neuchâtel et dans la région

Second procès Kehouadji aujourd'hui aux Assises

Le second procès Kehouadji aura-t-il lieu ? En effet, on peut se poser la question après tant d'incidents qui se sont produits depuis l'audience préliminaire du 20 mars dernier ! Théoriquement, c'est aujourd'hui que doit se dérouler le second procès du meurtrier de J. Robert devant les Assises neuchâteloises qui, jadis, avaient acquitté l'Algérien, créant une vague d'indignation dans tout le pays et même à l'étranger. Un rappel des faits, à deux ans de distance, n'est pas inutile. En septembre 1967, un étudiant algérien de 30 ans, bien introduit dans certains milieux haut placés du chef-lieu mais plus encore de la

Chaux-de-Fonds, tue de quatre coups de pistolet J. Robert, jeune père de deux enfants. Motif : l'homme avait séduit l'amie de l'Algérien qui avait d'ailleurs rompu avec lui. La Cour d'assises l'acquitta admettant que le fait d'avoir pris un médicament anti-dépresseur sous forme de comprimés et d'avoir bu, après, deux verres d'apéritif ainsi l'avait notablement privé de discernement. Le prévenu ne sera vraisemblablement pas là, la citation à comparaître n'étant apparemment pas parvenue à son destinataire, comme nous l'avions dit récemment, et le gouvernement algérien jouant dans cette affaire un rôle encore peu clair.

Le législatif de Marin-Epagnier refuse l'achat de quatre actions supplémentaires de la Compagnie des transports

Et les conseillers sont priés de « tenir leur langue »...

De notre correspondant : Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé à la maison de commune sous la présidence de M. Maurice Wermeille, en présence des cinq conseillers communaux et de l'administrateur. Trente-six membres étaient présents ; le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé. Par suite d'une modification de la répartition des actions de la compagnie des transports de Neuchâtel, entre les communes du Littoral, Marin qui a déjà acquis 62 actions, devrait en acheter encore quatre, la part de Bôle étant diminuée d'autant. Jusqu'à maintenant, le Conseil communal s'est refusé à cette transaction, n'ayant pu obtenir des garanties concernant l'extension du réseau des transports publics jusqu'à Marin. Or, des garanties verbales viennent d'être données par le conseil d'administration pour la mise sur pied d'un service provisoire dès le printemps en attendant la réalisation d'une extension définitive du réseau des transports jusqu'à Marin d'ici à 1975. L'organisation d'un service provisoire par une entreprise privée étant à l'étude, le législatif propose l'acquisition des quatre actions supplémentaires, mais il n'est pas suivi par la majorité de l'assemblée, le groupe socialiste voulant des garanties écrites tandis que le groupe libéral est favorable à l'achat et que le groupe radical laisse la liberté de vote à ses membres. Par 25 voix contre 11, l'achat des quatre actions supplémentaires est rejeté. Relevons que réglementairement, le Conseil communal aurait pu se passer de l'assentiment du législatif.

devenant insuffisant, le Conseil communal propose l'achat d'un véhicule polyvalent pouvant être utilisé en toute saison. Il s'agit d'un véhicule passe-partout convenant pour l'entretien des trottoirs et des routes, muni d'un chasse-neige et d'une arroseuse, pourvu d'un attelage permettant de tracter les engins du service du feu. La commission des travaux publics est favorable à l'achat de cet engin qui, avec tous ses accessoires, revient à 47.770 francs, crédit qui est accordé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA MAISON ROUGE
Ce chemin, ainsi dénommé parce qu'il conduisait à la Maison rouge, avant le creusement du canal de la Thielle, doit être déplacé et élargi en raison de la construction de la station d'épuration des eaux et de la station de stockage et de détente du gaz de la ville de Neuchâtel. De plus, le débouché du chemin actuel près du passage sous-voie présente un danger. Un sentier sera maintenu au pied du remblai du chemin de fer B.N. Le coût total des travaux est évalué à 173.000 francs, dont à déduire plus de la moitié à la charge du syndicat de la Châtellenie de Thielle et de la ville de Neuchâtel. La commission des travaux publics donne un préavis favorable et les groupes libéral et radical font part de leur adhésion au projet. Le groupe socialiste estime que la réfection du tronçon conduisant à la station de détente n'est pas urgente et propose de ramener le crédit à 125.000 francs, en dépit de l'augmentation qui intervient en raison du renvoi des travaux. Par 17 voix contre 15, le crédit demandé est ramené à 125.000 francs.

Assemblée de la Fondation suisse pour la vieillesse à Neuchâtel

Un impératif: assurer un meilleur niveau de vie aux aînés!

La Fondation suisse pour la vieillesse, que préside le conseiller fédéral H.-P. Tschudi a tenu hier, à Neuchâtel, sa 55^{me} assemblée ordinaire. A l'ordre du jour, un programme chargé, mais aussi plusieurs exposés sur la 8^{me} révision de l'AVS qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier. Ainsi, les rentes que verse l'AVS, seront-elles sensiblement augmentées de manière à assurer aux personnes âgées un meilleur niveau de vie. Comme l'a qualifiée un orateur, la 8^{me} révision est un pas décisif vers la disparition des prestations complémentaires versées par les cantons. En effet, ces prestations deviennent toujours plus importantes. En 1970 pour le canton de Neuchâtel, les dépenses s'élevaient à 14,5 millions de francs. Pour 1972, elles sont d'environ 19 millions. Grâce à la

8^{me} révision de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants, les cantons peuvent envisager dans un proche avenir la fin de cette aide complémentaire. Pour les bénéficiaires, les nouvelles prestations globales seront toujours supérieures aux anciennes.

LA QUALITÉ DE LA VIE
Cependant, si par le passé, le canton de Neuchâtel a été l'un des premiers à aller plus loin en ce qui concerne les prestations cantonales, il faut, a déclaré le conseiller d'Etat R. Meylan, penser actuellement à la qualité de la vie des vieillards. Dans ce but, une expérience positive a déjà été faite, notamment grâce aux centres d'information répartis dans tout le pays, grâce également aux nombreux clubs de loisirs pour personnes âgées qui se sont créés un peu partout en Suisse et dans le canton de Neuchâtel. Il est indéniable, a souligné le conseiller d'Etat R. Meylan, que les vieillards sont plus heureux actuellement qu'il y a dix ou quinze ans. Cependant, il reste encore énormément à faire pour atteindre précisément cette qualité de vie qu'on voudrait offrir aux aînés. Quant au conseiller fédéral H.-P. Tschudi, président de la Fondation pour la vieillesse, il a remarqué fort justement que la voix des personnes âgées était trop faiblement entendue. Des institutions sont nécessaires pour leur venir en aide et exprimer plus clairement leurs désirs et leurs droits. Les assurances-maladies générales devraient donner la possibilité aux personnes

agées non couvertes d'adhérer à l'une ou à l'autre de ces caisses, quels que soient les motifs qui ont empêchés ces personnes de s'assurer. Par ailleurs, les cotisations des personnes âgées devraient être réduites.

DES CHARGES TROP FORTES
Parlant du modèle de Flims, M. Tschudi a déclaré qu'il serait juste que les frais pharmaceutiques des personnes âgées soient couverts. La proposition faite à cet égard par les experts de comprendre les bénéficiaires des rentes de vieillesse dans l'assurance pour frais d'hospitalisation conçue comme une assurance obligatoire pour l'ensemble de la population, lui paraît intéressante. Comme les traitements hospitaliers de longue durée sont plus fréquents pour les personnes du troisième âge, cette assurance permettrait de diminuer dans une forte proportion les charges qu'ont à assumer les vieillards malades. Il faudrait, a ajouté M. Tschudi, donner la possibilité aux personnes âgées de s'assurer dans un laps de temps déterminé.

des assurances-maladies ne devrait-elle pas être retardée ni encore moins échouer. Parlant de l'article constitutionnel qui sera soumis au peuple le 3 décembre, M. Tschudi a défini le rôle que devront jouer les institutions privées dans l'aide à la vieillesse. Il s'agira en fait de s'occuper de la réadaptation des invalides, de procurer des soins et une assistance aux personnes âgées. M. Tschudi a par ailleurs invité les membres de la Fondation pour la vieillesse à réexaminer leur travail et à supprimer des activités qui seraient dépassées. La Fondation doit avoir le courage de faire des expériences nouvelles, a conclu M. Tschudi, pour pouvoir lutter efficacement contre les difficultés toujours plus nombreuses que rencontrent les personnes du troisième âge. — Nous devons combattre les soucis et les peines des vieillards avec notre force et notre imagination. Dans ce sens, Pro Senectute garde toute son importance. Après ce discours d'ouverture, les délégués ont approuvé tous les points de l'ordre du jour, y compris l'élection d'un nouveau vice-président en la personne de M. Louis Guisan, de Lausanne, docteur en droit, député au Conseil des Etats, en remplacement de M. Gabriel Despland d'Echallens, ancien député au Conseil des Etats. C'est le conseiller d'Etat genevois, W. Donzé qui a clos cette 55^{ème} assemblée ordinaire des délégués de la Fondation suisse pour la vieillesse.

ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Le mini-tracteur utilisé pour de petits transports et le déneigement des trottoirs

NOUVEAU CAPTAGE D'EAU

En raison du développement de la localité, la commune se voit dans l'obligation de parfaire l'alimentation en eau potable en procédant à un nouveau captage des sources de Vigner, copropriété des communes de Saint-Blaise et de Marin. Le captage actuel ne collecte qu'une petite partie des sources et ne suffit plus à approvisionner les deux communes. D'autre part, la station de pompage de Marin, située sur le tracé de la RN5 doit être déplacée et il paraît plus rationnel de la placer à proximité du captage. Un projet de l'ingénieur Herter prévoit un captage en galerie dans le rocher et une seule station de pompage pour les deux communes, le tout dévisé à 850.000 francs, montant auquel viennent s'ajouter les frais de raccordement au réseau actuel. C'est donc un crédit de 610.000 francs que le Conseil communal sollicite pour ces nouvelles installations, dont l'exploitation sera confiée à un syndicat intercommunal à constituer. Quelques précisions sont demandées au Conseil communal puis, sur préavis favorable de la commission des services industriels, le crédit est accordé à l'unanimité. M. Pierre Thiébaud, présenté par le groupe libéral, est nommé tacitement délégué au Conseil intercommunal du syndicat de la Châtellenie de Thielle pour l'épuration des eaux.

DISCRETION!

Après avoir prié les conseillers de retenir la date du 21 novembre pour la visite d'une entreprise, le président du Conseil communal se voit obligé de rappeler aux nouveaux membres des commissions quelque discrétion quant aux décisions prises en séance de commission dont les délibérations sont parfois communiquées le soir même dans les cafés du village. Les renseignements suivants sont donnés comme suite à des interpellations : se basant sur des dispositions fédérales, le Conseil d'Etat a obligé l'établissement de Préfargier de conduire ses eaux usées dans le collecteur communal. Un plan d'investissement a été établi par le directeur des finances pour une période de 7 ans. Les travaux prévus représentent une dépense de 14 millions. Le problème de la gratuité du jardin d'enfants revient sur le tapis. Une décision immédiate ne peut pas être prise, l'objet ne figurant pas à l'ordre du jour. La commission de révision du règlement général de commune a terminé son travail et une séance d'information sera convoquée par le Conseil communal. En raison des dangers que représente le carrefour près du collège, le président de la commission scolaire demande que l'agent de police exerce une surveillance à la sortie des classes. Vingt-neuf jeunes filles et jeunes gens dont 15 sont présents, ont été invités à assister à la séance du Conseil général pour y être reçus comme nouveaux citoyens. Dans son allocution, le président de l'assemblée, M. M. Wermeille, définit le statut du citoyen en précisant quels sont ses droits civiques, mais aussi ses obligations et ses responsabilités. Il demande aux jeunes de ne pas rester indifférents face aux problèmes actuels et d'être des citoyens actifs, faisant usage des droits qui leur sont reconnus. Une plaquette fut ensuite remise aux jeunes par M. Gehrig, président du Conseil communal, puis une modeste collation leur fut offerte.

Il est indéniable, a souligné le conseiller d'Etat R. Meylan, que les vieillards sont plus heureux actuellement qu'il y a dix ou quinze ans. Cependant, il reste encore énormément à faire pour atteindre précisément cette qualité de vie qu'on voudrait offrir aux aînés. Quant au conseiller fédéral H.-P. Tschudi, président de la Fondation pour la vieillesse, il a remarqué fort justement que la voix des personnes âgées était trop faiblement entendue. Des institutions sont nécessaires pour leur venir en aide et exprimer plus clairement leurs désirs et leurs droits. Les assurances-maladies générales devraient donner la possibilité aux personnes

agées non couvertes d'adhérer à l'une ou à l'autre de ces caisses, quels que soient les motifs qui ont empêchés ces personnes de s'assurer. Par ailleurs, les cotisations des personnes âgées devraient être réduites.



De gauche à droite : MM. Donzé, Zahnd, Porret, Vaucher, le conseiller d'Etat Meylan, W. Saxer, le conseiller fédéral Tschudi et M. A. Saxer.

Examens de maîtrise pour 39 plongeurs de toute la Suisse

A Neuchâtel, ont eu lieu récemment deux sessions d'examens nationaux en matière de plongée subaquatique. Organisés par la Fédération suisse de sports subaquatiques en collaboration avec le Centre international de plongée (CIP) de Neuchâtel qui met à disposition des candidats sa maison du plongeur, ces épreuves de maîtrise fédérale qui ont valeur internationale furent dirigées, durant deux « week-end », par M. Roland Ferrero, instructeur fédéral en chef, de Genève. Sur 39 candidats, il y eut 13 échecs, soit le tiers de l'effectif. Les cinq plongeurs du CIP — Martin Lautenbacher, Fr. Porret, Cl. Voirol, M. Riedi et Henggy — ont brillamment réussi leurs examens. Le beau temps n'a pas favorisé ces ébats, car chaque fois le lac était agité d'assez fortes vagues, la température de l'eau ayant été de 10 degrés en surface et de 4 degrés au fond.

BOUDRY Ouverture de la nouvelle poste

Le nouveau bureau de poste de Boudry, situé dans un bâtiment de conception moderne, sera ouvert au public lundi 6 novembre. Cette réalisation sera bien accueillie par l'ensemble de la population car l'ancienne poste était trop petite pour une localité de l'importance de Boudry, appelée à se développer rapidement.

AUVERNIER

Journée d'offrande

(c) Dimanche prochain sera marqué par la « journée d'offrande » comprenant trois moments : le culte à l'heure habituelle, auquel assisteront parents et enfants ; une agape simple mais cordiale au collège qui réunira tous les paroissiens et sera l'occasion de prendre contact et de faire des échanges d'idées ; puis le sommet de la journée sera le concert, donné au temple, par l'« Equipe de la Croix de Camargue », animée par le pasteur Alain Burnand. Tout est offert gratuitement. Mais puisque c'est une journée d'offrande, chacun pourra déposer son offrande à l'un ou l'autre de ces moments.

BOLE

Jeune cycliste blessé

Hier vers 13 h 40, D.N., âgé de 8 ans, domicilié à Bôle, qui se rendait à bicyclette au collège, a bifurqué brusquement alors qu'un véhicule le dépassait. Au cours de la collision, l'enfant a fait une chute. Souffrant d'une blessure à l'arcade sourcilière, il a été conduit à l'hôpital des Cadolles.

Le Club du jeudi

(c) Par suite des vendanges tardives, le Club du jeudi d'Auvernier a reporté sa première séance d'octobre au 9 novembre. Les participants n'auront que plus de plaisir à se retrouver dans la sympathique ambiance du club. Le programme de la saison d'hiver est des plus intéressants. On y parlera du Japon et de l'art de vivre des fleurs. Par le film on vivra quelques belles heures du village. Un voyage en Bretagne et en Auvergne nous dépaysera. Après avoir admiré la nature, on fera une promenade à travers le canton de Neuchâtel, tout cela accompagné de diapositives. Toutes ces petites joies sont destinées aux habitants d'Auvernier bénéficiaires de l'AVS et à ceux qui se sentent isolés.

Samuel Ducommun et le flûtiste André Pépin à la Collégiale

Le premier concert d'automne de la Collégiale a réuni dimanche l'organiste neuchâtelois Samuel Ducommun et le flûtiste de l'Orchestre de la Suisse romande, André Pépin, dans un duo jamais hasardeux et d'une grande compréhension réciproque. C'est Samuel Ducommun qui a ouvert cette fin d'après-midi musicale en interprétant le Prélude et fugue en ut mineur de Jean-Sébastien Bach. Malheureusement, tout comme dans le Concerto No 3 en sol mineur de Haendel, un peu plus tard, l'organiste a manqué d'esprit de cohésion, et son travail aurait mérité d'être un peu moins « martial » dans Bach (qu'on gratifie trop facilement de cette sorte d'aridité), d'être plus précis dans certaines parties. Il a semblé d'ailleurs beaucoup plus à l'aise et plus clair dans la Suite du deuxième ton de Clérambault. Mais passons sur ces petites déceptions, car les deux musiciens, au cours du programme, ont offert quelques très bons moments, avec cette Sonate en fa majeur de Mozart, par exemple, ou encore par leur finesse d'exécution à tous deux dans la Romance de Saint-Saëns. André Pépin atteint un timbre très coulant, très souple avec son instrument. Le public a pu l'apprécier à son aise dans l'air de Syrinx de Debussy. Dommage que cela se soit terminé si vite... Le public nombreux ne s'est donc pas déplacé en vain pour écouter ces deux musiciens, et ce concert à ouvert agré-

blement la série de quatre manifestations musicales automnales de la Collégiale. ALG

Majoration des prix de pension dans les hôpitaux neuchâtelois

Les hôpitaux affiliés à l'Association neuchâteloise des établissements pour malades (ANEM) se voient dans l'obligation de majorer leurs prix de pension en raison de l'augmentation constante des prix de revient. Les augmentations proposées au département cantonal de l'intérieur seront applicables dès le 1^{er} novembre 1972. Elles n'affectent en rien les malades domiciliés dans le canton, assurés auprès des caisses-maladie reconnues et hospitalisés en salle commune, car ils sont au bénéfice du forfait institué par la convention

hospitalière neuchâteloise qui a été augmenté sensiblement par des contributions accrues de l'Etat et des caisses-maladie. Si la révision de l'article 42 de la loi sur l'aide hospitalière est acceptée et si les communes qui n'ont pas d'hôpital participent aux frais d'exploitation des hôpitaux selon les normes proposées par le Conseil d'Etat, les prix de pension des patients domiciliés dans la localité où se trouve l'hôpital seront appliqués à tous les malades habitant le canton de Neuchâtel.

	chambres communes			chambres demi-privées			chambres privées		
	patients domiciliés dans comm.	patients domiciliés dans canton	patients domiciliés dans hors canton	patients domiciliés dans comm.	patients domiciliés dans canton	patients domiciliés dans hors canton	patients domiciliés dans comm.	patients domiciliés dans canton	patients domiciliés dans hors canton
Chaux-de-Fonds	42.--	66.--	91.--	58.--	92.--	104.--	67.--	105.--	117.--
Cadolles	42.--	66.--	91.--	58.--	92.--	104.--	67.--	105.--	117.--
Pourtalès	42.--	50.--	75.--	58.--	70.--	87.--	67.--	80.--	100.--
Providence	36.--	38.--	52.--	50.--	53.--	65.--	57.--	60.--	78.--
Le Locle	36.--	38.--	52.--	50.--	53.--	65.--	57.--	60.--	78.--
Fleurier	30.--*	32.--	42.--	42.--*	45.--	57.--	48.--*	51.--	67.--
Couvet	30.--*	32.--	42.--	42.--*	45.--	57.--	48.--*	51.--	67.--
Landeyeux	28.--	28.--	37.--	39.--	39.--	52.--	44.--	44.--	59.--
La Béroche	28.--	28.--	37.--	39.--	39.--	52.--	44.--	44.--	59.--
Préfargier	37.--	37.--	46.--	52.--	52.--	64.--	59.--	59.--	74.--
Perreux	37.--	37.--	46.--	52.--	52.--	64.--	59.--	59.--	74.--

Les taxes ci-dessus sont réduites de Fr. 5.-- lorsqu'il s'agit d'enfants.

Pour toutes les maternités :
bébés avec la mère

10.--	10.--	10.--	14.--	14.--	14.--	16.--	16.--	16.--
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

* Val-de-Travers

Communauté européenne, retraite populaire et Abeille

Votations fédérales et cantonales les 2 et 3 décembre

Electricité et électeurs du canton devront se prononcer, les 2 et 3 décembre prochains sur deux objets fédéraux et un objet cantonal. Dans le premier cas, il s'agit de la votation fédérale sur l'initiative populaire pour une véritable retraite populaire (initiative du Parti du travail) et le contre-projet de l'Assemblée fédérale (révision de la Constitution en matière de prévoyance-vieillesse, survivants et invalidité) ; — l'arrêté concernant les accords entre la Confédération suisse et la Communauté économique européenne, ainsi que les Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.



Nouveau licencié d'histoire

C'EST récemment au séminaire d'histoire que M. Jean-Jacques Cléménçon, professeur au gymnase, a obtenu la licence pour la présentation et la défense de son mémoire : « Les gouverneurs de Peseux et leurs comptes pendant la guerre de cent ans (1618-1648) ». M. Cléménçon étant déjà fort connu par les articles qu'il a présentés à la société d'histoire, il lui appartenait de faire une étude sur la vie de son village dans la première moitié du XVII^e siècle. Après l'exposé du candidat, M. L.-E. Roulet a souligné toute la profondeur du mémoire étudié et la licence d'histoire fut décernée à M. Cléménçon.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 47 c. le mm. min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm. Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité. Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Shaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».

PARTOUT EN SUISSE.
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? routes, personnes, stations, prix envisagés. Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

DEMANDES À LOUER

MIGROS

Nous cherchons

appartement de 2 1/2 pièces

pour l'une de nos employées

Dans la région Hauterive - Saint-Blaise-Marin.

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT BAGATELLE
cherche pour entrée immédiate

GARÇON DE CUISINE
Tél. (038) 25 82 52, ou se présenter dès 14 heures.

On cherche
1 COUPLE
pouvant s'occuper de la conciergerie d'un immeuble locatif de 9 appartements. Logement de 3 pièces à disposition.
Date d'entrée: 24 novembre.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances, service immobilier, 16, rue du Bassin, 2000 Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

Nous cherchons
bonne dactylographe

pour notre département facturation. Bon salaire. Avantages sociaux, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau du personnel de Air Maintenance S.A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 27 22.

La Société de Banque Suisse cherche



pour son service des Titres et de la Caisse

employée de bureau

de formation bancaire ou équivalente ayant quelques années de pratique et connaissant si possible la langue anglaise.

Nous offrons: activité intéressante avec service de guichet, ambiance agréable, semaine de 5 jours. Entrée à convenir.

Faire offres à la Société de Banque Suisse, fbg de l'Hôpital 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 62 01.



Nous cherchons pour notre service comptable

une employée de bureau ou une aide de bureau

ayant quelques années de pratique. Place indépendante et de responsabilité pour une candidate aimant les chiffres et le contact téléphonique avec la clientèle.

Renseignements à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 07 ou se présenter à la Direction d'arrondissement des Téléphones de Neuchâtel, place de la Gare 4, 2me étage, bureau No 21.

Direction d'arrondissement des téléphones, Neuchâtel

Je cherche VENDEUSE

Entrée immédiate.

Au Bouton-d'Or.

Tél. 25 17 62.

REPRÉSENTANT

est cherché pour visiter la clientèle industrielle et les garages des cantons de Berne et de Neuchâtel. Conditions à discuter.

Adresser offres sous chiffres PF 903479, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour son département contrôle d'habillement

1 boîtier

ainsi qu'une

décalqueuse sur cadrans

travaillant à domicile.

Faire offres sous chiffres 28-900297, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

AVIS OFFICIELS

PRO JUVENTUTE

Les enfants des écoles primaires et pré-professionnelles de la Ville, munis de petits bordereaux, passeront à domicile dès mercredi 1er novembre 1972 pour prendre les commandes de timbres et de cartes.

Le public est prié de bien les recevoir, même s'il arrive que de petits vendeurs frappent plusieurs fois à la même porte. La plus grande politesse a été recommandée à tous les écoliers et l'ordre leur a été donné de ne pas offrir les timbres dans la rue, les magasins, les restaurants, les banques, les hôpitaux, les maisons de commerce.

Cette année, la date d'émission des timbres PRO JUVENTUTE a été fixée au 1er décembre, jour du début de l'affranchissement autorisé et leur validité est illimitée.

PRO JUVENTUTE - NEUCHÂTEL

IMMEUBLES

A vendre, aux environs du Locle, en bordure de la route cantonale,
UNE GRANDE FERME

de 300 m2, en bon état. Adresser offres écrites à CS 2649 au bureau du journal.

A vendre, dans une excellente situation au nord du canton de Vaud, avec vue sur le lac de Neuchâtel

HOTEL-RESTAURANT

environ 2900 m2 de terrain. Avec mobilier et matériel, jeu de quilles automatique. Affaire très rentable pour un couple de la branche hôtelière. Libre pour date à convenir.
Prix de vente: Fr. 250.000.—
Pour visiter et traiter, s'adresser à **BANQUE PIGUET & CIE**, Service Immobilier, 1401 Yverdon, téléphone (024) 2 51 71.

TERRAIN

à vendre sur Rochefort, parcelle équipée: eau, électricité, téléphone. Vue imprenable.

Ecrire sous chiffres RF 2638 au bureau du journal.

BEVAIX

à vendre aux Jonchères, terrain de 1200 m2 zone villas.

Tél. (038) 46 11 29, ou localités.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer, à l'ouest de la ville:
appartement de 2 pièces
appartement de 3 pièces
Tél. 31 47 20.

Boudry
A louer
appartement
3 1/2 pièces avec cheminée, confort, remis à neuf, libre immédiatement.
Tél. 24 03 72.

A louer au Landeron
3 1/2 PIÈCES
tout confort, 10me étage, vue splendide, libre le 24 novembre ou pour date à convenir, 503 fr. charges comprises.
Tél. (038) 51 32 24.

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5, au Landeron,
STUDIO
de 1 1/2 pièce avec W.-C. - lavabo. Loyer mensuel 161 fr., charges incluses.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 34 43, ou à la gérance, tél. (031) 22 02 55.

A louer à
Fontaine-melon
dans immeuble neuf, appartements de 3 1/2 pièces avec tout confort.
Tél. (038) 24 70 52, 53 16 00.

A louer à Cormondrèche,
LOCAL

de 15 m2, indépendant, possibilité de chauffage, prise force.
Loyer 70 fr. par mois. Libre dès le 1er novembre.

Adresser offres écrites à AP 2647 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, quelques

EMPLOYÉS (ES) DE COMMERCE

pour compléter nos services de ventes, d'achats et de comptabilité. Quelles que soient vos préférences, si vous êtes de langue maternelle française ou allemande et que vous avez de bonnes connaissances de l'autre langue, vous trouverez certainement parmi nous la place que vous cherchez.

Nous pouvons vous offrir un travail intéressant, une ambiance jeune et agréable, semaine de 5 jours et les avantages sociaux usuels.

Si vous vous intéressez à l'un ou l'autre de ces emplois, vous voudrez bien nous adresser vos offres détaillées ou téléphoner pour prendre rendez-vous.



BÉROCHE S.A.
Fabrique de décolletage et d'articles métalliques
2025 Chez-le-Bart.
Tél. (038) 55 16 76.

MOVOMATIC

Fabrique d'appareils de mesure électroniques-mécaniques désire engager

1 mécanicien-électricien

ou

1 monteur d'appareils électroniques et de télécommunications

pour son service extérieur (mise en service et entretien des appareils chez les clients).

Langues: français et allemand.

Ce collaborateur sera formé dans nos ateliers de Cormondrèche.

Les candidats sont priés de faire leurs offres à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).



Gagnez toujours d'avantage!
Nous cherchons quelques

représentants

pour repouvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons: salaire fixe depuis le premier jour, frais commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80 % du revenu.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à

Paul Wirth, 5314 Gippingen.
Tél. (056) 45 16 38 - 45 16 43.

Nom: Prénom:

Date de naissance: Date d'entrée:

Profession: Tél.:

Domicile: Rue:

LA FABRIQUE

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour ses différents ateliers de fabrication

mécaniciens de précision

pour ses ateliers de construction

ouvriers de fabrication

responsables du chargement et du contrôle des machines

jeune homme

pour être formé dans son atelier de contrôle et de terminaison.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour métiers à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel. Tél. 31 19 02.



Membre de la General Watch Co Bienne

offre activité variée et intéressante

à dame bilingue, ayant expérience commerciale et sens de l'organisation, douée d'initiative, capable d'assurer la bonne marche d'un service indépendant.

Les intéressées sont invitées à prendre contact avec le service du personnel Mido, route de Boujean 9, 2500 Bienne. Tél. (032) 42 12 21 (interne 61).

COUPLE GARDIENS

de scrupuleuse honnêteté, excellente présentation, cherché pour musée privé. Disponible promptement. Appartement confortable. Situation stable.

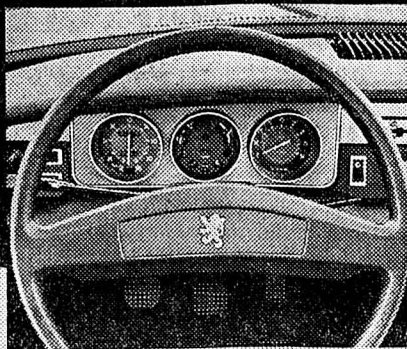
Ecrire, en joignant curriculum vitae, prétentions, références, photographies et indiquer si possible numéro de téléphone, sous chiffres R 920565-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ayant que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

La Peugeot 304 S, variante plus puissante de la nouvelle 304



Le brillant moteur 304 S
avec carburateur à double corps, développe 10 cv de plus que le moteur normal 304 (la cylindrée restant la même). Vitesse de pointe 160 km/h!

Toujours plus de sécurité sur 304 et 304 S!

Voie arrière élargie. Tenue de route parfaite et stabilité idéale dans les virages. Efficacité accrue des freins assistés. Régulateur de freinage. Refroidissement optimal des freins par de nouvelles jantes aérées sur 304 S. Phares halogènes sur 304 S; Phares de recul sur 304 S, etc.

Confort luxueux! Et davantage de place sur 304 et 304 S!

Volant gainé. Nouveau tableau de bord avec instruments ronds. Compte-tours

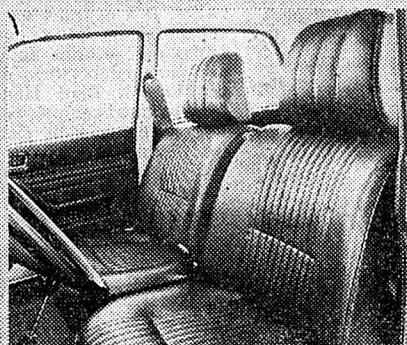
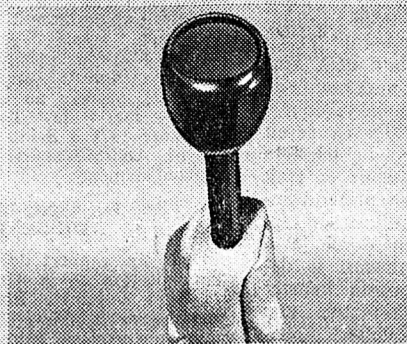
sur 304 S. Levier de vitesse au plancher sur 304 S. Dossiers avant avec appuie-tête incorporés et amovibles sur 304 S. La nouvelle forme du toit offre davantage de hauteur à l'arrière. Intervalle agrandi entre sièges avant et banquette. Grand coffre avec éclairage.

La plus-value à un prix honnête!
Pas de surprises, car pas de suppléments. De nombreux «extras» précieux sont livrés en série. La célèbre «longévité Peugeot» est également comprise.

Les 304 S: Limousine à quatre portes, coupé et cabriolet.

Les 304: Limousine à quatre portes et break super luxe à cinq portes.

Jugez par vous-même de cette plus-value lors d'une course d'essai!



PEUGEOT
Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés



Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage Dombresson
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

**SERRURERIE
A. BRAUEN**
Rampes d'escalier - Grilles
de fenêtres décoratives
Serrurerie générale
LES GENEVEYS 3 / COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHÂTEL SERBATEC 24 20 66

GALONS
CENTRE
DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Herzog
MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA
CONFECTION DAMES ET GIRLS
Seyon 14 Grand-Rue 1a

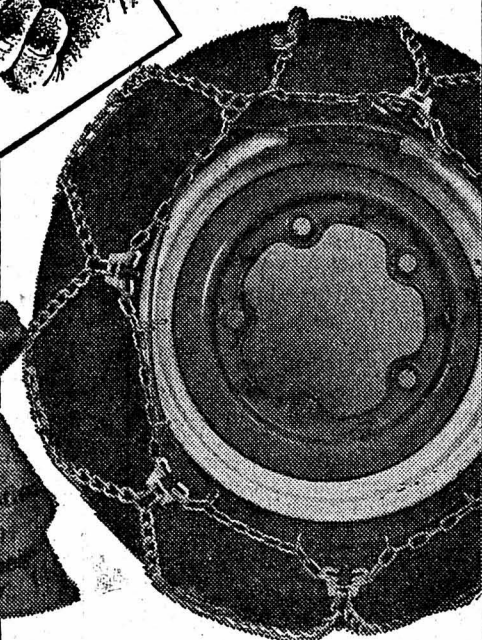
Achetez votre **MACULATURE**
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

inno prix-choc



Pour tous pneus:
chaîne à neige "Brun"
antidérapante, maillons
renforcés et promatisés
Élément de réglage,
tendeur, une paire
de gants et maillons
de rechange

60.-



"Proto de Icer" le dégivreur indispensable pour serrures de portes, poignées etc.
En mini-flacon de 200 ccm.



Antigel "Eschler-Urania"
une des meilleures marques
suisses. La bonbonne de
3 litres

5.-

Peau de mouton
pour siège de voi-
ture, lavable.
Confortable aussi
bien en hiver
qu'en été. Avec
fixations



49.-

armourins
neuchâtel

Couvet - Saint-Aubin
Les Geneveys-sur-Coffrane
Innovation la Neuveville
et le Landeron

1.12

SERVICE
ACOUSTIQUE
OVULATON
O. VUILLE
diplômé du C.N.A.M.P.
Rue de la Dîme 20
case postale 193
2002 NEUCHÂTEL

Fournisseur conventionnel de l'ASSURANCE INVALIDITÉ,
renseignements et démarches.

DURS D'OREILLES ?

Appareils
et lunettes acoustiques
les plus perfectionnés,
pour toutes surdités.
ESSAIS GRATUITS
Service de piles
et après-vente
Veuillez prendre rendez-
vous. Sur demande à
domicile. (De 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 heures;
mercredi et samedi sur
rendez-vous seulement.)

SINGER

vous propose un
grand choix de

CEINTURES MODERNES

J. Monnier
rue du Seyon 11,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70.

Fourrures - Fourrures - Fourrures
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage
et sauvages, ses

MANTEAUX — BOLÉROS — ÉTOLES

COLLIERS — CHAPEAUX

ainsi que ses pelletteries en

ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ

RAGONDIN — OCELOT

et toute la gamme des manteaux en
MORCEAUX ET PATTES DE VISON

Fermé le lundi

MILIEUX MOQUETTE toutes dimensions
TOURS DE LIT berbère, nylon, etc.
TAPIS D'ORIENT toutes provenances
TAPIS MUR-A-MUR les meilleures marques

TOUJOURS UN TRÈS BEAU CHOIX
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

Benoit

Mallefer 25 — Tél 25 34 69 — Neuchâtel
Choix à domicile - Fermé le samedi

Prêt comptant Renco: Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses - comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20 000.-
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités - maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Lieu _____
391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district

Accident à un carrefour dangereux à Fleurier

De notre correspondant régional :

Composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers. Le 3 août à 20 h 35, il pleuvait. F.B. arrivait en voiture de la rue du Temple, à Fleurier. Au carrefour de la place du Marché, sa voiture entra en collision avec celle pilotée par P.E., de Sierre, qui montait l'avenue de la Gare. Les choses se seraient sans doute passées sans histoire si on ne s'était mêlé de rien. En effet, P.E. reconnut qu'il était dans ses torts et signa une déclaration ad hoc. Les véhicules furent alors déplacés et, entre-temps, il fut suggéré à P.E. qu'il avait eu tort de se reconnaître fautif. Il déclara alors sa déclaration et on fit venir la police.

Les agents prirent des mesures, entendirent les parties et ne proposèrent qu'une sanction contre F.B., mettant P.E. hors de cause. F.B. ne l'entendit pas ainsi. Il se prétendait innocent. Il déposa plainte et les deux conducteurs furent renvoyés devant le juge.

Cette affaire, banale en soi, nécessita une vision locale. Une fois de plus, on a pu constater que le carrefour de la place du Marché est dangereux et qu'il serait bon que la priorité fut accordée aux véhicules circulant dans la Grande-Rue, et non plus à ceux qui viennent de droite, qui hésitent du reste très souvent à s'engager. Il faut ajouter que si F.B. circulait entre 30 et 40 km avec ses feux de croisement, P.E. n'aurait mis, lui, que les feux de position et les vitres de sa voiture étaient embuées.

Le juge a d'abord souligné qu'il était regrettable que le soir de l'accident, cette affaire ait pris un caractère passionné et n'ait plus rendu possible un arrangement à l'amiable. Il a admis qu'il y avait un sérieux doute quant à une violation de la priorité de droite par F.B. qui a été libéré. Quant à P.E., qui faisait défaut, il a été reconnu coupable de perte de maîtrise et d'avoir pris le virage à gauche. Il a été condamné à 60 francs d'amende et de 26 fr. 50 de frais.

SERPENT DE MER

L.T., de Couvet, était poursuivi pour escroquerie et distraction d'objets mis sous main de la justice. Ayant acheté une auto à Genève, hors de circulation, il la revendit à un habitant du Jura bernois qui la lui paya net 1350 francs. Peu après, l'acquéreur se plaignit que la voiture ne marchait pas, que le permis de circulation ne lui avait pas été remis et que l'auto, contrairement aux dires de T., n'avait pas été expertisée. Du reste, T. offrit à l'acheteur de faire expertiser la voiture dans le canton de Berne, à ses frais. En attendant, l'auto attend toujours de rouler...

Par ailleurs, L.T. était aussi accusé de ne pas avoir versé les sommes qu'il

devait à l'Office des poursuites du Val-de-Travers, en juillet et août de cette année.

L'Office dénonça le cas au ministre public après avoir délivré un acte de défaut de biens contre L.T. qui se trouve dans une très mauvaise situation financière. Il faut dire aussi que L.T. ne dit pas toute la vérité au tribunal qui l'a pris plusieurs fois en défaut, lorsqu'il lui demandait ce qu'il avait réellement payé.

Cette affaire traîne depuis pas mal de mois, car l'accusé a déjà été condamné par défaut. Aussi, le procureur général a-t-il proposé que L.T. soit condamné à 60 jours d'emprisonnement et à la révocation de sursis accordés antérieurement. Le défenseur a relevé qu'en ce qui concernait la soustraction d'objets mis sous main de justice, le délit ne peut pas porter sur des créances qui ont été saisies, les créanciers n'ont pas été lésés et T. n'a pas agi avec conscience mais surtout par négligence, ne sachant plus où il en était dans ses comptes.

En ce qui concerne l'escroquerie avec la voiture, l'acheteur ne s'est plaint que de formalités administratives, car en définitive « ce n'est pas un permis de circulation qui fait une auto... ». Là encore, en raison de défaut d'intention coupable, la condamnation ne devrait pas être possible, pas plus que la révocation des sursis. En raison de la complexité des problèmes de droit posés, le juge a

A la soirée de la paroisse catholique de Travers

La « Pive d'or » à un orchestre de Neuchâtel

De notre correspondant régional :

La paroisse catholique de Travers a organisé samedi et dimanche sa vente annuelle. Préparée par des collaborateurs du village de Noiraigue et de Couvet, elle connut un franc succès. Elle s'est déroulée à la grande salle de l'Annexe et un très nombreux public y a pris part, surtout lors du gala de variétés mis sur pied par M. Fernand Vermot. Inspiré des jeux internationaux de la télévision, de la radio et de la « Rose d'Or » de Montreux, ce gala avait pour but de faire le rassemblement d'artistes de différentes nationalités et aussi de donner à des jeunes de chez nous l'occasion de faire valoir leur talent.

Aussi viv-on et entend-on s'affronter, dans l'amitié et une saine émulation, Suisses, Italiens, Espagnols à l'enseigne de « La Pive du Jura ». Car si l'on n'a pas de Rose d'Or, de médailles olympiques au Vallon, il reste assez de « pives » pour qu'on les mette une fois à l'honneur. Autre innovation : le classement était fait par le public lui-même, qui avait reçu des bulletins de vote par catégorie d'âge. Samedi, la soirée fut enthousiasmante grâce aux groupes et aux solistes qui se produisirent.

Mais le classement fut reporté à dimanche après-midi où tous les concurrents se

décidèrent de rendre son verdict lundi prochain.

Nous avions déjà parlé de cet accident survenu au passage à niveau de Tivoli, à Buttes, tôt le matin. Une demi-barrière, sur le côté droit de la route Fleurier-Buttes, avait été endommagée. D'après l'enquête de police, l'auteur fut identifié comme étant C.-D. C., de Peuseux, qui roulait au volant d'un camion allant de Saint-Sulpice à la Côte-aux-Fées.

La version de C.-D. C. était qu'en arrivant au passage à niveau — peu avant il avait croisé un train descendant vers Buttes-Fleurier — il s'était aperçu que la barrière était déjà fracassée. Il a alors donné un coup de volant à gauche pour terminer sa course hors de la route. Puis, C.-D. C. serait allé remettre les débris de la barrière sur la banquette de la chaussée et était reparti sans rien dire. Il se prétend innocent. Mais un témoin digne de foi sortait ce matin-là de son domicile à proximité du passage à niveau. Il déclara qu'il avait vu le camion heurter la barrière et C.-D. C. remettre une partie des débris sur la banquette.

D'autre part, une expertise a été faite. Elle ne confirme pas, d'après les traces laissées sur le vernis, que le camion de C.-D. C. soit uniquement en cause. Le mandataire du prévenu a plaidé l'acquiescement de son client, faute de preuve. Dans ce cas aussi, le jugement a été reporté à huitaine.

G.D.

Les délégués de l'UGVT ont siégé à Rochefort Qui organisera la 6^{me} fête des individuels ?

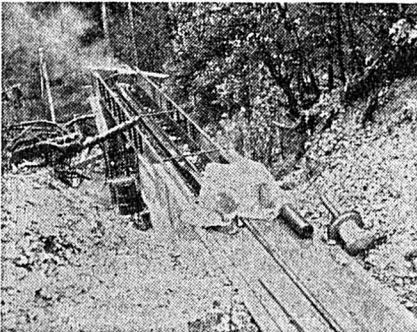
Les délégués des sections de l'UGVT ont siégé, vendredi soir, au collège de Rochefort sous la présidence de M. Robert Jeanneret. Ce dernier a salué la présence de Mlle Charlotte Bastaroli, présidente du Conseil général de Rochefort, de MM. Lucien Camponovo, conseiller communal, Eric Bastaroz, moniteur cantonal de l'ACNG, Gaston Hamel, président des gymnastes-vétérans du Val-de-Travers, plusieurs membres d'honneur et honoraires de l'UGVT. Les sections de Couvet, Môtiers, Noiraigue, Rochefort, Travers, les Verrières et Saint-Sulpice étaient représentées ; six membres honoraires, quatre d'honneur et onze membres du comité sont venus s'ajouter aux dix-huit délégués ayant le droit de vote. L'assemblée a rendu hommage à la mémoire de MM. Jean Stoller (Buttes) et Achille Lambert (Fleurier), décédés au cours de l'année. Le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 1971 à Saint-Sulpice, rédigé et lu par M. André Jeanneret, a été accepté par applaudissements.

PRÈS DE CINQ MILLE FRANCS DE BÉNÉFICE

Dans son rapport de président du comité d'organisation de la 41^{me} fête de l'UGVT les 3 et 4 juin à Rochefort, M. Lucien Camponovo a relevé la parfaite collaboration qui a existé entre les organisateurs et les dirigeants, la tenue impeccable des gymnastes. Il a exprimé ses remerciements à ses collaborateurs et a demandé aux responsables des sections de faire preuve de plus de ponctualité lors des inscriptions. Le caissier, M. René Huguet a fait part du résultat des comptes de la manifestation ; les recettes se sont élevées à 18.598 fr. 70, les dépenses à 13.661 fr. 95, laissant un bénéfice net de 4.936 fr. 75. 20 % de cette somme, soit 987 fr. 20 ont été versés à l'UGVT, le solde ayant été remis à la SFG.

COUVET

A la Rochetta



A l'ouest de l'usine, la chaîne qui conduit les scories au silo à résidus, chaîne qui est couverte jusqu'à sa moitié. A l'extrémité de la fumée, le haut du silo qui sera obturé.

(Avipress - Fyj)

Le comité de direction du syndicat intercommunal pour la destruction des ordures, a visité l'usine de la Rochetta, samedi matin. Le président du comité, M. Claude Emery, qui était accompagné de M. Jean-Marie Jacobus, mécanicien d'entretien, a conduit la visite et donné les renseignements nécessaires sur le fonctionnement de l'usine et les dispositions qui ont été prises pour tenter d'éliminer les inconvénients provoqués par la fumée et les odeurs qui incommodent une partie de la population de Couvet. Les conseillers communaux présents ont pu voir le broyeur qui réduit les déchets en petits morceaux avant que ceux-ci ne soient envoyés dans le silo de stockage et la chaîne qui conduit les scories du four au silo aménagé en contre-bas de l'usine. Cette chaîne est en passe d'être couverte.

D'autre part, le silo à résidus sera fermé hermétiquement. Les membres du comité ont posé de nombreuses questions auxquelles il leur fut répondu. Par ailleurs, on sait qu'un local de l'usine a subi des dégâts en raison d'un début d'incendie provoqué par la rupture d'un tuyau amenant l'huile de la citerne au brûleur. Les réparations à la partie électrique ont commencé. Tout est mis en œuvre pour que le fonctionnement de l'usine de la Rochetta, en panne depuis mardi soir passé, reprenne le plus tôt possible.

Rochefort. Le comité d'organisation a été félicité de son excellent travail. Mlle Charlotte Bastaroli, MM. Lucien Camponovo et René Huguet ont été proclamés membres d'honneur de l'UGVT et M. Jean-Pierre Nicklaus, membre honoraire. Le diplôme leur a été remis par le président de l'UGVT.

Les deux « patrons » de l'UGVT, MM. Robert Jeanneret et Alexandre Zangrando ont retracé ensuite l'activité du groupement au cours de l'année dernière, avec la 41^{me} fête de Rochefort et la Fête fédérale d'Aarau. Le chef technique s'est déclaré enchanté des performances accomplies par ses « protégés ». Les comptes présentés par M. Paul Panchaud, et bouclant par un bénéfice (au contraire des années précédentes), ont été acceptés tout comme les autres rapports. Le compte spécial en faveur de l'achat d'une nouvelle bannière se monte actuellement à 3638 francs. Pour 1973, le budget prévoit un déficit de 160 francs. Les sections de Fleurier, Saint-Sulpice et Môtiers vérifieront les comptes. La cotisation reste fixée à un franc par membre. L'effectif de l'UGVT est de 342 gymnastes en diminution sensible par rapport à l'année précédente.

LES COMITÉS RÉELUS

Au début d'une nouvelle législature, les membres des comités ont été réélus ; les deux présidents, MM. Robert Jeanneret et Alexandre Zangrando séparément comme le veulent les statuts. M. Paul Panchaud, démissionnaire, a été remplacé par M. André Matthey. Le comité de district se composera de : MM. Robert Jeanneret (Couvet), André Jeanneret (Neuchâtel), Willy Kuchen (Couvet), Francy Dumont (Boveresse), Germain Beuret (Fleurier) et André Matthey (Couvet). La commission technique sera formée de MM. Alexandre Zangrando (Couvet), Walter Schindler (Travers), Eric Tuller (Saint-Sulpice), René Winterreg (Couvet), Jean Senn (Couvet), Jakob Probst (Travers) et Jean-Claude Bourquin (Colombier). Les charges seront réparties ultérieurement.

La 6^{me} fête des individuels devant avoir lieu en 1973, les comités attendaient une ou plusieurs candidatures. Or, aucune section n'a souhaité mettre sur pied cette manifestation. Après Noiraigue en 1964, Couvet en 1966, Fleurier en 1968, Môtiers en 1970 et Saint-Sulpice en 1971, qui organisera la 6^{me} fête des individuels ? Le poste est toujours au concours !

Lors de l'assemblée cantonale du 19 novembre à Cornaux, M. Fred Siegenthaler (SFG, Couvet) sera nommé au comité cantonal de l'ACNG. Une proposition de rassembler les gymnastes-athlètes du Vallon pour leurs entraînements a fait l'objet d'une discussion nourrie. Elle sera étudiée par les comités de district. La fête de « l'Union montagnarde » de Sainte-Croix aura lieu les 7 et 8 juillet. La section des Verrières a repris de l'activité ; elle est présidée par M. Fernand Meylan. Membre depuis quelques mois de l'association cantonale, la nouvelle section de Boveresse n'a pas fait acte de candidature sur le plan régional. Il faut

LES VERRIÈRES

Décès du doyen

(c) Après une courte hospitalisation, M. Fritz Fatton, le doyen des hommes des Verrières, est décédé à l'âge de 91 ans. Retraité des CFF, il fut un employé modèle qui vécut la majeure partie de son existence dans son village natal et d'origine des Verrières. Avec M. Fritz Fatton, disparaît un personnage caractéristique et attachant. Ses obsèques seront célébrées cet après-midi au temple.

Commission scolaire en balade...

(c) Samedi, 13 membres de l'autorité scolaire verrisienne participèrent à la traditionnelle sortie annuelle. Des musées furent parcourus et commentés, à Fribourg puis à Berne. Parfaitement réussie, cette journée permit de resserrer les liens d'amitié entre commissaires.

Succès d'une soirée

Grâce à la présence d'un nombreux public des deux confessions, la soirée annuelle de la paroisse réformée évangélique, samedi soir, a connu une fois de plus un éclatant succès.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée : 20 h 30, La Course du lièvre à travers les champs. 16 ans.
Môtiers, théâtre : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Orans, musée Courbet : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

espérer tout de même que la SFG. Boveresse rejoigne les autres sections dans le giron vallonnier.

Le moniteur cantonal, M. Eric Bastaroz a salué les gymnastes de l'UGVT au nom de l'ACNG ; il a donné quelques renseignements concernant l'activité prévue en 1973, dont l'organisation au canton d'une fête de jeux. M. Gaston Hamel (Noiraigue) a apporté le salut des gymnastes-vétérans et M. Lucien Camponovo celui des autorités de Rochefort. L'assemblée a été suivie d'une collation offerte par la section de Rochefort.

Fyj.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les Contemporaines de 1928 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eric THIÉBAUD

époux de leur chère collègue et amie, Madame Odette Thiébaud.

La direction et le personnel de la fabrique de boîtes Métalex S. A., à Fleurier, ont le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Eric THIÉBAUD

contremaître chef de l'atelier de polissage

ils garderont de ce fidèle collaborateur et ami le meilleur des souvenirs.

L'ensevelissement aura lieu le 31 octobre 1972, à 13 h 15, au temple de Fleurier.

La Société suisse des contremaitres, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami

Monsieur Eric THIÉBAUD

caissier de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le groupement des dames de la Société suisse des contremaitres, section du Val-de-Travers, a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Eric THIÉBAUD

époux de leur membre et amie, Madame Odette Thiébaud.

Pour le service funèbre, prière de consulter l'avis de la famille.

La F.A.E.T.S.O. a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eric THIÉBAUD

membre actif de la Fédération des anciens élèves des écoles techniques de Suisse occidentale.

Les Contemporains de 1924 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eric THIÉBAUD

leur cher collègue et ami.

Le comité du Parti socialiste des Verrières a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Fritz FATTON

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

CUISINIÈRE MENALUXprestige

équipée du nouveau
— four autonettoyant
— grill infrarouge
— tournebrûche automatique
— minuterie avec présélection
— tiroir et couvercle
— 4 plaques dont 2 automatiques.

Fr. 1395.— Facilités, reprises

Quincaillerie COUVET

Tél. (038) 63 12 06



VAUD — VAUD — VAUD

C'est le deuxième accident mortel en deux jours

Neuchâtelois tué sur la route de Berne

De notre correspondant :

Dimanche, vers 22 h 30, un accident mortel de la circulation s'est de nouveau produit sur la route Lausanne-Berne, entre le hameau des Treize-Cantons et Lucens. M. Urs Honnegger, 23 ans, domicilié à Préverenges, circulant au volant de son auto en direction de Lausanne, a perdu la maîtrise de celle-ci, qui entra en collision avec la voiture conduite par M. Michel Blaser, 27 ans, domicilié à Marin qui était accompagné de sa

femme Madeleine et de sa fillette Sophie.

Grièvement blessé, M. Blaser a été transporté en ambulance à l'hôpital cantonal, à Lausanne mais décéda en cours de route. Sa femme et son enfant ont été hospitalisés à Payerne. Cependant, en présence de la gravité de l'état de la fillette, celle-ci a dû être transférée d'urgence à l'hôpital cantonal, à Lausanne.

Quant à M. Honnegger, souffrant d'une forte commotion, il a été hospitalisé à Payerne.

HLM pour le personnel de l'hôpital de zone du canton

De notre correspondant :

L'exploitation d'un hôpital de zone nécessite un nombreux personnel médical, paramédical, hôtelier, technique, etc. D'autre part, un hôpital de soins intensifs exige avec l'évolution constante de la science médicale — des collaborateurs en nombre toujours accru, surtout lorsqu'une partie des services doit être en mesure de fonctionner 24 heures sur 24. L'un des atouts pour trouver du personnel est d'offrir à celui-ci des logements décentes, sis à proximité du lieu de travail, afin d'éviter de grands déplacements parfois désagréables lors des horaires irréguliers. C'est la raison pour laquelle un bâtiment permettant de loger dans l'aire de l'hôpital une partie au moins des employés doit être considéré en fait comme une construction faisant partie intégrante de l'équipement hospitalier.

Le projet du comité de constructions de l'hôpital d'édifier deux bâtiments pour le personnel, l'un de trente-deux studios, l'autre de dix-sept appartements, s'est heurté à diverses oppositions émanant des services cantonaux intéressés. Seul, un immeuble localif de trente-deux studios pourra être construit pour le moment. Cette construc-

tion se fera avec l'aide financière de la commune, du canton et de la Confédération, cette solution permettant à l'association d'emprunter en premier rang 95 % du coût total, divisé à 1.955.500 francs. Les charges annuelles s'élèvent à 152.676 francs. La commune de Payerne doit s'engager à garantir, par son cautionnement solidaire, le prêt hypothécaire en premier rang. D'autre part, elle doit prendre en charge, durant vingt ans, une part des intérêts égale à celle de l'Etat et de la Confédération, soit 12.522 francs annuellement.

La Municipalité demande au Conseil communal de l'autoriser à garantir, par le cautionnement solidaire de la commune, le prêt hypothécaire qui sera accordé à l'association de l'hôpital des districts de Payerne et d'Avenches, et d'approuver la prise en charge, pendant vingt ans, d'une part des intérêts.

MOUDON

Avec les anciens collégiens

(c) Groupant plus de cinq cents membres, l'Association des anciens élèves du collège de Moudon a siégé sous la présidence de M. Paul Jatton, qui a salué la présence de M. Robert Delacrausaz et Mlle H. Hurlimann, anciens directeur et directrice du collège et de M. Georges Vuichoud, municipal des écoles. Les comptes et le rapport des vérificateurs ont été approuvés.

Sur la proposition du comité, l'assemblée a nommé membres d'honneur, MM. Charles Brot, professeur, qui a pris sa retraite après 35 ans d'activité, et Georges Klaus, ancien directeur, qui a commencé son activité à Moudon en 1956. Un nouveau président a ensuite été élu en la personne de M. Baptiste Dalioli. MM. Jean-Richard Rochat et Philippe Jatton feront partie dorénavant du comité.

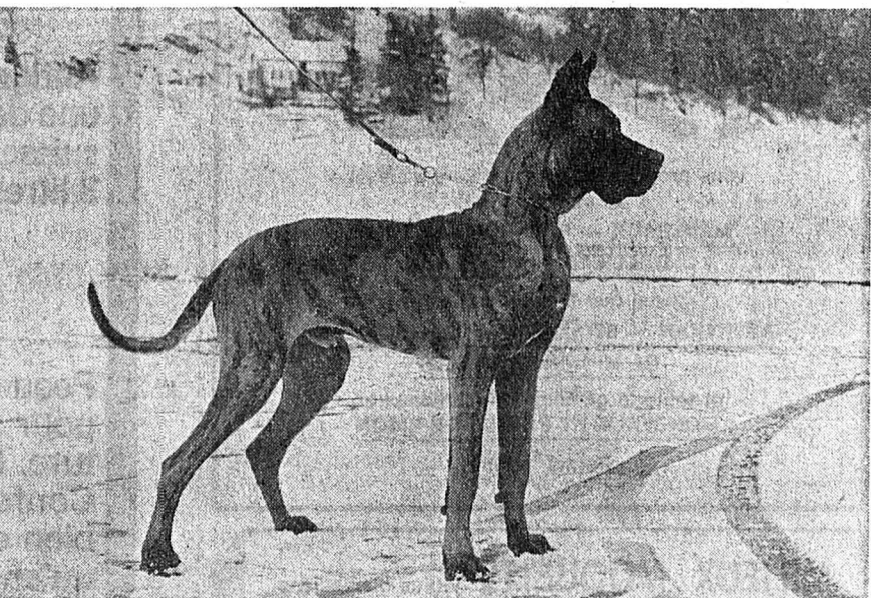
Après avoir chanté devant l'ancien collège, les participants se rendirent en cortège à l'Orchette, où eut lieu la remise d'un « œuvr » d'art au nouveau collège, offerte par les anciens collégiens.

Les chanteurs neuchâtelois seront à Fleurier en 1974

(sp) La Société de chant « La Concorde » a récemment pris la décision, d'organiser au printemps 1974 la réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois. Cette manifestation a lieu, en principe, tous les six ans, le concours cantonal venant s'intercaler au milieu de cette période. Elle n'a pas pu être mise sur pied ni en 1971, ni en 1972, pour diverses circonstances. Et comme plusieurs sociétés du canton — « L'Union chorale » de Couvet en particulier — participent en 1973 au concours fédéral de Zurich, elle a été une nouvelle fois repoussée de douze mois. La prochaine réunion cantonale de Fleurier se déroulera — comme ses devancières — un dimanche. Il avait été question sur proposition de la commission de musique de l'organiser un samedi, mais la grande majorité des sections ont opté pour le statu quo.

Rappelons que « La Concorde » fêtera le centième anniversaire de sa fondation en 1975. C'est donc dans le cadre de son jubilé que le chef d'hommes assumera l'organisation de la réunion des chanteurs neuchâtelois.

Concours de dressage aux Bayards



Un des chiens de l'élevage de M. Kaeslin de Couvet.

(Avipress - Schelling)

De notre correspondant :

Dimanche, grâce à l'initiative de M. Willy Kaeslin de Couvet qui s'est occupé de toute l'organisation, le Club suisse du dogue allemand s'était donné rendez-vous, à Bellevue, sur les Bayards, pour un concours de dressage. Dès 8 h, les propriétaires de dogues de tous les cantons purent, grâce au temps très humide de cette journée, faire apprécier au public les qualités de flair et d'obéissance de leurs animaux. Le juge de travail était M. A. Schiler des Verrières et le chef de concours M. Willy Kaeslin de Couvet.

Le samedi avait été réservé à la sélection. Vingt et un sujets furent présentés à l'examen d'aptitude à l'élevage aux deux juges sélectionneurs A. Gerritzen de Kappel/Albis et Willy Kaeslin de Couvet. Malgré le froid assez vif, cette journée fut parfaitement

réussie. Elle se termina par la distribution des prix, au Cernil. Voici les résultats :

Classe accompagnement : Marlis Huoni (Wetzwil) 226 p., excellent ; Walter Meyer (Anglikon/Baden) 223 p., très bon ; Méd.vét. Diehl (Soleure) 216 p., très bon ; Mady Barraud (Bevaix) 210 p., très bon ; Jeanne Véron (Dietikon) 135 p., insuffisant.

Classe chien défense 1 : Bruno Scheidegger (Romwil-Soleure) 377 p., excellent ; Christine Schenker (Genève) 372 p., excellent ; Suzanne Rebmann (Bâle) 358 p., très bon.

Chien défense 2 : Katrin Stucki (Thoune) 518 p., très bon ; Ernst Deutsch (Niederhasli) 517 p., très bon.

Chien défense 3 : Christian Seiler (Tuggen) 507 p., très bon.

TRANSVAT

B. GALLAND F. KNOEPFLER D. BLASER
GÉRANDE ET COURTAGE IMMOBILIERS
RUE DU PROGRES 1 2114 FLEURIER
TEL. 038/61 15 25

GÉRANCES COURTAGE IMMOBILIER

BUREAU DE NEUCHÂTEL: ST-HONORE 3 - TEL. 24 35 22

LA CHAUX-DE-FONDS

Le « Pax Quartet » au temple Farel

C'est avec des amplificateurs, et des réflecteurs que le concert de samedi soir s'est déroulé; public assez mélangé, où dominaient les jeunes. L'entrée payante explique pourquoi le temple n'était pas bondé. On comprend que les artistes parisiens exigent une contribution; tous leurs instruments sont reliés à un système d'amplification; les réflecteurs contribuent à créer un climat spécial et ces appareils coûtent chers.

Les musiciens français sont connus par le disque et, samedi encore, nous avons pu apprécier la haute qualité de leurs chansons et de leurs exécutions.

Non pas seulement des chants religieux, mais aussi et surtout des chansons profanes avons-nous entendu. Avons-nous toujours compris le sens de ces productions engagées sur le plan politique ou social? « Liberté » ou « Hiro-

shima » ne sont pas faciles à digérer et surprennent par leur originalité (l'importance) de leurs messages. Les Negros spirituels frappèrent par leur spontanéité (« Jericho » en particulier); « Chantez au Seigneur un chant nouveau » démontre que l'effort de renouvellement est apparent. Les autres psaumes sont de la même veine; nous avons surtout apprécié « Tend l'oreille, Seigneur ». A côté des chorales et psaumes traditionnels il s'agit donc d'introduire dans le culte des mélodies nouvelles.

L'effort des exécutants parisiens est méritoire car il correspond à la mentalité d'aujourd'hui. Le public l'a bien compris qui a applaudi avec frénésie et conviction Yvon Gardete, Jean-François Michel, Christian Denner, Dominique Perrouault, et Jean-Claude Regardet.

Chaux-de-Fonds en évidence au championnat romand de dressage

(c) Dimanche ont eu lieu à Yverdon les championnats romands de dressage de chiens de toutes races qui ont obtenu un grand succès. Les quelque quarante concurrents sélectionnés à l'avance, travaillèrent ferme durant toute la journée pour obtenir les meilleurs résultats. On note, en ce qui concerne le canton de Neuchâtel, dans les résultats ch. f. III, en 5me position, M. Paul Oulevay, de la société cynologique de la Chaux-de-Fonds, avec 357 points sur un maximum de 400 avec Caty du Formadou, et M. Max-Fernand Indermaur, de la société cynologique de la Chaux-de-Fonds également, sorti 2me dans la catégorie ch. D. III avec 592 points sur un maximum de 600, avec son chien Cherqui de l'Aube.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
 Corso: 20 h 30, « Les Fous du Stade », (prolongation 16 ans).
 Eden: 18 h 30, « Vacances érotiques », (18 ans); 20 h 30, « Un peu de soleil dans l'eau froide », (16 ans).
 Plaza: 20 h, « Les Dix commandements » (16 ans).
 Scala: 19 h, « Enquête sur le vice », (20 ans); 21 h, « Le Jardin des Finzi-Contini », (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
 Rodéo-club bar 72: 21 h à 4 h.
 Le Scotch: 21 h à 2 h.
 La Boule d'or: 21 h à 2 h.
 Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
 Musée d'horlogerie: les collections.
 Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
 Musée d'histoire: fermé.
 Musée des Beaux-Arts: 52me exposition des Amis des arts.
 Galerie du Manoir: objets d'Armand Avril.
 Galerie du Club 44: René Debosses, peintures et dessins.
Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office: Carlevaro, av. Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

A la salle de l'Ancien Stand Dialogue entre communistes et chrétiens



De gauche à droite: les pasteurs Clerc et Bouchard, MM. Broillet, Steiger et Blaser. (Avispress Robert)

Dans le cadre de sa fête annuelle, le parti ouvrier et populaire avait organisé un débat sur le thème: « Dialogue entre communistes et chrétiens: dupercie, illusion ou chance d'avenir? », qui bénéficia d'une grande participation de gens de la région.

Il était présidé par M. Broillet, conseiller communal, qui introduisit brièvement les deux parties.

Les marxistes étaient représentés par MM. Steiger et Blaser, tous deux populistes, et l'Eglise par les pasteurs G. Bouchard, de Cinsello (Italie) et Clerc, de la Chaux-de-Fonds.

M. Broillet passa très rapidement la parole à M. Bouchard qui fit une longue et intéressante allocution; pour mieux comprendre son engagement politique, il faut noter qu'il travaille dans une communauté de Cinsello, ville ouvrière très pauvre, située près de Milan, en collaboration avec des communistes et des chrétiens. Le pasteur Bouchard est, de par son activité, bien placé pour parler de la lutte des classes et du rôle qu'y joue le chrétien.

Sans renier sa foi, le pasteur Bouchard a une attitude très dure vis-à-vis de la bourgeoisie. Les chrétiens n'ont pas, dit-il, la vie facile au sein du monde capitaliste; ils ne devraient pas être collaborateurs et complices d'une telle situation humaine et matérielle. Ses expériences dans le monde ouvrier l'ont persuadé que la solution d'avenir se trouve entre les mains de cette classe sociale; il souligne sa créativité, qui ne pourra s'exprimer librement que si on la laisse participer à la direction de leur état. De ce fait, les chrétiens ont leurs places dans les usines ou les banlieues industrielles. C'est là qu'ils doivent exercer leurs droits de critiques constructives. Concernant leur intégration dans le monde communiste, M. Bouchard a rappelé une parole de Fidel Castro qui disait: « Respecter les chrétiens dans notre société, c'est une stratégie qui à longue échéance, portera ses fruits. »

« Je pense, poursuivit l'orateur, que la force est une méthode envisageable par le chrétien désireux de faire changer certaines choses. Nous devons soutenir les revendications ouvrières non seulement avec notre foi mais aussi par des actes. Il faut se servir du pouvoir pour agir en se rappelant que le Christ restera toujours la vivante critique de cette situation inévitable que l'histoire crée. »

Après cet exposé, un débat s'engagea avec le public. Cette participation de la

salle n'a d'ailleurs pas permis de soulever d'intéressantes questions.

Pour résumer, on peut reprendre une parole de M. Steiger: « La critique d'un régime marxiste venant de l'extérieur, des chrétiens par exemple, est indispensable si l'on veut éviter une sclérose du pouvoir. »

J. S.

Au « Club 44 »: l'entreprise créatrice

Dernièrement, le « Club 44 » accueillait, pour la deuxième fois, M. Octave Gelinier, de Paris, ingénieur en organisation, directeur général de la CEGOS (Commission générale d'organisation scientifique). Il a publié des ouvrages importants dans ce domaine, soit: « Fonctions et tâches de direction générale » (1963), « Morale de l'entreprise et destin de la nation » (1965), « Le secret des structures compétitives » (1966), « Direction participative par objectifs » (1968) et, enfin, « L'entreprise créatrice » (1972).

En guise d'introduction, M. Gelinier expliqua le pourquoi de son dernier ouvrage, écrit pour démontrer que, dans un monde développé, la « bonne » gestion ne suffit plus. Si l'on prend les expériences du « management », et les cours d'économie, on s'aperçoit qu'il y a un hiatus entre le « management » et les théories mathématiques de l'économie.

La science économique perfectionnée, en langage mathématique, est extrêmement simplifiée. On exclut l'innovation, on considère le travail comme une marchandise indifférenciée et on admet que les rendements sont décroissants. On obtient alors un modèle qui démontre que l'économie concurrentielle marche bien, que l'on obtient un profit nul et que toute entreprise privée doit vendre ses produits au prix marginal. L'orateur s'opposa à cette théorie car elle conduit à une vision de l'économie dans laquelle l'entreprise ne fait qu'exécuter les diktats du marché; donc plus les entreprises avancent, plus elles doivent s'éloigner de cette théorie.

Qu'est-ce que l'entreprise créatrice? — L'entreprise créatrice est celle qui joue la logique de l'économie moderne, qui fait un profit et qui innove car l'optimum d'une économie n'est pas l'équilibre mais un déséquilibre en progrès. Le travail ne doit plus être considéré comme une marchandise

indifférenciée car il est lié à la dimension créative de l'entreprise par ses employés. La fonction de « management » de l'entreprise créatrice n'est plus de gérer la routine, mais aussi de gérer le changement et la re-conversion partielle des ressources humaines et techniques. Le « management » devient alors le catalyseur du progrès.

PHENOMENE NOUVEAU

Depuis quelque temps, on constate un phénomène nouveau chez l'homme. En effet, il cherche à faire quelque chose d'intéressant dans son travail. L'entreprise réaliste doit donc tenir compte de ces facteurs humains en améliorant le confort au travail, en enrichissant, en organisant des équipes qui s'autogèrent ou qui sont libres de se répartir le travail comme elles l'entendent. Il faut informer le personnel, intéresser les hommes aux résultats; en outre, l'encadrement doit être fait d'hommes qui ont, non seulement des qualités professionnelles, mais aussi et surtout des qualités humaines. Elle doit encore contribuer à l'amélioration de la sécurité de l'emploi et dépasser le taylorisme pour accroître la valeur du travail.

La créativité de l'entreprise dépend de son pouvoir. Il y a deux pouvoirs; le premier est le pouvoir juridique ou financier; le second, le pouvoir de négociation. La dimension créatrice du pouvoir de l'entreprise ne fleurit que si les deux pouvoirs ne sont pas trop aggrégés.

L'idée de l'entreprise créatrice est qu'elle doit être citoyenne de l'économie pluraliste et que cette économie doit être régulée par les forces politiques qui sont le canal des expressions de masse. En conclusion, la bonne marche de l'entreprise créatrice repose sur une dimension stratégique mais aussi humaine, celle du champ d'action que l'on donne aux hommes.

E. O.-G.

Avec les spéléos neuchâtelois (II) La spéléologie en Suisse

Territoire pauvre en grottes touristiques d'importance, la Suisse est néanmoins dotée de terrains propices à la protection et à la découverte de réseaux souterrains extrêmement importants. Il ne se passe plus de mois sans qu'une nouvelle découverte vienne récompenser les efforts des spéléologues, dont les terrains sont situés principalement dans les grandes surfaces calcaires des Préalpes. Les facilités de déplacements en sont une des causes, ce qui n'était pas aux premiers pas de la spéléologie dans notre pays. En ce temps-là, le vélo était un des seuls moyens de transports, puis la marche.

C'est à 1939 que remonte la création de la Société suisse de spéléologie, qui vécut alors les premiers balbutiements d'une société organisée, sous l'impulsion de J.-J. Pittard - Emile Buri et George Amoudruz. Ce dernier fonda précédemment le club des Boueux dont les statuts étaient composés d'un seul article, le No 14 qui « empêchait tout ce qui ne convenait pas et qui ordonnait tout ce qui était nécessaire »!

D'énormes progrès ont été réalisés depuis, et la S.S.S. est devenue un organisme structuré et rodé, rendant d'innombrables services aux 19 clubs affiliés. Dirigée dès 1966 par Maurice Audétat, de Lausanne, la SSS joue un rôle très actif au sein de l'Union internationale de spéléologie. Son président y est secrétaire adjoint et vice-président de la sous-commission des signes conventionnels. Le responsable des publications, le Dr René Bernasconi, de Munchenbuchsee, dirige la sous-commission de bibliographie.

TRAVAUX

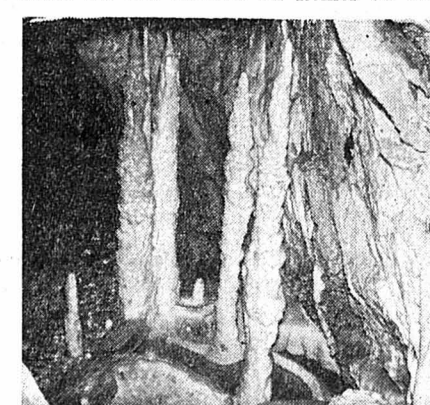
Sur le plan national, la SSS solidifie ses positions et fournit à chacun de ses membres de grandes possibilités et des avantages précieux dans le cadre de travaux scientifiques. Le spéléologue qui, avec l'appui d'un matériel adéquat, explore notre sous-sol n'a pas l'unique

souci d'avancer le plus rapidement possible et de sortir d'une caverne. Sa mission est de topographier les couloirs, les failles, les puits, les lamiroirs, les méandres qu'il rencontre, afin de permettre la localisation de ses renseignements par rapport à la surface sur des cartes géologiques. Toutes les remarques qu'il peut faire sont annotées sur les plans et les coupes, qu'il s'agisse de réseaux fossiles ou actifs ou de cavités plus ou moins concrétionnées. Pour chaque remplissage, chaque phénomène, il a à sa disposition pour clarifier son dessin des signes conventionnels internationaux.

BIBLIOTHEQUE

A la bibliothèque centrale, chacun peut glaner toutes les informations dont il a besoin pour préparer une campagne dans une région donnée et qui lui éviteront très souvent de faire des travaux à double. On y trouve tous les documents relatifs à la spéléologie: livres, revues, brochures, cartes et maintes relations scientifiques.

Les archives qui sont amassées au cours des ans forment un fichier du ca-



Une grotte: du sport et de la science.

dastre souterrain national, mis à jour systématiquement. Plus de 1300 cavités y sont enregistrées avec toutes les caractéristiques voulues et ces dossiers seront très prochainement à disposition des spéléologues et des chercheurs à côté de la bibliothèque dans les bâtiments de l'Institut de géologie de Neuchâtel.

PERFECTIONNEMENT

La commission des stages est déjà connue dans notre canton, puisque créée officiellement en 1970, elle donne des cours à Môtiers, dans le Val-de-Travers. Son action porte sur l'enseignement et le perfectionnement de la spéléologie dont les thèmes les plus importants sont: les techniques et le matériel d'exploration, la topographie, le secours en grotte. A cela s'ajoutent les stages à thème scientifique avec la collaboration des membres de la commission scientifique de la SSS. Cette dernière, créée en 1967, et dont nous avons relaté les travaux dans la FAN du 1er juillet 1972, est composée d'universitaires et de chercheurs, qui coordonnent les travaux entre le sport et la science. Son bulletin bibliographique est devenu, par son contenu, l'organe de la sous-commission de bibliographie spéléologique de l'UIS.

La Société suisse de spéléologie laisse aux clubs toute liberté dans ces activités courantes d'exploration, mais elle convoque ses membres deux fois par an. Lors de l'assemblée des délégués ou sont traités tous les problèmes administratifs et spéléologiques et lors de la rencontre d'automne qui est l'occasion pour les membres des divers clubs de se réunir pour une exploration commune d'un réseau souterrain.

Elle organise d'autre part des congrès nationaux qui voient la venue de nombreux amis étrangers. Le premier au Marchairuz en 1962, le second à Sörenberg en 1967, le troisième à Interlaken en 1967 et le dernier en 1970 à Neuchâtel, qui obtint un grand succès.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

A la Boutique de Chézard, bijoux et cailloux pour le plaisir de l'œil

Depuis samedi dernier, la Boutique d'artisanat de Chézard accueille une nouvelle exposition dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne manque pas de classe.

Sur fond de batiks de Mme Jacqueline Sandoz, l'animatrice de ce rare « centre culturel » du Val-de-Ruz, et dans une présentation extrêmement soignée qu'on doit à son bon goût, douze bijoutiers, dont la moyenne d'âge touche la trentaine, ont rassemblé là leurs trésors de finesse et d'invention.

Avec Gottlieb Lindenmaier, de Bienne, le doyen puisqu'il atteint la cinquantaine, on entre tout de suite dans un monde de raffinement. Une technique toute de sûreté lui permet de donner un seul mouvement à ses bagues aux courbes étonnantes, où le cristal de roche apparaît en entier. Il travaille également des pièces selon une vieille façon souvent délaissée, le niellage, où l'on procède à une incrustation d'émail noir sur une plaque de métal, en l'occurrence de l'or. Colliers, bracelets sont entièrement chevillés, pour bien épouser les formes du poignet ou du cou, dans le style de l'orfèvrerie d'art qui confère à tous ces objets une grande distinction.

Friedrich Muller, âgé de 29 ans, aura sans doute le temps de se faire un grand nom dans le monde de l'orfèvrerie. On pourrait rattacher sa recherche, tout comme celle de Lindenmaier, à une catégorie de bijoux tout faits de raffinement. Mais ce jeune Allemand, qui a ouvert un atelier à Steffisbourg, cherche parallèlement dans des registres plus foncièrement originaux.

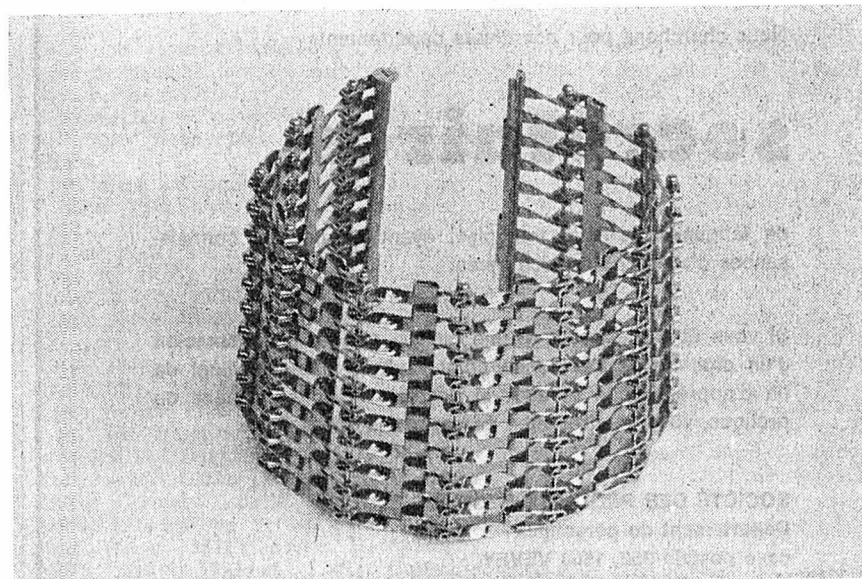
A côté d'une broche, mosaïque d'or, de brillants, d'ivoire, de fer, de cuivre, de bois de rose, d'ébène, de calcaire, et d'os de mammoth, il présente un gros pendentif en argent, mêlé de verre acrylique, où le rapport de masse entre le fin anneau qui le tient au cou et le diamètre épais du pendentif lui-même est agréable à l'œil.

UNE DECEPTION EN ÉTONNEMENTS

La participation de Kurt Neukomm à cette exposition est très décevante. Le jeune bijoutier de Berthoud, qui vient de remporter une grande distinction internationale à Munich, n'a envoyé à Chézard que quelques pièces peu intéressantes laissant difficilement deviner sa maîtrise de la matière et sa personnalité pourtant vives.

Peter Fauser, de Flamatt, a eu une amère réflexion à la fin de ses nombreux apprentissages dans son métier de bijoutier, en sentant à quel point il était limité dans son art (dans le style commercial, cela va sans dire!). Il a créé entre autres quelques fort beaux colliers aux allures vaguement exotiques, travaillés, étudiés, leur apportant un aspect, un genre qui font que ces bijoux se suffisent à eux-mêmes.

Quant à Lutz Quambusch, un Allemand installé en Bourgogne, (dont le



De Gottlieb Lindenmaier, un bracelet en or entièrement chevillé.

Lyceum-club a présenté dernièrement des dessins à la plume), il mène une recherche truffée de fantaisie, des bagues à deux doigts, par exemple. Comme il expose actuellement à Hambourg, il n'a pas pu apporter à Chézard sous ses chefs-d'œuvre.

Aux côtés de Bernard Fournier, un Français encore influencé par Quambusch, et Heidi Freivogel, qui enchasse directement les pierres dans le métal, Marcel Diibi, le technicien-dentiste lausannois, emploie ses loisirs à créer des bagues; Claude Delessert, à côté de quelques pendentifs émaillés qui ne sortent pas du lot, présente des boucles de ceinture très bien faites, à cloisons de cuivre hautes.

Les deux frères Chmetz, Hélène et Yvan du canton de Vaud, ont hérité de leur père, orfèvre bien connu il y a quelques années, un solide goût du travail bien fait. Ils forgent, fondent, façonnent l'argent avec grande habileté, et Yvan, en particulier, expose deux ou trois pièces où il travaille l'or comme une pierre qu'il incruste ensuite sur un bijou d'argent. Le résultat est surprenant, n'en déplaise aux puristes!

Annette Delabays, installée à Gruyères, travaille souvent avec les Chmetz; on sent leur « griffe » quoique sa recherche se tourne vers des formes plus épurées.

LE LOCLE — LE LOCLE

Le défi au métal de Pietro Galina à la Galerie de la Foule

De notre correspondant: C'est un ensemble d'une quarantaine d'œuvres d'une étonnante diversité, passant de la figuration à la subtilité des reflets métalliques que le sculpteur Pietro Galina, d'origine italienne, mais Loclois de cœur, présente à la « Galerie de la Foule ».

Pietro Galina est connu et aimé des Loclois. Il a réalisé, entre autres sculptures, le charmant bas-relief qui orne le jardin d'enfants du Casino. D'autres œuvres, en métal repoussé, décorent la Salle des mariages à l'hôtel de ville, l'église catholique romaine et la chapelle des Saints-Apôtres aux Jeanneret ainsi que des propriétés privées.

Il est bon de rappeler que le sculpteur Galina est né à Udine (où il expose encore dans une maison familiale); c'est là qu'il a fait ses études à l'Ecole d'art pour se rendre ensuite à celle de Bologne. Galina a eu la chance de travailler plus d'une année avec un très grand maître de la sculpture: Franzoni. Il y a bientôt vingt ans que Galina est au Locle. Il a exposé (des médailles surtout) à Berne, à Paris et tout récemment au Congrès eucharistique d'Udine où son œuvre « L'évolution de l'Eglise » a été remarquée. Galina est toujours à la recherche du nouveau. C'est pour permettre au public de suivre cette évolu-

tion qu'il a organisé une exposition partiellement rétrospective. Galina s'inspire de quelques principes: savoir est utile, imaginer est indispensable, rêver est nécessaire. Ça « colle » parfaitement avec ce qu'il nous présente.

Galina est un très bon artiste. Il manie avec une rare dextérité le ciseau façonnant la pierre, tient avec adresse le marteau qui transforme en objets d'art le métal ou le burin qui ciselle ses médaillons. Dans ces trois techniques — il faudrait ajouter celle qui lui permet de créer des rythmes, des reflets avec de simples feuilles de métal d'aluminium, laiton, cuivre, acier inoxydable — Galina révèle ses qualités de sculpteur inventif, probe et talentueux. A l'origine de chaque œuvre il y a une sorte de sensation de choc. Laissés de côté les œuvres sculptées, toutes figuratives puisqu'elles sont parfaitement réalisées.

LE DÉFI AU MÉTAL

L'intérêt de l'exposition se porte sur les bas-reliefs traitant les éléments de la famille: le couple, la mère et l'enfant et sur ces œuvres issues de simples plaques de métal auxquelles Galina donne une vie intense faite de reflets et de lumière. Ce métal Galina le manie, le défie, le soumet à sa volonté. C'est tout un art d'en extraire à la fois la richesse et de parvenir à le faire chanter dans l'espace en utilisant des techniques variées, en inventant des formes originales. Galina arrive à allier dans une même synthèse les propriétés du métal précé et les éléments que l'artiste conçoit. Formant quelques ondulations dans ses plaques de métal, creusant quelques plis, il fait naître des atmosphères très douces. Mais le danger de cet art abstrait c'est qu'il peut se produire des dissonances.

« Météorite » teinté de rouge pour marquer un gros embarras, a retenu notre attention ainsi que « L'Armure », « La Leçon », « Le Toit du monde ». Tout cela nous est montré sans image précise. Il faut croire pour voir. L'œil est surpris, l'esprit cherche puis ce sont d'heureuses découvertes. Dans son ensemble l'exposition Galina est de premier ordre. Il est à souhaiter qu'un tel artiste puisse travailler avec de bons architectes et de bons urbanistes. P. C.

VAUD

Violente collision près d'Yvonand: deux blessés: 100.000 fr. de dégâts!

(c) Hier, vers 14 h 40, un train routier de Suisse allemande venant de Chèvres et circulant en direction d'Yvonand a, pour une cause indéterminée, embouti une machine de chantier qui se trouvait en activité à droite de la chaussée. Le choc fut d'une extrême violence. Les deux véhicules se sont encastrés l'un dans l'autre, la machine de chantier reculant de quelque 30 mètres!

Les dégâts s'élevaient à près de 100.000 francs! Les deux chauffeurs ont été transportés à l'hôpital d'Yverdon, celui du camion souffrant d'une fracture de rotule et celui de la machine de chantier de coupures au visage et d'une commotion cérébrale.

YVERDON

Cyclomotoriste renversé

(c) Hier, Olivier Perrin, 14 ans, qui circulait à cyclomoteur à eu sa route coupée à la hauteur du pont des quatre Marronniers par un automobiliste circulant en direction du centre ville. Sous l'effet du choc, le jeune Perrin est tombé sur la chaussée et, blessé à la tête et à une épaule, a dû être transporté en ambulance à l'hôpital d'Yverdon.

Avec les Neuchâtelois d'Yverdon

(c) Samedi, la Société des Neuchâtelois d'Yverdon, forte de plus de 200 membres, s'est réunie au Casino pour son traditionnel souper « triples ». Ce repas fut suivi d'une courte partie administrative et le président de section, M. F. Pellaton qui a été nommé secrétaire général de l'Association des Sociétés des neuchâtelois hors canton, a fait l'historique du chalet des Gollières, pour lequel un fonds existe depuis 10 ans. La fondation verra dans un proche avenir l'inauguration de son chalet.

CORCELLES-CONCISE

Piéton renversé

(c) Hier, à 18 h 30, Mme Mina Nicolet, âgée de 82 ans, habitant Concise, traversait la chaussée non loin de la laverie de Corcelles-Concise, lorsqu'elle fut happée par une voiture neuchâteloise qui circulait d'Yverdon en direction de Neuchâtel. Blessée à la tête et au bras, Mme Nicolet a été transportée par l'ambulance à l'hôpital d'Yverdon.

Mort d'un haut fonctionnaire vaudois

M. Edmond Decorvet, qui dirigeait l'Office du personnel de l'Etat de Vaud depuis sa création en 1947, est mort à Lausanne à l'âge de 65 ans, alors qu'on venait d'annoncer sa retraite. Il avait présidé la Fédération des sociétés de magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Vaud.

Etat civil du Locle

NAISSANCE: Vasquez, Francisco, fils de Fernando, manoeuvre-maçon et de Manuela née Abeleira.
 MARIAGE: Breguet, Pierre-Alain, grutier et Blumer, Diana.

CARNET DU JOUR

Le Locle

TOURISME
 Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
 EXPOSITION
 Musée des Beaux-Arts: Albert Enz, peintre, Lisette Guinand, sculpteur.
 Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28, 1 D: 21 h, tél. 17.
 Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service de l'hôpital, tél. 31 52 52.

OFFRES D'EMPLOIS

NESTLÉ

Nous cherchons pour nos divers départements

secrétaires

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.

Si vous êtes intéressée à une activité variée, en possession d'un diplôme de l'école de commerce ou d'un certificat de fin d'apprentissage et avez si possible quelques années de pratique, vous voudrez bien adresser vos offres à la

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A.,
Département du personnel,
case postale 352, 1800 VEVEY.
Tél. (021) 51 01 11, interne 2743.

NESTLÉ

HOTEL TOURING AU LAC

Neuchâtel
Tél. 25 55 01

cherche

SOMMELIÈRES

Faire offres ou se présenter à la direction.

ATELIER DE RÉGLAGES
en plein développement engage,
tout de suite ou pour date à venir,

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Tél. (038) 25 88 41 - Interne 71.

On cherche

sommelière

et

fille
de buffetNourries, logées.
Entrée immédiate.S'adresser à
Hôtel de la Paix,
Cernier.
Tél. 53 21 43.La librairie-papeterie
REYMOND,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche unevendeuse
en
papeteriepossédant,
si possible,
une formation
dans la branche.
Travail
à la journée entière.
Place stable.
Entrée à convenir.
Prendre rendez-vous
par téléphone
au 25 44 66.

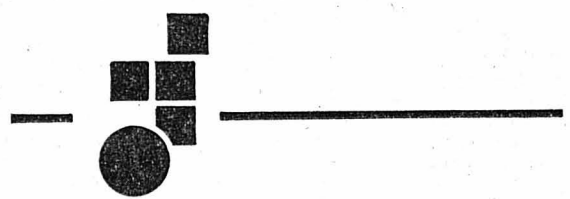
Nous cherchons

Dame
ou garçon
d'officeHoraire de jour.
Entrée immédiate.Cercle National,
Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.Outils en métal dur UNIVERSO
cherche

un ouvrier spécialisé

dans la fabrication d'outils de coupe spéciaux en métal dur. Ce spécialiste doit pouvoir travailler de manière indépendante.

Faire offres à UNIVERSO S.A., Dépt métal dur, Tullierie 42 (près du Parc des sports). Tél. (039) 23 72 03. 2300 la Chaux-de-Fonds.



Nous engageons pour notre département commercial

STÉNOACTYLO

bilingue français-allemand pour dactylographie et travaux variés.

Entrée en fonction : à convenir.

Adresser offres au service du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S. A.

2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

Rentsch cherche



par suite de l'agrandissement de sa succursale à Pesieux,

ÉLECTROMÉCANICIEN

(ou mécanicien de précision avec de bonnes connaissances en électricité).

Avez-vous une certaine expérience du service après-vente ?

Cherchez-vous une activité variée aussi bien à l'atelier qu'auprès de notre clientèle ?

Nous cherchons ce collaborateur technique qui apprécie
— une ambiance de travail agréable en petit groupe
— une place stable
— un salaire en rapport avec ses responsabilités
— voiture de service
— de bénéficier des avantages qu'offre une maison suisse bien fondée et à l'avant-garde dans son domaine.

Veuillez nous faire parvenir vos offres manuscrites avec photo, copies de certificats et références.

Walter Rentsch S.A.
Équipement de photocopie et microfilm
Succursale de Lausanne
à l'attention de M. E. Bertschi
143, avenue de Cour, 1007 Lausanne.
Tél. (021) 27 46 46.LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

ouvrières

pour ses différents départements.
Travaux propres et intéressants.

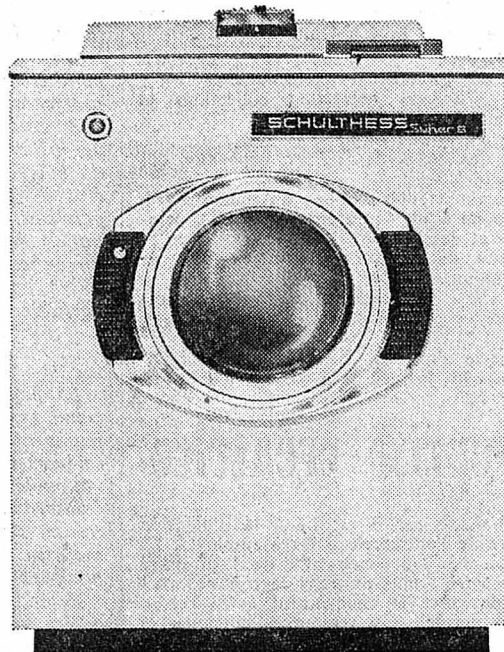
Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de faire leurs offres : tél. 25 84 44.

Pour insérer
une petite annonce
au tarif réduit
de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces

Schulthess - une aide
de ménage comme
on n'en trouve plus!En avance sur son temps,
la Schulthess Super sera encore
moderne dans des années.

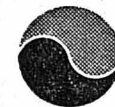
La Schulthess Super est votre ordinateur de lavage. Par l'intermédiaire de cartes perforées, le cerveau de la machine enregistre et exécute les ordres de travail qui lui sont transmis.

Et si demain une nouvelle fibre apparaît sur le marché, exigeant un tout nouveau cycle de lavage, votre Schulthess ne nécessitera pas de transformations coûteuses, mais simplement une nouvelle carte perforée. C'est pourquoi, elle sera toujours moderne, même dans les années à venir.

Sa construction est si robuste qu'elle peut fonctionner en permanence. Sa commande est si bien conçue que vous pouvez lui confier les tissus les plus délicats. Et comme indiqué plus haut, si un nouveau programme de lavage s'avère nécessaire,

vous n'aurez besoin que d'une nouvelle carte et non pas d'un monteur ou d'une nouvelle machine.

De plus, vous pouvez compter sur notre service après-vente, l'un des plus grands en Suisse. Il compte plus de 140 monteurs, dont le souci majeur est de vous garantir en tout temps un fonctionnement impeccable de votre Schulthess.



SCHULTHESS

Schulthess - des aides de ménage précieuses :
machines à laver entièrement automatiques, essoreuses, séchoirs,
repassseuses automatiques, lave-vaisselle.Les automates Schulthess sont en vente dans les villes suivantes:
Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).FAVAG
cherche

2 employées

pour son service du Foyer.
Semaine de 5 jours.Se présenter au Foyer, Monruz 36,
ou téléphoner au (038) 24 66 55.

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

AUXILIAIRE
D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde.
Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01,
Interne 278, pour fixer un rendez-vous.

C. I. P. — PESEUX

Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie

Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite ou pour date à convenir

HORLOGERS COMPLETS

pour visitage et décottages

Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

Membre de la Société suisse
pour l'industrie horlogère S.A.

Pour notre département

INJECTION Thermoplastique

nous cherchons un mécanicien connaissant l'injection pour fonctionner comme

CHEF d'équipe

Faire offres à WERMEILLE ET CO S.A.,
2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

La direction des finances bernoises dit « non » à l'initiative des socialistes jurassiens

« Nous formulons, à l'intention du Grand conseil, la proposition de rejeter l'initiative fiscale du parti socialiste jurassien et du cartel syndical jurassien, sans élaboration d'un contre-projet, et de soumettre cette initiative au peuple en proposant à celui-ci de la rejeter également. »

Telle est la conclusion du rapport de la direction des finances du canton de Berne au Conseil d'Etat à l'intention du Grand conseil qui sera amené à examiner cette initiative dans sa session de novembre.

L'initiative socialiste et syndicale vise deux objectifs: augmenter les déductions en pour cent pour frais d'obtention du revenu des personnes travaillant au service d'autrui, accentuer la progression de l'impôt sur le revenu. Le taux de l'impôt actuel varie entre 2 et 5,45 %, avec comme plafond les revenus supérieurs à 140.500 francs. L'initiative demande que le taux maximum soit porté à 8,3 % et que le plafond du revenu soit hissé pour ce taux à 295.000 francs.

AUGMENTATION DES RECETTES
La direction des finances cantonales indique que pour l'Etat et les communes, les dégrèvements concernant les déductions pour frais d'obtention de salaires entraîneraient des pertes considérables. Pour l'Etat seul, il faudrait compter une diminution de recettes de 23 millions de francs. Celle-ci serait toutefois plus que compensée par l'augmentation de recettes résultant de l'accroissement de la progression des taux d'imposition qui rapporterait à l'Etat un rendement supplémentaire d'environ 43 millions de francs.

S'agissant du premier objectif de l'initiative, la direction des finances indique que si elle « devait être acceptée par le peuple, de nombreuses petites communes, de même que des communes d'importance moyenne dont la matière imposable est modeste, rencontreraient de plus grandes difficultés financières encore. Elles se verraient dans l'obligation d'augmenter leur quotité d'impôt déjà passablement élevée. Finalement, l'Etat en ferait aussi les frais, car les rentrées supplémentaires d'impôts ne seraient bientôt plus qu'un phénomène temporaire ».

CHARGE
« Quant à la modification proposée du tarif de l'impôt sur le revenu, elle manque totalement de réalisme, souligne la direction des finances, elle constituerait une mesure intolérable. Sur ce point, l'initiative s'écarterait de toute politique fiscale raisonnable » car « chacun sait que le canton de Berne accuse, aujourd'hui déjà, une charge fiscale élevée en comparaison de celle d'autres cantons. Si l'initiative devait être acceptée, il se trouverait nettement en tête, avec des taux d'imposition que l'on ne trouve actuellement nulle part en Suisse ».

Pour la direction des finances, « l'initiative déposée impliquerait de graves préjudices pour l'économie bernoise » et « les efforts entrepris pour encourager l'économie bernoise seraient voués à l'échec ». L'autorité cantonale indique cependant que sa proposition « du rejet de l'initiative ne doit pas être interprétée comme une opposition à toute modification de la loi d'impôt dans un proche avenir. Nous savons qu'une révision partielle de la loi d'impôt devra intervenir avec effet au 1er janvier 1975 », précise-t-elle.

Camionnette contre poids lourd: un blessé
Hier, à 6 h 15, un camion avec remorque transportait une longue plaque de béton armé destinée aux travaux en cours sur la route du Taubenloch. Alors qu'il roulait route de Berne, le camion qui attendait la police devant l'accampement pour traverser la ville, ralentit son allure et une camionnette conduite par M. Thomas Serreaglio, né en 1945, domicilié à Buetting, vint emboutir l'arrière du poids lourd. La camionnette fut l'avant enfoncé et le conducteur resta coincé dans l'habitacle. Souffrant de diverses fractures aux jambes, de plaies dans le dos et au visage, il a été hospitalisé. De l'huile s'étant répandue sur la route, les pompiers de Nidau ont été mobilisés pour le nettoyage.

CERLIER
Un nouveau président de commune
En remplacement de Mlle Doris Ryser (UDC), qui avait démissionné avant la fin de son mandat par manque de temps, les électeurs de Cerlier ont élu leur nouveau président de commune en la personne de M. Peter Walther (UDC), notaire, précédemment vice-président, jusqu'à la fin de la législature en 1973. Aucun autre candidat n'avait été présenté. M. Rudolf Kuenzi (UDC), agriculteur, a été élu nouveau conseiller communal.

L'hôpital de Beaumont a besoin de 800.000 fr. pour 200 lits mécaniques

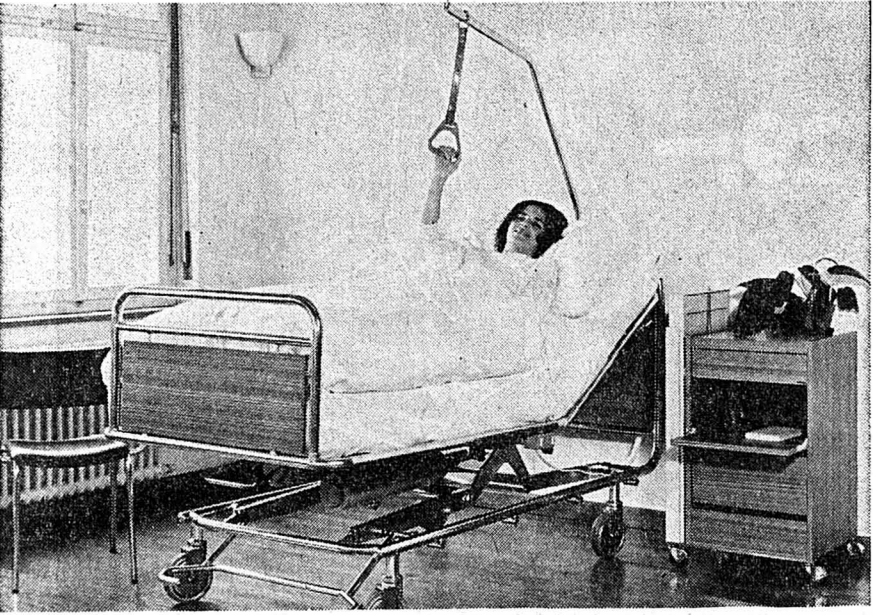
Une fois de plus l'hôpital de district lance un appel à la générosité publique. Il a besoin dans un très bref délai de 200 lits munis de moteurs. Il est quelque peu curieux que chaque fois qu'un hôpital a besoin d'un matériel spécial, il doive faire appel à la population, qui répond toujours favorablement à ces « SOS ».

Récemment le président de la commission de l'hôpital a donné une conférence de presse et a expliqué les buts de cette nouvelle campagne.

M. Walter Koenig rappela qu'un jour ou l'autre chaque habitant de la région biennoise aura peut-être besoin de soins hospitaliers. Personne n'est à l'abri de l'accident ou de la maladie. L'hôpital de Beaumont a besoin dans le plus bref délai de 200 lits à

niveau. Ces lits n'offrent pas seulement un confort appréciable au malade, mais facilitent grandement la tâche du personnel soignant. Ils présentent notamment les avantages suivants: le malade peut le régler lui-même; l'infirmière peut le placer à hauteur voulue pour son travail, ce qui évite la fatigue; le médecin peut choisir la position la plus favorable pour donner ses soins; le personnel auxiliaire peut le déplacer sans grande peine.

D'autres avantages caractérisent encore ces nouveaux lits. Chaque lit coûte 4000 fr.; il faudrait donc que l'hôpital trouve 800.000 fr. s'il veut acquérir 200 lits. Nul doute qu'une fois de plus la générosité publique ne sera pas un vain mot et que d'ici peu la maison hospitalière pourra disposer de ces 200 lits.



Des lits comme celui-ci, l'hôpital de Beaumont espère bientôt pouvoir en disposer de 200. (Avipress - Ad. G.)

LA VIE POLITIQUE

Avant les élections: les socialistes romands

Durant la présente législature, le parti socialiste romand est représenté au Conseil municipal permanent par M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles et député. Elu en 1960, il est à nouveau candidat au Conseil municipal permanent. Au Conseil municipal non permanent, le PSR est représenté par M. Daniel Graf. Son mandat de huit ans venant à échéance, il ne se représente plus. Au Conseil de ville cinq conseillers socialistes romands siègent. M. Jean-Claude Serquet ne se représente plus. Voici la liste des candidats pour les élections de mi-novembre:

nouvelles). André Ory, vice-chancelier de l'Etat; Claude Merazzi professeur; Roland Villars, professeur; Rodolphe Grimm, polisseur, (tous anciens). Robert Didier, employé cantonal; Jean Juillerat, mécanicien; Roland Perrin, photographe; Jean-Carl Fedier, architecte; Joseph Kaiser, maître de dessin; Georges Chételat, horloger; Maurice Chatton, employé des CFF; Charles Bourquin, concierge; Armand Zahnd, employé de la DAT; Antoine Petermann, facteur; Emile Bouchet, chef de groupe; Marcel Erard, facteur; André Bandelier, ingénieur; Jean Mahon, facteur; Gian-Pietro Milani, enseignant; Daniel Schlaeppli, employé des PTT; Emile Koller, contrôleur statistique; Maurice Metz, employé à l'entreprise des transports, (tous nouveaux).

Lors des dernières élections, M. Jean-Roland Graf avait obtenu 11.055 suffrages et, en 1964, alors que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote, il totalisait 4173 suffrages. MM. Rodolphe Grimm obtenait 2636 suffrages, André Ory 2647, Roland Villard 2599, et Claude Merazzi 2297.

Trois événements imprévus en retardent la finition Après quinze ans de travaux, la gare de Berne n'a toujours pas été inaugurée

La gare de Berne, qui offrira un jour un important complexe ferroviaire, commercial et de détente, n'est pas encore terminée. Elle aurait dû l'être, sauf erreur, cet automne, en ce sens que l'on pensait inaugurer le gros œuvre en 1972. Les usagers de ce vaste centre, surtout les Bernois qui ont la vision de ces chantiers depuis une quinzaine d'années, se demandent ce qu'il en est de la gare que l'on dit être la plus moderne de Suisse.

de la place, ont mis au jour d'importantes fondations, des passages souterrains et des murailles ayant appartenu à la cité moyen-âgeuse de Berne, dont une partie des murailles d'enceinte et le quartier où se trouvait la fameuse « Tour de Saint-Christophe » que l'on avait rasée il y a un siècle environ, à la suite d'un vote au Conseil de ville où il y eut une seule voix de majorité! Les autorités législatives de la Ville fédérale viennent de donner leur approbation quant à la conservation de ses ruines. Et mainte-

nant, de nouveaux travaux de terrassement et de maçonnerie sont nécessaires à la conservation de ces témoins du glorieux passé de la cité du président Tschaepf. Et on peut ajouter enfin une troisième raison: l'architecte en chef des travaux de construction de la gare, le professeur J.-W. Huber, a changé de poste et il n'a pas encore été remplacé. M. Huber a été appelé au poste de directeur des constructions fédérales.

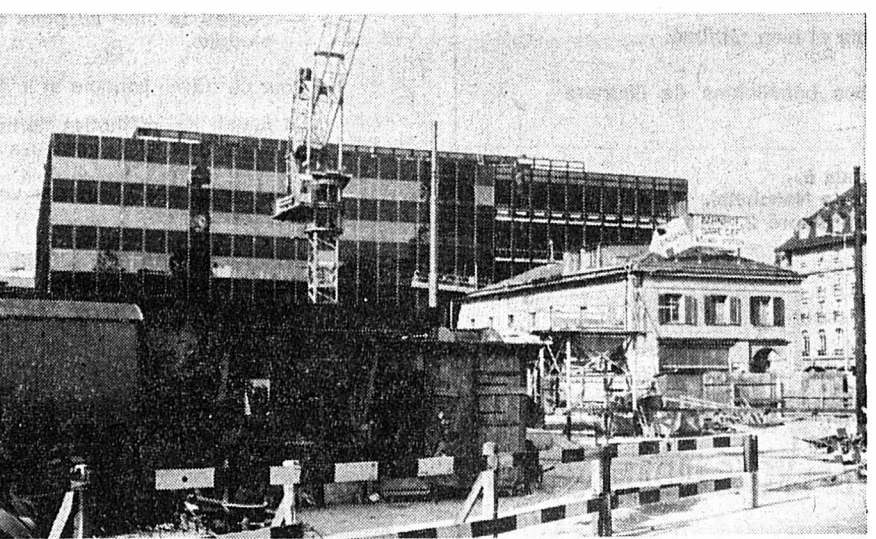
Marcel PERRET

LA LENTEUR DE L'ADMINISTRATION, TOUJOURS ELLE...

Commencée en 1957, on espère cependant qu'elle pourra être mise entièrement en service en automne prochain, ou au plus tard en 1974. Mais, que se passe-t-il donc? Rien de grave pour un pays où l'administration, comme partout ailleurs — soulignons-le — reste une lourde, une très lourde machine! Selon une source digne de foi, trois raisons motivent ce ralentissement dans les finitions. Les CFF ont dû presque stopper certains travaux à cause de la ville de Berne... La Ville de Berne a dû interrompre, ou presque, tout le travail qui la concerne à cause de la Confédération... La Confédération... Ici, c'est la lenteur de l'administration qui apparaît dans toute sa grandeur...

La ville de Berne, en effet, attend les subsides auxquels elle a droit de « Maman Helvétia » pour l'édification des passages sous-voies conduisant le piéton des quartiers extérieurs aux divers services de la gare, et pour l'aménagement des environs. Comme aucune décision n'a encore été prise à ce propos, il ne reste qu'à patienter...

QUAND L'HISTOIRE S'EN MELE...
Ce n'est pas tout! Il y a encore une autre raison. Lors des travaux d'excavation entre la gare, l'UBS et un grand magasin



A la gare de Berne, l'ancien et le moderne forment un bien curieux mélange. (Avipress - M. P.)

JURA - JURA - JURA

ELECTIONS SANS SURPRISES À PORRENTROY

19 radicaux, 16 démo-chrétiens et 6 socialistes au Conseil de ville

De notre correspondant:
Le dépouillement des bulletins de vote pour le Conseil général de Porrentruy — institution nouvelle, mise en place pour la première fois à Porrentruy — s'est terminé très tard dans la nuit de dimanche à lundi. Les résultats obtenus par les trois partis en lice sont les suivants: libéraux-radicaux: 1617 listes (731 non modifiées et 886 modifiées); démo-chrétiens: 1309 listes (592 et 717); socialistes: 568 listes (273 et 295).

Les 41 sièges du Conseil de ville se répartissent donc de la manière suivante: libéraux-radicaux: 19 sièges; démo-chrétiens: 16 sièges; socialistes: 6 sièges. On remarque donc que, malgré le petit nombre de leurs représentants, ce sont les socialistes qui joueront le rôle d'arbitres au Conseil de ville. Il en ira d'ailleurs de même au Conseil communal si les démo-chrétiens obtiennent la mairie dimanche prochain, puisqu'on aurait alors en présence quatre radicaux et quatre démo-chrétiens. L'élu socialiste, M. François Mertenat, aurait alors le privilège du « coup de pouce » d'un côté ou de l'autre, au gré des décisions à prendre. Cette perspective n'est sans doute pas faite pour déplaire aux socialistes qui peuvent facilement faire pencher la balance lors du scrutin de dimanche prochain.

Parmi les 99 candidats présentés par les trois partis, les suivants ont été élus:
● Parti démocrate-chrétien: Jean Fridez, 1362 voix; Pierre Bourquin, 1357; Aurèle Jolissaint, 1353; Claude Gigon, 1348; Jean Wahl, 1335; Gérard Quenet, 1324; Pierre Gredy, 1275; René Fleury, 1269; Michel Vermot, 1268; Serge Bouille, 1267; Jean-Pierre Charriette, 1267; Daniel Jeanbourquin, 1263; Philippe Gressot, 1262; Jean Aebly, 1248; Maurice Thurber, 1243; Louis Lachat, 1211.

● Parti libéral-radical: Edmond Montavon, 1677; David Stucki, 1636; Louis Crevoiserat, 1582; Stothène Perrolle, 1581; Germain Adatte, 1530; Daniel Luthi, 1524; Aimé Perret, 1519; Jean-Paul Weber, 1511; André Hoffmann, 1501; André Wieland, 1500; Gaston Guelat, 1497; Michel Fluckiger, 1488; Paul Fluckiger, 1482; Serge Fleury, 1475; Michèle Milliet, 1475; Ernest Paretelli, 1474; Jean-Pierre Dietlin, 1455; Pierre Schaffter, 1446; Jacques Richard, 1442.

● Parti démocrate-chrétien: Romain Dessarzin, 708; René Godat, 707; Pierre Crevoiserat, 677; Evelyne Bernhard, 662; Berry Luscher, 648; Francis Voisard, 623. A remarquer que sur 21 femmes inscrites sur les trois listes, deux seulement accèdent au Conseil de ville... La politique, à Porrentruy, demeure donc une affaire d'hommes. En ce qui concerne la position que le parti socialiste — dont le candidat a été évincé au premier tour — adoptera au second tour, une réunion aura lieu ce soir. Il ne fait guère de doute que ce parti décidera d'accorder son appui au candidat démocrate-chrétien Theubet.

cette liste, les quatre candidats suivants prendront leur place au Conseil de ville: Marc-Alain Berberat, 1440; Alain Steiner, 1440; Roland Coulon, 1410; Gaston Gerber, 1437.

● Parti démocrate-chrétien: Jean Fridez, 1362 voix; Pierre Bourquin, 1357; Aurèle Jolissaint, 1353; Claude Gigon, 1348; Jean Wahl, 1335; Gérard Quenet, 1324; Pierre Gredy, 1275; René Fleury, 1269; Michel Vermot, 1268; Serge Bouille, 1267; Jean-Pierre Charriette, 1267; Daniel Jeanbourquin, 1263; Philippe Gressot, 1262; Jean Aebly, 1248; Maurice Thurber, 1243; Louis Lachat, 1211.

● Parti libéral-radical: Edmond Montavon, 1677; David Stucki, 1636; Louis Crevoiserat, 1582; Stothène Perrolle, 1581; Germain Adatte, 1530; Daniel Luthi, 1524; Aimé Perret, 1519; Jean-Paul Weber, 1511; André Hoffmann, 1501; André Wieland, 1500; Gaston Guelat, 1497; Michel Fluckiger, 1488; Paul Fluckiger, 1482; Serge Fleury, 1475; Michèle Milliet, 1475; Ernest Paretelli, 1474; Jean-Pierre Dietlin, 1455; Pierre Schaffter, 1446; Jacques Richard, 1442.

● Parti démocrate-chrétien: Romain Dessarzin, 708; René Godat, 707; Pierre Crevoiserat, 677; Evelyne Bernhard, 662; Berry Luscher, 648; Francis Voisard, 623. A remarquer que sur 21 femmes inscrites sur les trois listes, deux seulement accèdent au Conseil de ville... La politique, à Porrentruy, demeure donc une affaire d'hommes. En ce qui concerne la position que le parti socialiste — dont le candidat a été évincé au premier tour — adoptera au second tour, une réunion aura lieu ce soir. Il ne fait guère de doute que ce parti décidera d'accorder son appui au candidat démocrate-chrétien Theubet.

BEVI

COURTELARY

Elections municipales

(sp) Les élections municipales ont été fixées aux 2 et 3 décembre. Les citoyens y prendront part pour la première fois. En effet, il y a quatre ans, l'exécutif communal avait été réélu tacitement.

MOUTIER BASSECOURT DELEMONT

La patinoire est ouverte

(c) Dimanche les patineurs de Moutier et des environs se sont rendus en masse à la patinoire qui avait ouvert ses portes.

MALLERAY Montée des cloches

(c) C'est samedi qu'a eu lieu la cérémonie de la bénédiction des cloches de la nouvelle église catholique de Malleray. La manifestation a été quelque peu entravée par la pluie. On y notait la présence de nombreuses personnalités de la vallée de Tavannes alors que la bénédiction liturgique était faite par Mgr Gabriel Cuenin. La fanfare de Malleray et le chœur mixte ont également prêté leur concours à cette cérémonie.

Collisions en chaîne

(c) Hier après-midi, alors qu'une colonne de voitures qui traversait la localité devait ralentir et s'arrêter, un automobiliste de Bassecourt ne put stopper à temps. Son véhicule heurta la voiture qui le précédait. Celle-ci se jeta à son tour contre sa devancière. Cette triple collision a fait pour 10.000 francs de dégâts.

Nouveau secrétaire communal

(c) Le Conseil communal a nommé un nouveau secrétaire communal en la personne de M. Roland Stadelmann, employé de commerce, qui succède ainsi à feu Henri Guerdat.

Collision et voiture en feu

Hier vers 19 heures, une voiture qui débouchait de la rue de la Vauche sur celle du Stand a été heurtée par une autre voiture qui survenait sur sa droite. La collision a été violente. Renversée sur le flanc, puis remise sur ses roues, la première voiture a pris feu. Cependant, grâce à une rapide intervention d'habitants du quartier avec des extincteurs, le sinistre a pu être maîtrisé à temps. Une jeune fille d'Envelier qui se trouvait dans ce véhicule a subi une commotion cérébrale. Elle a été hospitalisée. Les dégâts s'évaluent à 6000 francs.

FRIBOURG - FRIBOURG

Le drame de Marly: corps retrouvé A propos de la nouvelle loi fiscale Les contre-arguments du M.P.F.

(c) Nous avons relaté dans notre dernière édition le double drame qui a endeuillé deux familles de Marly. Un jeune homme de 17 ans ayant été tué dans un accident de la circulation, son meilleur ami avait été si vivement impressionné par cette nouvelle qu'il sauta du haut du pont de Péroles, dans la Sarine. Les recherches entreprises par les hommes-grenouilles de la gendarmerie fribourgeoise, qui avaient été interrompues dimanche à la tombée de la nuit, ont abouti hier matin à la découverte du corps du jeune homme, non loin du pont.

De notre correspondant:
La nouvelle loi fiscale fribourgeoise, votée par le Grand conseil le 7 juillet, fait l'objet de trois demandes de référendum émanant de comités divers, dont les présentations sont d'ailleurs, et paradoxalement, diamétralement opposées sur plusieurs points. Le conseiller d'Etat Arnold Waerber, directeur des Finances, a eu beau jeu, dans ces conditions, de répondre aux comités référendaires en mettant le doigt sur leurs contradictions. Pourtant, le Mouvement populaire des familles (de qui émane l'une des demandes de référendum) n'est pas

d'accord avec les remarques de M. Waerber. Il développe ses contre-arguments dans un long texte que nous résumons ici.
Le M.P.F. qualifie les observations de M. Waerber de « tendancieuses et unilatérales ». Il écrit: « Il est faux de prétendre que les législations cantonales ne prévoient pas l'exonération des allocations familiales. Genève et Valais ne les imposent pas. Le M.P.F. poursuit: « De plus, la Chambre de droit administratif du Tribunal fédéral a jugé que les allocations familiales servies par une caisse de compensation ont un caractère social. Si ces allocations sont des prestations sociales et non la rémunération d'un travail, elles ne peuvent donc être considérées comme un revenu. »

Epargne contre inflation: intéressante expérience à Fribourg

Nous avons déjà fait état, brièvement, de l'exemple donné par une industrie du chocolat de Fribourg en matière de promotion de l'épargne. L'expérience, un instant bloquée, a connu un développement fort intéressant. En 1970, l'entreprise adressait une communication à son personnel. Pour apporter sa contribution au combat contre l'inflation, elle proposait un plan d'encouragement à l'épargne. Il s'agissait de prélever chaque mois quelques dizaines de francs sur les salaires. Cet argent devait être placé en compte dans une banque, par les soins du service du personnel de l'entreprise. Les montants accumulés devaient être bloqués, au choix de chaque épargnant, pendant 1, 2 ou 3 ans. A un intérêt de base favorable, s'ajoutait une prime, accordée par l'entreprise, de 20 % pour les comptes bloqués pendant un an, 50 % pour deux ans et 100 % pour trois ans. Dans ce dernier cas, par exemple, l'intérêt de base doublait donc.

prise, en revanche, n'insistait plus pour obtenir une adhésion quasi générale au système. Elle se bornait à rappeler que le « troisième pilier » (l'épargne individuelle) doit aider à soutenir la construction d'une meilleure assurance-vieillesse. En fin de compte, 118 membres du personnel de l'entreprise, soit un tiers du personnel, participent à cette campagne d'épargne.

INQUIETUDE

Dans les milieux des travailleurs, certains s'inquiètent de l'utilisation des montants épargnés. Cet argent, bien évidemment, est placé par la banque. « On ne le laisse pas dormir dans une cassette au fond du jardin », selon l'expression de M. Gérard Ducarroz, directeur de la chambre de commerce. De toute manière, la masse n'est pas telle qu'on puisse soupçonner l'entreprise de « travailler », par le canal de la banque, avec l'argent des travailleurs. D'autre part, on peut diverger d'opinion, quant à l'efficacité anti-inflationniste de cette épargne. Il n'en est pas moins indiscutable que le frein à la consommation est réel. Il est certain, également, que les travailleurs touchent, en s'associant à cette forme d'épargne, un intérêt nettement supérieur à celui qui leur serait servi sur un carnet d'épargne ordinaire. L'important n'est-il pas de commencer, un jour, à épargner? M. G.

Récompense pour 150 nouveaux paysans

Renonçant à la traditionnelle séance de clôture des examens à l'Institut agricole de Grangevaux, M. Placide Robadey, a souligné que ces 150 jeunes gens constituent environ 60 % de la relève agricole. La paysannerie, dit-il, est en passe d'acquiescer une formation professionnelle systématique. On estime que 95 % des exploitants auront bénéficié des cours de l'Institut agricole, dans une dizaine d'années. Il convient d'ailleurs de souligner que les jeunes gens diplômés en 1972 proviennent d'exploitations d'une surface moyenne de 18,5 hectares, soit 50 poses, alors que la moyenne suisse par exploitation est de 7 hectares. La plupart travaillent donc sur des domaines déjà bien structurés. Douze jeunes paysans ont obtenu le diplôme de maîtrise en agriculture qui en fait de véritables chefs d'entreprise. Dix jeunes filles ont terminé leurs études à l'école ménagère agricole et neuf femmes ont obtenu le diplôme du « cours ouvert ». Trois autres ont subi avec succès l'examen professionnel ménager. Cinq jeunes gens ont terminé l'apprentissage agricole, 56 ont terminé l'école d'agriculture et 53 ont obtenu le diplôme de capacité professionnelle agricole.

M. Placide Robadey a affirmé que ces paysans, qui ont mis tous les atouts de leur côté, offrent une image reconfortante d'agriculteurs confiants en leur avenir, alors même que les soucis ne leur sont pas épargnés. Les agriculteurs manquant de formation professionnelle, âgés en majorité, sont ceux chez qui l'inquiétude face à l'avenir est la plus vive.

ESTAVAYER-LE-LAC Voiture contre ambulance: trois blessés

(c) Hier, vers 15 h 10, l'ambulance officielle d'Estavayer-le-Lac se rendait entre Chyres et Yvonand, un accident s'était produit, un camion étant entré en collision avec un trax. Alors qu'elle circulait à la route du Port, à Estavayer, feu et sirène enclenchés, l'ambulance fut violemment heurtée par une voiture qui se dirigeait vers le lac, conduite par une habitante de Grandcour qui était accompagnée d'une amie. Ces deux femmes, ainsi qu'un infirmier, passager de l'ambulance, ont été blessés. Seule la passagère de la voiture était encore hospitalisée hier soir. Dégâts estimés à 7000 francs.

POUR LA FEMME MARIÉE

« Le canton de Fribourg — écrit encore le M.P.F. — était le seul qui avait introduit un régime de faveur envers la femme qui a une occupation professionnelle. Cette innovation avait été reconnue comme une solution d'avant-garde au problème du cumul des salaires. Ce régime de faveur a été supprimé. Le M.P.F. y reste favorable, mais il est partisan d'un plafond pour son obtention. Il poursuit: « Il est vrai que les déductions pour personnes mariées, pour enfants et pour les primes d'assurance ont été fortement augmentées dans la nouvelle loi. Cependant, ce système favorise avant tout les revenus élevés. »

En conclusion, le M.P.F. admet que la nouvelle loi « apporte des avantages à quelques contribuables, mais si peu nombreux qu'il ne peut y souscrire ».

FRANCE VOISINE

Un coup de feu de cambrioleur: l'auteur a avoué

(c) Nous avons relaté hier la tentative de cambriolage suivie de coups de feu, avenue Jean-Jaurès à Belfort, samedi soir. La police a réussi à mettre la main sur l'auteur de ce méfait. Il s'agit de Max Kosnaski, 26 ans, individu qui avait déjà eu affaire avec la police et qui s'était réfugié chez une amie à Belfort, dans une rue située non loin de la gare. On a découvert chez lui un sac dans lequel se trouvaient du tabac et des cigarettes volées. Kosnaski qui avait d'abord nié énergiquement avoir tiré le coup de feu qui blessa gravement M. Georges Gibaud, de Belfort, et sans gravité Mme Marchal, commerçante riveraine, s'est mis à table hier. Il avait opéré apparemment seul. Gardé à vue, le malfaiteur est inculpé de vol qualifié et d'homicide volontaire et sera présenté aujourd'hui au Parquet de Belfort.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler



On fait confiance à ses capacités!

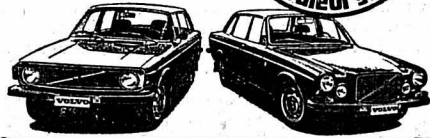
Un homme sur lequel tant de personnes comptent a besoin d'une voiture sur laquelle il peut compter. **Toujours et partout!** Seule une voiture dont les capacités et performances

exigées ne faiblissent pas au cours des années est vraiment économique. Pour autant que son prix soit raisonnable. Ce qui est toujours le cas pour les Volvo.



VOLVO

Quand on exige des capacités.



2001 Hauterive/Neuchâtel: Garage M. Schenker, tél. 038 33 13 45.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS

Y PERRITAZ

Chasselas 19, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 55 18.

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste ...

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **annonces sous chiffres** à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PEAUX

DE DÉCORATION

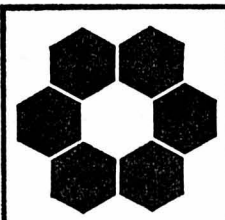
— housses pour sièges de voitures.

Mme Wagner,
Pain-Blanc 17,
Serrières.
Tél. 31 53 67.

DÉMONSTRATION



CRÈME DE PROTECTION
HORMETA
AUX EXTRAITS DE CAROTTES
du 31 octobre au 4 novembre



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

UN CADEAU POUR VOUS

Lors de votre achat d'une crème de protection aux extraits de carottes, il vous sera offert gratuitement un tube de crème traitante pour les mains, **HORMETA**

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

... c'est ainsi que l'on descend les pistes de neige poudreuse avec les pulls douillets et fuseaux "à tout casser" de Vêtements Frey

Formidable pour skier et luger

Pullover de ski
Tricot-côtes
Différentes couleurs
Pure laine vierge
Tailles: 104-176;
30.- à 45.-

30.-

Ces deux pantalons de ski sont dotés de la médaille olympique.

OFFIZIELLER AUSSTATTER DER SCHWEIZER OLYMPIA-MANNSCHAFT
SPONSOR OFFIZIEL DE L'EQUIPE OLYMPIQUE SUISSE
FORNITORE UFFICIALE DELLA SQUADRA OLYMPICA SVIZZERA

GIUNTO OLYMPISCHE SPIELER
OLYMPIC EQUIPMENT

Prix sensationnel
Une coupe fantastique

Pant à ski
Couleurs: noir, marine et brun
Helanca/Rayonne
Tailles: 116-170;
29.- à 51.50

29.-

Frey

Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche pour son service des polices un ou une

COLLABORATEUR (TRICE)

Ce poste conviendrait à une personne de langue maternelle française et étant en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce ou d'un titre équivalent.

Il s'agit d'un travail de correspondancier demandant de l'initiative et de la ponctualité. Des connaissances en assurances seraient désirées mais pas indispensables. De bonnes notions de la langue allemande seraient appréciées.

Entrée en fonction à convenir.

Nous offrons un emploi intéressant, stable et bien rétribué.

Notre organisation est moderne et nous bénéficions de l'horaire individuel.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel. M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.

Winterthur
ACCIDENTS



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

AGENT DE MÉTHODES

Notre nouvel employé devra s'occuper principalement de:

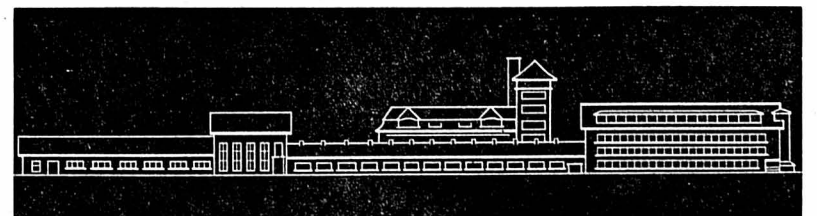
- Etudes de place de travail et de temps
- Etudes de rationalisation et d'organisation du travail
- Etudes de mise au point des moyens de production pour nouveaux produits.

Pour ce travail variable et intéressant, nous désirons:

- Agent de méthodes formé par un cours ASET (ou autre cours équivalent) et ayant quelques années d'expérience.

Nous attendons volontiers vos offres de service ou votre appel téléphonique.

CONDENSATEURS FRIBOURG S.A.
Département du personnel,
route de la Fonderie 8,
1700 Fribourg.
Tél. (037) 82 11 31.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La commission élargie des Etats propose la réduction de la cavalerie à 9 escadrons

De notre correspondant de Berne : La commission élargie des affaires militaires du Conseil des Etats a siégé hier sous la présidence de M. Carlos Grosjean de Neuchâtel et en présence de M. Gnaegi, conseiller fédéral et chef du département militaire.

d'hui parfaitement certaines missions. C'est pourquoi cette majorité ne peut admettre la suppression totale de cette arme comme le propose le Conseil fédéral pour des raisons de rationalisation et de mécanisation de l'armée selon des principes modernes.

Quoi qu'en soit, cette position montre l'attachement du pays à une certaine tradition et il serait dommage de le déplorer au moment où s'écrivent tant de valeurs patriotiques. Tant pis pour le rationalisme et dans ce cas-là, un peu de poésie ne fera pas de mal.

Vers la suppression de barrages militaires sur les rives du Rhin

BERNE, (ATS). — Le conseiller national Bachtold (ind-Be) a demandé le 6 mars dernier, sous la forme d'une petite question, que les barrages militaires, aménagés sur les rives du Rhin supérieur depuis la dernière guerre mondiale, soient supprimés.

dant l'hiver 1972-73, alors que le niveau des eaux du fleuve est particulièrement bas. Les résultats fournis par ces travaux permettront de prendre des mesures analogues partout où les exigences militaires les permettront.

Dans l'intervalle, le département militaire a chargé le service du génie et des fortifications d'examiner, en collaboration avec les organes régionaux du commandement compétent, s'il serait possible, pour certains ouvrages, de supprimer complètement ou en partie les barrages aménagés dans le lit du Rhin.

Elles considèrent unanimement ce règlement comme discriminatoire, et font remarquer qu'aujourd'hui elles ne sont pas acceptées à Zurich entre 10 h 30 et 13 h.

Compte tenu de cette mission, ainsi que des efforts entrepris par les organes militaires pour répondre dans la mesure du possible aux désirs, compréhensibles en eux-mêmes, des responsables de la protection de la nature, des essais visant une certaine élimination de ces barrages dans le lit fluvial seront faits pendant l'hiver 1972-73.

Balair, quant à elle, n'est pas d'accord avec les arguments du Conseil d'Etat zuricois. Il n'est pas vrai que les compagnies de vol à la demande emploient du matériel plus vieux et plus bruyant que les autres sociétés.

VAUD

Ouverture de l'Ecole supérieure suisse des arts graphiques

LAUSANNE (ATS). — L'Ecole supérieure suisse des arts graphiques, premier technicum créé sur le plan national pour les métiers de l'imprimerie, de la lithographie et de la reliure, a ouvert ses portes lundi matin à la rue de Genève, à Lausanne, sous la direction de M. Antonio Abbondio et en présence des délégués des autorités politiques et des milieux professionnels.

seil de fondation, a précisé que la nouvelle école allait former, en six semestres d'enseignement en français et en allemand, des ingénieurs techniciens «ETS», pour les arts graphiques. La première volée compte 25 élèves et l'établissement pourra en accueillir 75 au total.

Suites mortelles

(c) Grièvement blessée lors d'un accident de la circulation qui s'est produit dimanche sur l'autoroute Genève - Lausanne, Mme Céline Stegmann, âgée de 75 ans, domiciliée à Genève, est décédée hier à l'hôpital cantonal à Lausanne, où elle avait été transportée.

Arrivée des réfugiés ougandais en fin de semaine

BERNE, (ATS). — Les 200 réfugiés apatrides d'Ouganda, que le Conseil fédéral a décidé le 11 octobre dernier d'accueillir en Suisse, arriveront dans notre pays vraisemblablement jeudi ou vendredi, par voie aérienne.

Concerts pop et trafic de drogue

VEVEY (ATS). — Deux concerts de musique pop ont réuni près de 4000 jeunes gens samedi et dimanche à Montreux. A ce propos, la «Feuille d'avis de Vevey» annonçait lundi que onze personnes avaient été arrêtées à l'issue des représentations, pour trafic de drogue. Il a été constaté une fois de plus que les concerts pop constituent un véritable marché de stupéfiants, écrit le quotidien svevisan. Il ajoute qu'à la suite d'un autre concert pop qui eut lieu à Montreux le 23 juillet dernier, une vingtaine de personnes ont été appréhendées pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Un verdict fédéral qui fera du bruit

(c) La Cour de cassation du Tribunal fédéral a prononcé en date du 27 octobre 1972, un jugement, qui fera du bruit en Suisse, ce d'autant plus qu'il s'agit d'un cas compliqué, qui peut se renouveler chaque jour un peu partout dans notre pays, une question préjudicielle, sur laquelle reviendront bien des avocats en d'autres occasions, étant à l'avant-garde. Mais expliquons-nous : le Tribunal fédéral a donc acquiescé à un plaignant — en l'occurrence un avocat lucernois — qui avait été condamné par la Cour suprême du canton de Lucerne à une amende de 10 francs pour avoir parké sa voiture sur une place réservée à la police.

Nouveau centre romand d'enseignement viticole et arboricole

LAUSANNE (ATS). — L'Ecole de viticulture, d'oenologie et d'arboriculture, dont les locaux et installations se trouvent à la station fédérale de recherches agronomiques de Lausanne, devra être transférée avant le 1974 à Changins-sur-Nyon. C'est là en effet que sera déplacée la station fédérale, qui doit faire place dans la capitale vaudoise au nouveau centre hospitalier universitaire.

TESSIN

Réquisitoire au procès de Robiei

CEVIO (ATS). — Le procès sur la catastrophe de Robiei-Stubiasco qui fit 17 morts, est entré dans sa deuxième phase, lundi, avec un réquisitoire de 4 heures du procureur général du Sopra-Ceneri, M. Luciano Giudici. Le procureur a examiné les éléments fondamentaux à l'origine de la catastrophe du 15 février 1966, ainsi que les rapports de responsabilité entre l'entreprise, la direction des travaux et la direction du chantier.

MOTIONS SUR LES AVIONS DE COMBAT

Mais, la question de la cavalerie n'a pas été l'unique objet abordé hier par la commission du Conseil des Etats. Elle a en effet accepté à l'unanimité deux motions sur les avions de combat. Ces motions, l'une de M. G.A. Chevallaz (rad. Vaud) et l'autre de M. Baumann (UDC, Argovie), en des termes approchantes demandent au Conseil fédéral «de soumettre aux Chambres dans le cadre du renouvellement de notre flotte aérienne en fonction des conditions particulières à notre pays, des expériences d'ailleurs, des possibilités de fabrication et de livraisons à terme rapproché dans le cadre de notre planification financière». Cet énoncé semble effectivement cerner le problème dans le cadre raisonnable qui convient.

SUISSE ALEMANNIQUE

Onze «rockers» arrêtés à Lucerne

(c) La police municipale lucernoise a procédé dimanche en fin de soirée à l'arrestation de onze «rockers», faisant partie d'une bande qui a détruit le mobilier du restaurant «Orsini», le gérant ayant catégoriquement refusé de servir les jeunes gens, qui s'étaient déjà conduits à plusieurs reprises de façon plus que désagréable dans le restaurant en question. Sans crier gare, les «rockers» empoignèrent tables et chaises, qu'ils expédièrent à travers le local, détruisant des vitrines, de la vaisselle et d'autres installations.

L'Eglise réformée française de Bâle fête ses 400 ans

(c) L'Eglise réformée française de Bâle fêtera, les 4 et 5 novembre, le 400ème anniversaire de sa fondation. Elle fut en effet créée en août 1572 lorsque de très nombreux protestants français, fuyant les massacres de la Saint-Barthélemy, vinrent chercher asile sur les bords du Rhin, où se trouvait déjà un groupe de réfugiés wallons chassés de leur pays par les persécutions du duc d'Albe.

Premier congrès mondial pour secrétaires à Berne

BERNE (ATS). — Le premier congrès mondial pour secrétaires, qui durera jusqu'à vendredi, s'est ouvert lundi à Berne. Pendant une semaine, quelque 230 secrétaires — dont 3 hommes — de 30 pays entendront de nombreux exposés donnant un aperçu des problèmes qui se posent à une secrétaire dans l'entreprise moderne.

Elections au Conseil de ville de Coire

COIRE, (ATS). — L'Alliance des indépendants, qui se présentait pour la première fois, a conquis 3 des 21 sièges, lors des élections au Conseil de ville de Coire (Législatif). Ce résultat a fait perdre 2 sièges aux démocrates et 1 aux radicaux. La nouvelle composition du conseil de ville de Coire se présente de la manière suivante : socialiste 4 sièges (4), parti démocrate-chrétien 6 (6), Alliance des indépendants 3 (3), radicaux 4 (5) et démocrates 4 (6).

Chalet incendié

(c) Une famille lausannoise avait loué un chalet de vacances à Val-d'Illiez, chalet appartenant à M. Denis Geyx-Fabry, domicilié à Val-d'Illiez. Au cours du week-end les lausannois séjourneront dans l'immeuble et employeront la cheminée. A leur départ, quelques heures plus tard, le feu éclata. Tout le chalet fut anéanti en pleine nuit. Rien pratiquement n'a pu être sauvé. Il y a pour une centaine de milliers de francs de dégâts.

SIX ANS DE RECLUSION POUR LE MEURTRIER DE VISPETERMINEN DANS LE HAUT-VALAIS

Le tribunal du Haut-Valais avait condamné H. à huit ans de réclusion pour meurtre, tentative de meurtre et lésions corporelles, l'avocat, Me Odilo Gutern, de Brigue, a recouru contre ce jugement. C'est ainsi que l'affaire vient de venir devant la Cour cantonale. Celle-ci a réduit la peine de deux ans, prenant en considération certaines circonstances atténuantes. Le meurtrier, malgré une enfance bien pénible, s'était toujours maîtrisé jusqu'ici bien que l'alcool ait suffi pour le transformer complètement. Il ressort d'autre part du rapport psychiatrique que le malheureux souffre de complexes d'infériorité et devient sous le coup de l'ivresse d'une méchanceté dangereuse.

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 28 octobre 1972 : 2 gagnants avec 6 numéros : 196,304 francs 85. 101 gagnants avec 5 numéros : 3887 francs 20. 7623 gagnants avec 4 numéros : 51 francs 50. 165.107 gagnants avec 3 numéros : 2 francs 40.

Nombreuses révisions constitutionnelles partielles en cours à l'heure actuelle

BERNE (ATS). — Malgré les travaux entrepris en vue d'une éventuelle révision totale de la constitution fédérale, de très nombreuses révisions partielles sont en cours à l'heure actuelle. Selon un état dressé à mi-octobre, pas moins de dix initiatives sont pendantes devant le Conseil fédéral. D'autres de parlementaires ont pour objet des modifications de la charte nationale. Enfin, diverses autres révisions, maintenant à l'étude, sont entreprises à la suite de décisions des autorités fédérales elles-mêmes. Comme on le sait, plusieurs projets d'initiatives en sont encore au stade de la récolte des signatures.

FORMATION ET RECHERCHE

Le message sur une révision des dispositions sur l'économie hydraulique (art. 24 bis et 24 quater) a été publié il y a quelques jours. Le Conseil fédéral fera connaître d'ici quelques semaines sa proposition sur le remplacement de l'article sur le mode d'abatage du bétail de boucherie (art. 25 bis) par une disposition plus générale sur la protection des animaux.

POLITIQUE CONJONCTURELLE

La procédure de consultation relative à un article constitutionnel sur la stabilisation de la conjoncture (art. 31 quinquième) est terminée. Dans le même ordre de préoccupations, un postulat sur la protection des consommateurs a été approuvé en 1968.

PREVOYANCE VIEILLESSE

En ce qui concerne l'initiative sur la participation des travailleurs dans l'entreprise (art. 34, alinéa 1, lettre b bis), des travaux ont été engagés pour connaître dans le détail la situation actuelle. Quant à la révision de l'assurance-chômage, demandée dans trois interventions parlementaires, les grandes lignes de la politique gouvernementale, du printemps dernier, prévoient le dépôt d'une proposition gouvernementale cette année ou l'an prochain.

Premier congrès mondial pour secrétaires à Berne

BERNE (ATS). — Le premier congrès mondial pour secrétaires, qui durera jusqu'à vendredi, s'est ouvert lundi à Berne. Pendant une semaine, quelque 230 secrétaires — dont 3 hommes — de 30 pays entendront de nombreux exposés donnant un aperçu des problèmes qui se posent à une secrétaire dans l'entreprise moderne.

Elections au Conseil de ville de Coire

COIRE, (ATS). — L'Alliance des indépendants, qui se présentait pour la première fois, a conquis 3 des 21 sièges, lors des élections au Conseil de ville de Coire (Législatif). Ce résultat a fait perdre 2 sièges aux démocrates et 1 aux radicaux. La nouvelle composition du conseil de ville de Coire se présente de la manière suivante : socialiste 4 sièges (4), parti démocrate-chrétien 6 (6), Alliance des indépendants 3 (3), radicaux 4 (5) et démocrates 4 (6).

Chalet incendié

(c) Une famille lausannoise avait loué un chalet de vacances à Val-d'Illiez, chalet appartenant à M. Denis Geyx-Fabry, domicilié à Val-d'Illiez. Au cours du week-end les lausannois séjourneront dans l'immeuble et employeront la cheminée. A leur départ, quelques heures plus tard, le feu éclata. Tout le chalet fut anéanti en pleine nuit. Rien pratiquement n'a pu être sauvé. Il y a pour une centaine de milliers de francs de dégâts.

SIX ANS DE RECLUSION POUR LE MEURTRIER DE VISPETERMINEN DANS LE HAUT-VALAIS

Le tribunal du Haut-Valais avait condamné H. à huit ans de réclusion pour meurtre, tentative de meurtre et lésions corporelles, l'avocat, Me Odilo Gutern, de Brigue, a recouru contre ce jugement. C'est ainsi que l'affaire vient de venir devant la Cour cantonale. Celle-ci a réduit la peine de deux ans, prenant en considération certaines circonstances atténuantes. Le meurtrier, malgré une enfance bien pénible, s'était toujours maîtrisé jusqu'ici bien que l'alcool ait suffi pour le transformer complètement. Il ressort d'autre part du rapport psychiatrique que le malheureux souffre de complexes d'infériorité et devient sous le coup de l'ivresse d'une méchanceté dangereuse.

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 28 octobre 1972 : 2 gagnants avec 6 numéros : 196,304 francs 85. 101 gagnants avec 5 numéros : 3887 francs 20. 7623 gagnants avec 4 numéros : 51 francs 50. 165.107 gagnants avec 3 numéros : 2 francs 40.

IMPOTS ET DROITS INDIVIDUELS

Le 11 avril dernier a été déposée une initiative sur l'assurance-responsabilité pour véhicules à moteur et cycles (art. 37 bis, alinéa 3). Les travaux en vue de la rédaction d'un article constitutionnel sur l'harmonisation fiscale sont en cours, ensuite du dépôt d'une initiative individuelle et de deux motions. Le Conseil fédéral présentera en 1975 un projet de disposition sur la taxe à la valeur ajoutée (art. 41 ter), demandée dans un postulat.

PROBLEMES CONCERNANT LE CONSEIL FEDERAL

Au cours de la première moitié de l'année prochaine, le Conseil fédéral a l'intention de prendre position, à l'occasion de la réforme de la loi sur l'administration fédérale, sur le nombre de membres que doit compter le gouvernement (art. 95), et une proposition est attendue cette année encore pour répondre aux trois postulats relatifs au mode d'élection du Conseil fédéral (art. 96, alinéa 1). Le 13 septembre 1971 a été déposée une initiative individuelle demandant la confirmation par le peuple de l'élection du gouvernement (art. 96, alinéa 2).

SUISSE ALEMANNIQUE

Onze «rockers» arrêtés à Lucerne

(c) La police municipale lucernoise a procédé dimanche en fin de soirée à l'arrestation de onze «rockers», faisant partie d'une bande qui a détruit le mobilier du restaurant «Orsini», le gérant ayant catégoriquement refusé de servir les jeunes gens, qui s'étaient déjà conduits à plusieurs reprises de façon plus que désagréable dans le restaurant en question. Sans crier gare, les «rockers» empoignèrent tables et chaises, qu'ils expédièrent à travers le local, détruisant des vitrines, de la vaisselle et d'autres installations.

L'Eglise réformée française de Bâle fête ses 400 ans

(c) L'Eglise réformée française de Bâle fêtera, les 4 et 5 novembre, le 400ème anniversaire de sa fondation. Elle fut en effet créée en août 1572 lorsque de très nombreux protestants français, fuyant les massacres de la Saint-Barthélemy, vinrent chercher asile sur les bords du Rhin, où se trouvait déjà un groupe de réfugiés wallons chassés de leur pays par les persécutions du duc d'Albe.

Premier congrès mondial pour secrétaires à Berne

BERNE (ATS). — Le premier congrès mondial pour secrétaires, qui durera jusqu'à vendredi, s'est ouvert lundi à Berne. Pendant une semaine, quelque 230 secrétaires — dont 3 hommes — de 30 pays entendront de nombreux exposés donnant un aperçu des problèmes qui se posent à une secrétaire dans l'entreprise moderne.

Elections au Conseil de ville de Coire

COIRE, (ATS). — L'Alliance des indépendants, qui se présentait pour la première fois, a conquis 3 des 21 sièges, lors des élections au Conseil de ville de Coire (Législatif). Ce résultat a fait perdre 2 sièges aux démocrates et 1 aux radicaux. La nouvelle composition du conseil de ville de Coire se présente de la manière suivante : socialiste 4 sièges (4), parti démocrate-chrétien 6 (6), Alliance des indépendants 3 (3), radicaux 4 (5) et démocrates 4 (6).

Chalet incendié

(c) Une famille lausannoise avait loué un chalet de vacances à Val-d'Illiez, chalet appartenant à M. Denis Geyx-Fabry, domicilié à Val-d'Illiez. Au cours du week-end les lausannois séjourneront dans l'immeuble et employeront la cheminée. A leur départ, quelques heures plus tard, le feu éclata. Tout le chalet fut anéanti en pleine nuit. Rien pratiquement n'a pu être sauvé. Il y a pour une centaine de milliers de francs de dégâts.

SIX ANS DE RECLUSION POUR LE MEURTRIER DE VISPETERMINEN DANS LE HAUT-VALAIS

Le tribunal du Haut-Valais avait condamné H. à huit ans de réclusion pour meurtre, tentative de meurtre et lésions corporelles, l'avocat, Me Odilo Gutern, de Brigue, a recouru contre ce jugement. C'est ainsi que l'affaire vient de venir devant la Cour cantonale. Celle-ci a réduit la peine de deux ans, prenant en considération certaines circonstances atténuantes. Le meurtrier, malgré une enfance bien pénible, s'était toujours maîtrisé jusqu'ici bien que l'alcool ait suffi pour le transformer complètement. Il ressort d'autre part du rapport psychiatrique que le malheureux souffre de complexes d'infériorité et devient sous le coup de l'ivresse d'une méchanceté dangereuse.

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 28 octobre 1972 : 2 gagnants avec 6 numéros : 196,304 francs 85. 101 gagnants avec 5 numéros : 3887 francs 20. 7623 gagnants avec 4 numéros : 51 francs 50. 165.107 gagnants avec 3 numéros : 2 francs 40.

chain également sera publié un projet de disposition sur les partis politiques. Le Conseil national a approuvé un postulat sur la protection des libertés individuelles. Les experts se sont mis au travail en ce qui concerne l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement (art. 65 bis).

Les questions de la répartition des mandats au Conseil national (art. 72, alinéa 2) et des collèges électoraux pour les élections au Conseil national (art. 73), qui ont fait l'objet de propositions parlementaires, pourront être discutées prochainement. Les interventions au sujet de l'âge à partir duquel on dispose des droits civiques (art. 74), de la réforme du parlement, ainsi que du droit de référendum sur les traités internationaux (art. 89, alinéa 4). La présentation d'un projet de dispositions sur le droit d'initiative et de référendum (art. 89, 89 bis, 120 et 121) est prévue pour 1973.

PROBLEMES CONCERNANT LE CONSEIL FEDERAL

Au cours de la première moitié de l'année prochaine, le Conseil fédéral a l'intention de prendre position, à l'occasion de la réforme de la loi sur l'administration fédérale, sur le nombre de membres que doit compter le gouvernement (art. 95), et une proposition est attendue cette année encore pour répondre aux trois postulats relatifs au mode d'élection du Conseil fédéral (art. 96, alinéa 1). Le 13 septembre 1971 a été déposée une initiative individuelle demandant la confirmation par le peuple de l'élection du gouvernement (art. 96, alinéa 2).

SUISSE ALEMANNIQUE

Onze «rockers» arrêtés à Lucerne

(c) La police municipale lucernoise a procédé dimanche en fin de soirée à l'arrestation de onze «rockers», faisant partie d'une bande qui a détruit le mobilier du restaurant «Orsini», le gérant ayant catégoriquement refusé de servir les jeunes gens, qui s'étaient déjà conduits à plusieurs reprises de façon plus que désagréable dans le restaurant en question. Sans crier gare, les «rockers» empoignèrent tables et chaises, qu'ils expédièrent à travers le local, détruisant des vitrines, de la vaisselle et d'autres installations.

L'Eglise réformée française de Bâle fête ses 400 ans

(c) L'Eglise réformée française de Bâle fêtera, les 4 et 5 novembre, le 400ème anniversaire de sa fondation. Elle fut en effet créée en août 1572 lorsque de très nombreux protestants français, fuyant les massacres de la Saint-Barthélemy, vinrent chercher asile sur les bords du Rhin, où se trouvait déjà un groupe de réfugiés wallons chassés de leur pays par les persécutions du duc d'Albe.

Premier congrès mondial pour secrétaires à Berne

BERNE (ATS). — Le premier congrès mondial pour secrétaires, qui durera jusqu'à vendredi, s'est ouvert lundi à Berne. Pendant une semaine, quelque 230 secrétaires — dont 3 hommes — de 30 pays entendront de nombreux exposés donnant un aperçu des problèmes qui se posent à une secrétaire dans l'entreprise moderne.

Elections au Conseil de ville de Coire

COIRE, (ATS). — L'Alliance des indépendants, qui se présentait pour la première fois, a conquis 3 des 21 sièges, lors des élections au Conseil de ville de Coire (Législatif). Ce résultat a fait perdre 2 sièges aux démocrates et 1 aux radicaux. La nouvelle composition du conseil de ville de Coire se présente de la manière suivante : socialiste 4 sièges (4), parti démocrate-chrétien 6 (6), Alliance des indépendants 3 (3), radicaux 4 (5) et démocrates 4 (6).

Chalet incendié

(c) Une famille lausannoise avait loué un chalet de vacances à Val-d'Illiez, chalet appartenant à M. Denis Geyx-Fabry, domicilié à Val-d'Illiez. Au cours du week-end les lausannois séjourneront dans l'immeuble et employeront la cheminée. A leur départ, quelques heures plus tard, le feu éclata. Tout le chalet fut anéanti en pleine nuit. Rien pratiquement n'a pu être sauvé. Il y a pour une centaine de milliers de francs de dégâts.

SIX ANS DE RECLUSION POUR LE MEURTRIER DE VISPETERMINEN DANS LE HAUT-VALAIS

Le tribunal du Haut-Valais avait condamné H. à huit ans de réclusion pour meurtre, tentative de meurtre et lésions corporelles, l'avocat, Me Odilo Gutern, de Brigue, a recouru contre ce jugement. C'est ainsi que l'affaire vient de venir devant la Cour cantonale. Celle-ci a réduit la peine de deux ans, prenant en considération certaines circonstances atténuantes. Le meurtrier, malgré une enfance bien pénible, s'était toujours maîtrisé jusqu'ici bien que l'alcool ait suffi pour le transformer complètement. Il ressort d'autre part du rapport psychiatrique que le malheureux souffre de complexes d'infériorité et devient sous le coup de l'ivresse d'une méchanceté dangereuse.

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 28 octobre 1972 : 2 gagnants avec 6 numéros : 196,304 francs 85. 101 gagnants avec 5 numéros : 3887 francs 20. 7623 gagnants avec 4 numéros : 51 francs 50. 165.107 gagnants avec 3 numéros : 2 francs 40.



Du
27 octobre
au
5 novembre

SALON-EXPO DU PORT

à bord des bateaux « Ville-de-Neuchâtel » - « Ville-d'Yverdon »

Ouverture tous les jours de 14 h à 22 h - Samedis, dimanches, de 10 h à 22 h

BATEAUX ET PORT ILLUMINÉS

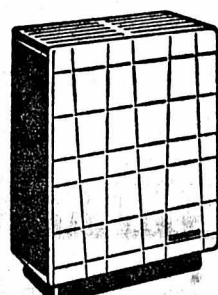
GRANDE LOTERIE GRATUITE - 1^{er} prix: une TV couleur

EXPOSANTS: Au Tigre Royal, C. Monnier, fourrures. • Baillod S.A., chauffages mazout, articles boutique. • B. Burri, maître fleuriste, décorations florales. • G. Grezet, machines à coudre Turissa Husqvarna. • Garages Apollo S.A., Citroën, Autobianchi, BMW. • Imprimerie Centrale, Feuille d'avis de Neuchâtel. • Jeanneret & Co S.A., radio, TV, HI-FI, appareils ménagers. • Manpower, travail temporaire toutes professions. • Masserey, tapis, rideaux, sols plastiques. • Multi-Discount Borloz, vins, fromages. • Plastiglas S.A., mobilier d'avant-garde. • Porret Chs, rideaux, tapissier-décorateur. • Steiner W. & Fils, horlogerie, bijouterie.



POUR VOTRE CHAUFFAGE

3500 cal.	90 m ³	Fr. 348.-
5000 cal.	130 m ³	Fr. 418.-
7500 cal.	190 m ³	Fr. 498.-



Modèle Pilote

Ces prix s'entendent avec sortie derrière

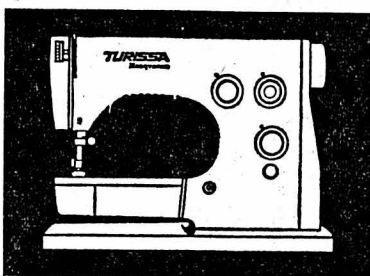


Bassin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Qualité suédoise
+ 10 ans de garantie

HUSQVARNA

offre davantage et coûte moins !



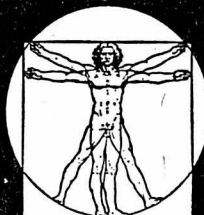
Venez l'essayer à l'expo.
Grandes facilités de paiement.
Location-vente, reprise de toutes marques avantageusement.

Agence :

A. Grezet

rue du Seyon 24-24a
Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31.

le travail temporaire



c'est
MANPOWER
8a, rue du Seyon Tél. 24 76 76



Tél. (038) 25 28 78
125, rue de la Côte

TX 35 3 13 FUCHS Ch.
2000 Neuchâtel

MEUBLES D'AVANT-GARDE
Arrangements floraux en matière synthétique pour l'hôtellerie

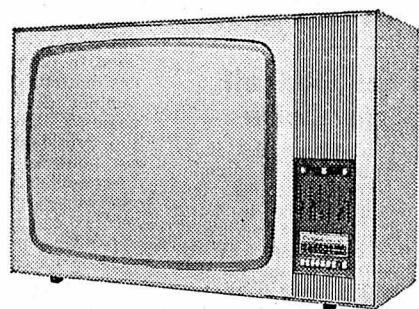
VISITEZ

Le stand **FAN-Imprimerie Centrale S.A.**

Une agréable surprise vous attend

Le signe d'un imprimé soigné **ICN**

Depuis des années **CARAD**
s'impose au monde entier en tant que véritable signe de qualité

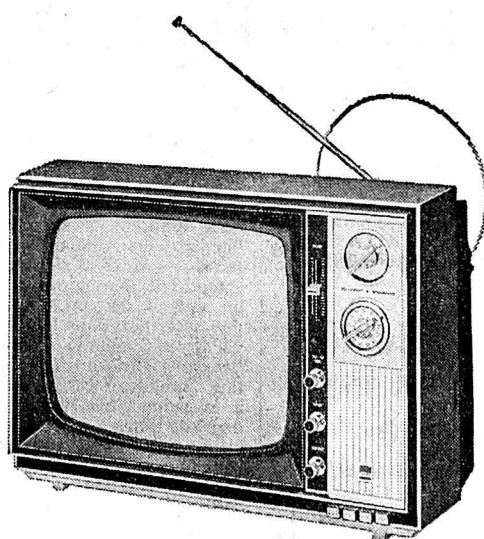


Reproduction fidèle des couleurs originales. Utilisation simple, commande automatique. Ebénisterie en blanc ou noyer poli. Pour la couleur, songez à

carad

UN CHOIX EXTRAORDINAIRE DE TV - HI-FI
RADIO EN DÉMONSTRATION PERMANENTE A NOS STANDS

Téléviseur portatif multistandard **SHARP**

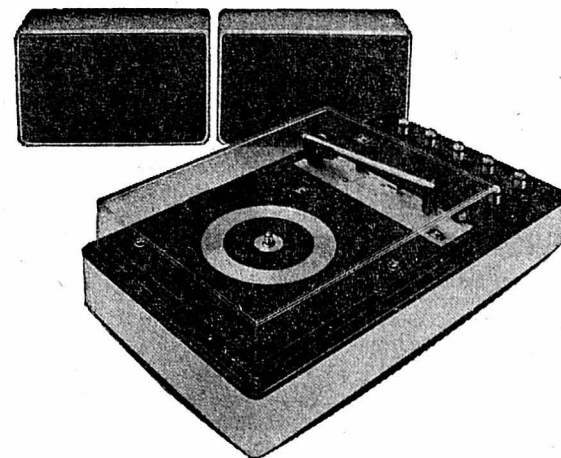


TV 6 normes, entièrement transistorisée, antennes incorporées, alimentation 220 V et 12 V batterie.

Prix conseillé FR. **945.-**

Notre prix **795.-**

Une création de **PERPETUM**
un bijou raffiné



ensemble stéréophonique alliant une belle présentation à une haute technicité. Ampli incorporé, platine de lecture stéréo et deux enceintes acoustiques indépendantes.

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24-57 77

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

horloger-horlogère

dans magasins, place de la Gare, Zurich.
Places stables et intéressantes.

S'adresser à CITY BIJOUX S.A., Bahnhofplatz/Löwenstrasse 69, Zurich. Tél. (01) 27 11 66.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche **ouvrières**

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins.

Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

CALORIE S.A. chauffage et ventilation, engage, pour la réalisation de petits et grands ensembles de chaufferie, chauffage à distance, avec tous systèmes de chauffage, des

CHEFS MONTEURS

ainsi que des

MONTEURS

Entrée immédiate ou à convenir.
Places stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux.

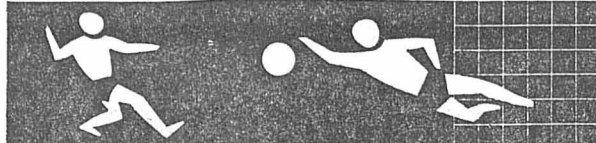
S'adresser au bureau, Prébarreau 17, ou téléphoner au No 25 45 86.

Un poste de REPRÉSENTANT

est à repourvoir auprès d'une entreprise suisse importante.

Vous trouverez des conditions de travail intéressantes (fixe, frais, allocations et caisse de prévoyance). Nous voudrions trouver en vous un homme dynamique, doué pour la vente et de bonne réputation. Adressez vos offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « Assa », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

CONSIDÉRATIONS SUR LA DERNIÈRE JOURNÉE DE LIGUE NATIONALE

Ligue A: Bâle mieux placé que jamais

Tout d'abord, une remarque générale à propos de cette 12^{me} journée du championnat de ligue nationale A: pour faire honte à Suisse-Italie, il y a eu beaucoup de buts (31). Plus de quatre par match en moyenne. Tous les vainqueurs en ont au moins réussi trois. Le public en a eu pour son argent. Il a même assisté, parfois, à du bon football, ce qui devrait l'encourager à tenir le coup durant la période difficile de l'hiver qui s'annonce.

CERTITUDE

A part ça? Eh! bien, vous le constatez vous-mêmes, Bâle est de nouveau à sa place. Dernier du classement après la deuxième journée, puis deux points seulement en quatre matches, il atteint déjà le sommet avant que ne se termine le premier tour: il a deux points d'avance et il est certain de prendre son repos hivernal sur une meilleure situation que les années précédentes. L'année passée, il comptait trois points de retard sur Zurich à l'entrée de la pause d'hiver. A supposer qu'il se fasse battre par Young Boys, à Saint-Jacques, et par Sion, il n'aura pas plus de deux points de déficit par rapport à l'équipe

du groupe des poursuivants qui serait parvenue à gagner ses deux derniers matches.

PARADOXE

La faiblesse de ses adversaires — en particulier de Grasshoppers et de Zurich — a créé le paradoxe que voici: après l'affront d'une défaite à Saint-Jacques, la tristesse de la dernière place du classement et toutes les difficultés qui en découlent, il se retrouve beaucoup plus tôt que d'habitude en tête de liste, avec un avantage de deux points.

Il faut, cependant, reconnaître qu'il y a mis du sien: il a gagné quinze points au cours des huit derniers matches. Il n'en a abandonné qu'un seul à Chiasso, qui venait de se faire dégrader (7-0) par Grasshoppers.

GRASSHOPPERS IMMOBILE

Pour Grasshoppers, c'était encore l'époque des illusions. Il recueillait des louanges partout où il passait et on lui était très obligé de représenter le football suisse dans les compétitions internationales. Puisque tous les autres clubs avaient flanché à la première occasion.

Mais, depuis sa victoire sur Chiasso, il n'a plus bougé: trois défaites et un partage en championnat, et une leçon de football par Ararat Erevan.

Quant à Zurich son 4-0 contre Granges est une résurrection de plus. Il resuscite trop souvent. Ce n'est pas sérieux! Si l'on donne au classement actuel une forme humaine, on le voit avec une toute petite tête (Bâle), un immense corps — dix équipes — et des jambes courtes: Fribourg, Granges et Saint-Gall.

Les défaites de Grasshoppers, de Servette, de La Chaux-de-Fonds et de Chiasso et les victoires de Winterthur, de Zurich, de Lugano, de Young Boys et de Sion ont provoqué cet amoncellement monstrueux. Deux points d'écart entre le deuxième et le huitième, trois entre le deuxième et le dixième.

Avec ses dix points, Lausanne fait un peu bande à part: il n'appartient pas

au groupe de poursuite. Il est certainement l'une des grandes déceptions du premier tour. Avec un gardien de la classe de Burgener; avec Gralin, Guggisberg, Muller; avec Maurer enfin, il semblait parti pour une autre croisière que celle qu'il est en train de réaliser. Il se maintient, néanmoins, à distance du petit paquet promis à la relégation. Au moins ça.

Battu par son rival local, Chiasso a perdu de l'altitude. Il devrait essayer de stabiliser sa position. Son classement présent correspond mieux à l'idée qu'on se faisait de lui. On peut en dire autant de Servette et de La Chaux-de-Fonds. Saint-Gall revient inexorablement sur Granges et Fribourg. Il a gagné cinq points en trois matches et il a montré, à Lausanne, qu'il avait des ressources physiques et morales. Il ne faut pas le condamner pour le moment. G. C.



SEUL CONTRE TROIS.— Entouré de trois défenseurs serriérois, l'attaquant local a peu de chances de pouvoir conclure victorieusement son action. (Avipress Baillood)

Où conduit la bêtise...

Dimanche après-midi, lors du tir des onze balles offertes au public avant la rencontre de football Lausanne - Saint-Gall, au stade olympique de Lausanne, un de ces ballons tomba tout d'abord dans les tribunes avant de rebondir dans le « pesage » nord, où il fut simultanément happé par quatre mains qui se le disputèrent avec acharnement.

Comme l'adulte ne pouvait faire entendre raison à l'enfant qu'il avait pour adversaire, il lui envoya une claquette qui resta sans effet, si ce n'est d'attirer sa mère au combat. Comme cette dame avait le verbe haut et le geste prompt, elle subit le même sort que son fils et

reçut encore un violent coup de poing sur une pommette. Rendue furieuse par cet échec, elle se défit d'une de ses chaussures, qu'elle utilisa avec brio pour marteler le crâne de son antagoniste, qu'elle attaqua et poursuivit à trois reprises, alors que celui-ci avait retrouvé une attitude défensive. Sur ces entrefaites était accouru le mari, qui distribua force horions sans trop de discernement.

Les mains écorchées et le visage tuméfié, cette dame dut être conduite à l'hôpital cantonal, pendant que son fils regardait le match en étreignant fiévreusement un ballon durement acquis, tandis que son adversaire mettait le cap sur la caserne de police, sous bonne escorte...

Ligue B: que se passe-t-il derrière Neuchâtel Xamax?

Neuchâtel Xamax n'a pas failli à sa réputation: il a infligé à l'ambitieux Young Fellows sa première défaite à domicile et les spectateurs de Zurich auront certainement constaté que son football portait déjà l'étiquette de la ligue A. Sa ligne d'attaque — la plus efficace de la ligue nationale — n'a pas fait le détail: elle a encore amélioré sa moyenne qui est de près de 3,5 par match. L'équipe neuchâteloise maintient sa souveraineté. Elle est immuable.

NOUVELLE IMPULSION

Mais derrière elle, ça bouge. Lucerne, que l'on croyait définitivement rétabli, se fait mener 3-0 à Carouge et perd finalement par 3-2 contre le dernier du classement, qui n'avait pas marqué un seul but au cours de ses trois derniers matches. Survenue en même temps que celle de Martigny face à Chênois, cette défaite donne une impulsion nouvelle à Chênois, bien sûr, et à Bienne, qui a vaincu Wettingen moins facilement que ne paraît l'indiquer le résultat de 4-0.

En perdant sur son terrain contre son rival cantonal, Bellinzona a compromis son avenir: il a, désormais, six points

de retard sur Chênois et cinq sur Bienne. Il lui sera extrêmement difficile de revenir.

Au bas du classement, la lutte est très intense: Etoile Carouge a obtenu sa deuxième victoire de la saison au prix de trois avertissements et d'une expulsion. Il a rejoint Bruhl que Vevey est allé battre chez lui.

VICTOIRES IMPORTANTES

Vrai dire, s'il ne voulait pas être enterré avant la Toussaint, Vevey n'avait pas d'autre solution: c'était le moment ou jamais de montrer qu'il fut l'équipe numéro un de la saison dernière et qu'il en reste tout de même encore quelque chose.

Vevey, Etoile Carouge: deux victoires très importantes.

Buochs et Aarau se sont entre-battus au niveau qui est le leur, c'est-à-dire au ras du sol. Ils avaient tous les deux peur de perdre. Leur empoignade s'est terminée par un résultat logique: 0-0. Buochs n'a pas encore pu offrir une victoire de ligue nationale B à son public et Aarau en est toujours à celle que lui a valu la visite de Mendrisiostar au Brugglifeld, le 13 août.

Guy CURDY

Positions encore serrées en première ligue

groupe occidental

Thoune surgit

Supplanté par Monthey il y a une semaine au poste de commandement, Audax n'a pas attendu longtemps pour remettre les choses en place. Dans le délai le plus bref, il a débattu cette question de suprématie avec celui qui l'avait délogé. Un petit air de revanche planait donc sur le stade de Serrières. Audax a réussi le seul but de la rencontre. Un but qui a rapporté beaucoup aux Neuchâtelois, un but qui a fait perdre beaucoup aux Valaisans! En effet, si cette réussite avait changé de camp, les deux adversaires se seraient trouvés à égalité, théoriquement. Aujourd'hui, Monthey a abandonné quatre points de plus qu'Audax.

DEBAT INTERESSANT

Meyrin craignait son déplacement à Fontainemelon. Une équipe qui a soif de points est toujours difficile à manœuvrer. Avec habileté, Meyrin a placé quelques banderilles tout en assurant ses arrières. Ses attaques ont porté et Fontainemelon s'est plié aux exigences de la formation genevoise. Ainsi, Meyrin reste le plus proche concurrent d'Audax.

Dans cette lutte pour les loges d'honneur, un débat intéressant s'est déroulé à Durrenast, qui accueillait Central. Là, on s'est fait des politesses. Et je te marque un but. Et « je te le rends »! Egalité parfaite. Chacun s'est déclaré enchanté. Durrenast et Central restent dans la course

pour les premières places. Thoune s'infiltra également parmi les meilleurs. Pour arriver à une telle situation, il est allé malmener Yverdon, qui, en deux dimanches, sombre dans l'anonymat après avoir aspiré à certaines ambitions. Contrairement à Yverdon, Nyon reprend espoir. Après avoir vécu chichement en ce début de championnat, il s'est décidé à enfilier quatre buts à Rarogne. Il gravit ainsi quelques échelons.

PAS CONVAINCANT

Le Locle et Urania ne se souviennent plus, du moins difficilement, qu'ils ont appartenu à la ligue nationale. Ils se sont retrouvés dans les Montagnes neuchâteloises. Leur prestation n'a rien eu de convaincant. Ils continuent de naviguer parmi les « gagne-petit ». Ils ont chacun récolté juste de quoi distancer Rarogne et Fontainemelon, qui restent les plus mal lotis.

R. Pe.

groupe central

La chance semble bouter la formation de Fankhauser

Six matches, quatre partages, voilà qui ne va pas contribuer à apporter des éclaircissements dans le groupe central, cela d'autant plus que Nordstern ayant été battu et Kriens ayant sauvé un point, il n'existe plus qu'une différence de sept points entre le chef de file et le dernier du classement.

MENTION BIEN A DELEMONT

Pour ce qui les concerne, les équipes jurassiennes n'ont guère compromis leur situation puisque toutes quatre ont obtenu un partage des points. Peuvent-elles toutes s'estimer satisfaites? On l'admètra pour Laufon, qui se déplaçait à Porrentruy, et pour Delémont, qui se rendait à Baden. En petite forme ces derniers temps, Laufon se contenta de rechercher le partage au stade du Tirage. Les attaquants ajolots s'étant montrés particulièrement maladroits, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes de n'avoir pas profité pleinement de la situation pour se rapprocher du peloton de tête. Pour sa part, Delémont a bien failli rejoindre Nordstern en tête du classement. Mais on notera, à la décharge des hommes de Bai, qu'ils accomplissaient le difficile déplacement de Baden. Revenir avec un point des bords de la Limmat peut être considéré comme un succès.

Moutier a également dû se contenter d'un partage des points. La chance ne semble pas être du côté des protégés de Fankhauser, en ce moment (n'ont-ils pas perdu deux matches par un seul but d'écart?), si

bien que le fait d'avoir tenu en échec Berne, que l'on peut tout de même considérer comme un favori, constitue un encouragement. Pour sa part, le néo-promu Kriens est toujours à la recherche de sa première victoire. Interviendra-t-elle avant la fin du premier tour? Ce n'est pas impossible en songeant que les Lucernois se sont montrés les égaux de Concordia.

A REVOIR

Soleure aurait-il décidé de sortir, enfin, de sa torpeur? Sa victoire face à Emmenbrücke peut le laisser supposer, mais on se gardera de faire preuve d'un optimisme exagéré car la formation de Wechselberger ne semble pas posséder, cette année, la forme qui fit d'elle un finaliste l'an passé. Enfin, le derby bâlois entre Breite et Nordstern n'a pas tourné à l'avantage du favori. Faut-il s'en étonner? Chacun sait que, dans des confrontations de ce genre, le pronostic est malaisé. La seule question qui se pose est de savoir si Nordstern accusera le coup. L'avenir ne tardera pas à nous fixer.

Y.I.

La situation

Classement: 1. Nordstern 8-11; 2. Delémont 8-10; 3. Breite et Berne 7-8; 5. Porrentruy 8-8; 6. Moutier et Concordia 9-8; 8. Emmenbrücke, Baden et Laufon 7-7; 11. Turgi et Soleure 7-6; 13. Kriens 7-4.

Dimanche prochain: Berne - Breite, Concordia - Soleure, Delémont-Kriens, Laufon - Moutier, Nordstern - Baden, Turgi - Porrentruy.

Championnat suisse des juniors inters A/1

Groupe 1: Martigny - Bienne 1-1; Lausanne - Birsfelden 1-0; Etoile Carouge - Young Boys 3-0; La Chaux-de-Fonds - Sion 1-3; Neuchâtel Xamax - Kenzic 0-0; Servette - Bâle 0-0; Fribourg - Laufon 1-1.

Groupe 2: Bellinzona - Winterthur 3-0; Grasshoppers - Chiasso 4-0; Granges - Lugano 1-0; Lucerne - Aarau 1-2; Saint-Gall - Zoug 1-1; Wettingen - Emmenbrücke 1-1; Zurich - Bruhl 4-0.

FRIBOURG - GENÈVE - VALAIS - VAUD

Fribourg
IIe ligue: Portbalban - Beauregard 2-4; Domdidier - Cugy 1-1; Courtepin - Alterswil 3-1; Fétingy - Gurmels 3-3; Bulle - Arconciel 5-1.
IIIe ligue: Siviriez - Vuisternens 1-0; Tavel Ib - Central II 1-2; Montet - Montbrelloz 1-0.

Valais
IIe ligue: Sière - Fully 1-0; Ayent - Saxon 3-1; Chalais - Saint-Maurice 3-1; Salgesch - Naters 4-0; Vouvy - Vernayaz 0-0.
IIIe ligue: Saint-Léonard - Grône 3-0; Lens - Grimisuat 0-1; Granges - Agarn 0-1; Visp - Sière II 2-1; Savièse - Raron II 6-4; Saillon - Saint-Gingolph 0-3; Orsières - Leytron 2-2; US. Port-Valais - Châteauneuf 3-0; Riddes - Ardon 2-0; La Combe - Troistorrents 0-2.

Jura
IIe ligue: Boncourt - Aurore 1-0; Boujean - Jussy 1-4; Courtételle - Bévillard 2-1; Longeau - Tramelan 2-0.
IIIe ligue: Boujean 3-4; Longeau 3-1; Ceneri - Pieterlin 1-2; Madretsch - Dotzigen 5-4; Grünster - UBB 2-1; Lyss - Aurore 1-1; Nidau - Etoile 1-1; La Neuveville - Mâche B 2-1; Tavannes - Courtelary 1-1; Corban - Mervelier 0-3; Le Noirmont - Tramelan 3-1; Les Breuleux - Vicques 1-2; Delémont - Courrendlin 3-1; Alle - Courfaivre 3-3; Bure - Grandfontaine 1-3; Courtaemelle - Chevèze 4-2; Courtedoux - Fontenais 1-1; Courgenay - Glovelier 2-0.

Vaud
IIe ligue: Assens - Le Sentier 9-2; Crisier - Malley 1-3; Chailly - Prilly 3-3; Saint-Prex - Orbe 2-2; Forward - Saint-Nyonnais II 0-0; Aigle - Payerne 3-1; Concordia - Moudon 1-1; Lausanne II - Montreux 2-2; Sporting 62 - Le Mont 4-1; Stade - Lutry 2-2.
IIIe ligue: Rolle - Espagnol Morges 0-0; Aubonne - Bursins 3-1; Italia-Genolier - Genolier 1-1; Crans - Echidens 2-0; Saint-Légier - Cili 1-3; La Tour II - Bex 1-2; Roche - Montreux II 1-4; Villeneuve - Vignoble 4-0; Puidoux - Pully 0-3; Chailly II - Folgore 1-3; Lucens - Villars Tiercelin 2-1; Cugy - Mézières 0-1; Granges - Echallens Ia 2-1; Assens II - Epalinges 1-3; Vaulion - Baulmes 3-1; Donneloye - La Sagne 4-0; Yvonand - Grandson 3-1; Orbe II - Sainte-Croix 1-3; Bonvillard - Yverdon Ila 2-1; Eclépens - Bavois 2-1; Lisle - Saint-Sulpice 2-2; Yverdon Iib - Cossoney 0-1; Penthalaz - La Sallaz 3-1; Ecublens - Bussigny 2-5.

Genève
IIe ligue: Lancy - CS International 2-1; Plan-les-Quintes - US Meinier 2-1; Collex-Bossy - Vernier 2-1; Star - Scheron - City 1-0; Onex-Signal - Bernex 0-0.
IIIe ligue: Lancy - Meyrin II 0-0; Aire-Lignon - Plan-les-Quintes II 1-1; Jonction-Lancy - Jonction-Lancy II 2-2; Choulex Ia - Et. Espagnole 6-2; AS Fribourgeoise - Versoix 2-3; Central - Perly 2-4; Onex II - Choulex Ib 1-1; Saint-Michel - USI Azzurri 3-0; Puplinge - Vernier II 2-3; CS Italien - Saint-Paul 2-1; Satigny-AS - Valaisanne 6-1; Collex-Bossy II - CAG 7-0; CS Chénos II - UGS II 4-5; Geneva - Compésières II 4-1.

automobilisme
Devant son public, Emerson Fittipaldi, champion du monde des conducteurs 1972, a confirmé sa grande classe. Il s'est adjugé la première épreuve de la «Temporada» sud-américaine de formule 2, à São Paulo, au volant de sa Lotus, dont la suspension arrière lui causa des soucis. Il put, néanmoins, résister à l'assaut des coureurs étrangers grâce à sa classe et à sa parfaite connaissance du circuit d'Interlagos.

RÉCITAL
Au cours de la première manche de cette épreuve Emerson Fittipaldi donna un véritable récital. Fort bien parti, contrairement à son habitude, le champion du monde prit le large, aidé en cela par le barrage fait

Championnat des réserves

Groupe A: La Chaux-de-Fonds - Bâle 1-3; Chiasso - Lugano renvoyé; Lausanne - Saint-Gall 1-1; Sion - Fribourg 0-4; Winterthur - Servette 1-1; Young Boys - Grasshoppers 2-3; Zurich - Granges 3-0.

Groupe B: Bienne - Wettingen 4-1; Etoile Carouge - Lucerne 2-4; Bruhl - Vevey 3-0; Chênois - Martigny 2-3.

Match au sommet en III^e ligue neuchâteloise

Première manche à St-Blaise

Le derby Saint-Blaise - Serrières dans le groupe 1 de troisième ligue a tenu ses promesses. Et bien davantage. Parmi les quelque 300 spectateurs réunis dimanche autour du terrain des Fourches, on eut bien souvent l'impression d'assister à un bon match de deuxième ligue.

UNE PART DE CHANCE

Serrières et Saint-Blaise, au cours d'une rencontre empreinte d'un excellent esprit sportif malgré l'enjeu, ont démontré, s'il en était encore besoin, qu'ils étaient véritablement dignes de leur classement. La victoire a souri à celui qui, peut-être, a mieux su la courtoiser, la convoiter. Une plus grande part de chance était-elle aussi du côté du vainqueur? Le match ne manqua pas non plus d'intensité. Les renversements de situation furent tout aussi nombreux que dangereux.

Après avoir été mené à la marque par Serrières, Saint-Blaise (qui venait de manquer l'ouverture du «skore» sur un penalty injustifié) fit valoir ses atouts: vitesse d'exécution axée sur un jeu en profondeur, débordements par les ailes, solidité du bloc

défensif. A la parade, on retrouva Serrières au jeu plus technique, aux brillantes individualités. Le vaincu fut souvent à deux doigts de l'égalisation, en seconde mi-temps notamment. On penchait pour un équitable partage des points quand, à quelques minutes de la fin, Serrières bénéficia d'un penalty. Là encore, l'équipe de Bécherraz trouva le gardien de Saint-Blaise en grande forme pour faire échec à cet ultime assaut.

Saint-Blaise a donc gagné la première manche de cette confrontation directe. Mais Serrières, au visage combien attachant, n'en a pas pour autant perdu la «guerre» qui mène en deuxième ligue.

Ed. Sz

SAINT-BLAISE: Albano; Tuillard, Dupasquier, Lerch, Paccolat; Vietti, Aegerter; Peluso, Bonandi, Bertoni, Laederach. Remplaçant, Peltier. Entraîneur: Wehrl.
SERRIÈRES: Schmalz; Nicati, Scacchi, Desjardin M., Salas, Baudoin, Balestracci, Depietro, Desjardin R., Piccolo, Fivaz, M. Remplaçant, J.-P. Schwab. Entraîneur: Bécherraz.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Vente des places pour le «mondial 74»

La vente des places pour les matches du championnat du monde 1974, qui se déroulera en Allemagne de l'Ouest, débutera le 1er avril 1973, a-t-on appris au congrès de la Fédération ouest-allemande de football, réuni à Berlin. Comme pour les Jeux olympiques de Munich, cette vente se fera par le canal des bureaux de tourisme et de voyage sans que la fédération ouest-allemande intervienne directement. Afin de décourager les faussaires éventuels, les candidats spectateurs percevront tout d'abord un bon qui sera échangé contre les billets d'entrée quelques semaines avant le début de la compétition. Les prix ne sont pas connus, mais, selon des informations dignes de foi, ils seraient inférieurs à ceux pratiqués lors des Jeux 1972 et qui variaient entre 5 et 60 marks.

Il est prévu que 20% des cartes seront proposées à l'étranger, 30 à 40% dans les villes hébergeant des rencontres, et le reste dans toute l'Allemagne. Il reste à fixer avec la fédération internationale la répartition entre les pays du contingent réservé à l'étranger. La fédération ouest-allemande a, d'ores et déjà, d'importantes commandes en provenance des Etats-Unis, d'Afrique du Sud et du Brésil.

Records et victoire pour Rome

Pour la première fois depuis longtemps, le football romain est revenu à la «une» de l'actualité sportive. L'A.S. Rome se trouve, en effet, seule en tête du championnat de première division après son succès (1-0) sur Naples. L'équipe de Helenio Herrera n'a pas déçu les «tifosi» qui s'étaient rendus en masse au stade olympique en battant sans discussion possible l'équipe parthéno-pénne. A l'occasion de ce derby, tous les records de recette et d'assistance ont été battus (90.000 spectateurs pour 190 millions de lires).

La formation milanaise doit, cependant, regretter considérablement d'avoir laissé échapper, en seconde mi-temps, un succès qui semblait probable au repos. Très en verve, le «onze» de Nereo Rocco avait réussi une excellente première demi-heure, dominant un adversaire sans grand mordant. Bigon créait sans grand logement cette supériorité de son équipe en ouvrant la marque à la 32^{me} minute. En deuxième mi-temps, l'équipe locale entreprit de remonter son handicap. Elle eut une flambée irrésistible d'une dizaine de minutes qui lui permit de rétablir l'équilibre par Salvatore (70^{me}) sur centre de Casio, puis de prendre l'avantage par le même Casio (75^{me}). Mais Milan réagit très vite et égala deux minutes plus tard, par Rivera.

BUT ANNULÉ
Les Romains ouvrirent logiquement la marque en première mi-temps par Scaratti — très en vue tout au long du match — qui transforma un coup franc des 18^{es} mètres. En seconde période, la rencontre baissa quelque peu de ton mais sans rien perdre de son intérêt. Les deux équipes eurent des occasions mais aucune ne fut transformée. Tout en fin de match Spadoni, assez effacé jusqu'ici, parvint à marquer un deuxième but pour Rome, mais le point ne fut pas reconnu par l'arbitre pour des raisons assez obscures.

Le second grand match du jour s'est terminé, comme il était facile de le prévoir, par un résultat nul (2-2), entre Juventus et Milan.

Des autres rencontres, on retiendra la juste victoire d'Internazionale sur Cagliari (but du «revenant» Bonisegna à la 17^{me} minute) et celle de Lazio à Vicence (buts de Nanni et Chinaglia).

S. I.

Rome - Naples fait... trente blessés

Une trentaine de blessés ou contusionnés, cinq arrestations, victoire Rome sur Naples (1-0), 90.000 spectateurs, recette record de 180 millions de lires: tel est le bilan de cette rencontre de championnat d'Italie de première division établie à la fois par la police et par les chroniqueurs sportifs.

Les incidents ayant caractérisé le derby du Sud entre l'équipe romaine, qui se trouve seule en tête du classement, et la formation parthéno-pénne, se sont déroulés non seulement pendant mais aussi à l'issue de la confrontation. Les «tifosi» napolitains, au comble de la déception, ont donné libre cours à leur amertume en lançant des pétards, des objets les plus divers, s'exposant aussi à la colère et aux «représailles» des partisans romains. Au nombre des blessés atteints de brûlures ou de blessures se trouvent un carabinier et un policier, et parmi les personnes appréhendées, cinq individus qui, ne perdant nullement le sens des affaires, vendaient au marché noir des billets d'entrée.

● Championnat d'Espagne: Bétis Séville-Valence 0-0.

Première manche de la «Temporada»

Emerson Fittipaldi est bien parti

Devant son public, Emerson Fittipaldi, champion du monde des conducteurs 1972, a confirmé sa grande classe. Il s'est adjugé la première épreuve de la «Temporada» sud-américaine de formule 2, à São Paulo, au volant de sa Lotus, dont la suspension arrière lui causa des soucis. Il put, néanmoins, résister à l'assaut des coureurs étrangers grâce à sa classe et à sa parfaite connaissance du circuit d'Interlagos.

dérrière lui par son frère Wilson. Durant six tours, ce dernier parvint à empêcher l'australien Tim Schenken et le Suédois Romie Peterson de se lancer à la poursuite d'Emerson. Celui-ci avait ainsi creusé un écart de dix-huit secondes quand Schenken et Peterson, talonnés par le Suisse Clay Regazzoni — ce dernier devait renoncer au douzième tour en raison d'ennuis de moteur (pression d'essence) — parvinrent à dépasser Wilson.

SCHENKEN REMONTE

Dans la seconde manche, Emerson Fittipaldi n'a pas pu répéter sa victoire. Malgré un bon départ, qui lui valut de conserver la

tête durant cinq tours, il ne peut résister aux assauts de Tim Schenken. L'Australien, qui avait près de neuf secondes à reprendre à Emerson Fittipaldi, ne put grignoter la totalité de son retard. Il devait terminer à moins de deux secondes au classement final. Voici le classement final à l'issue des deux manches:

1. E. Fittipaldi (Bré), Lotus, 1 h 15'43"54.
 2. Schenken (Aus), Brabham, 1 h 15'45"81.
 3. W. Fittipaldi (Bré), Brabham, 1 h 17'15"09.
 4. A. De Adamich (It), Surtees, 1 h 17'42"71.
 5. J. Hunt (GB), March, 1 h 18'00"69.
 6. D. Purley (GB), March, 1 h 18'23"47.
- Meilleur tour: Schenken, 2'40"0 (moyenne 169 km 100).

Avant de parler assurance-vie avec Monsieur Pollicino vous devez savoir



Georges POLLICINO
Neuchâtel

conseil
en assurances
Helvetia - Vie

1. qu'il faut prendre votre temps. Il existe d'innombrables formules d'assurance-vie; vous ne découvrirez celle qui vous convient le mieux qu'au cours d'un entretien détendu.

2. que la présence de votre femme est très souhaitable. Il est bon qu'elle soit au courant, parce que c'est d'abord en sa faveur que vous souscrivez une assurance-vie.

3. que Monsieur Pollicino est un spécialiste en assurances. Il saura vous conseiller en toute objectivité, puisque l'Helvetia - Vie propose toutes les formules d'assurance-vie moderne (parmi celles-ci plusieurs sont des exclusivités Helvetia-Vie).

Prenez donc rendez-vous ! Appelez M. Pollicino au (038) 24 35 50 ou au (038) 25 94 44.



HELVETIA-VIE

Agence générale
Claude STAUFFER
Ruelle Mayor 2 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 94 44

OFFRES D'EMPLOIS

Papeteries de Serrières S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

OUVRIERS

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe.

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

H Horace Decoppet S.A.
Entreprise générale du bâtiment et travaux publics.
cherche

UN PLATRIER-PEINTRE

un apprenti

PLATRIER-PEINTRE

et

un CHARPENTIER

apte à seconder le chef.

11, av. Haldimand
1401 Yverdon
Tél. 024 / 2 48 32

ATELIER DE RÉGLAGES
en pleine expansion cherche,
pour entrée immédiate ou date à convenir,

RÉGLEUSE

habile, consciencieuse, à même de prendre des responsabilités, et travailler en étroite collaboration avec le chef de production.
Tél. (038) 25 88 41 - Interne 71.



NEUCHÂTEL

cherche, pour date à convenir,

sommelier (ère)

Se présenter dès 13 h 30 ou téléphoner au No 24 30 30.

La nouvelle méthode pour apprendre les langues s'impose de plus en plus!

Nous n'avons pas besoin de faire de la propagande pour nos cours de langues étrangères; chaque élève suivant nos cours se charge de la faire.

Tous ces extraits de lettres reçues ont été légalisés par le Bureau notarial d'Aussersihl, Zurich.



Madame Elisabeth Heiland, Winterthour, gagnante du concours mondial de maquillage, nous écrit :

« Je suis fascinée par votre cours d'italien. Permettez-moi de vous en féliciter. J'étais très sceptique au sujet de votre méthode. Lorsque j'ai remarqué qu'en très peu de temps je pouvais m'exprimer avec facilité, je me suis mise à apprendre les leçons suivantes avec un enthousiasme accru. Mes voyages en Italie me fascinent. Mais mes connaissances d'italien me sont utiles non seulement en déplacement, mais encore dans mon métier. J'ai été émerveillée par votre méthode linguistique, que je recommande vivement. »

« Je vous félicite de votre méthode, grâce à laquelle j'ai déjà fait des progrès très rapides. » A. C., Aire.

« Par la même occasion, je vous félicite pour ces cours, ils sont très bien et faciles. » Sig. P. M., Lausanne

« Votre méthode d'enseignement est très bien. » Sig. A. P. Misery

« Je vous adresse ci-joint... et à cette occasion, je tiens à vous dire que cette façon de travailler est attrayante et fatigante moins que les méthodes courantes. » M. M., Chêne-Bougeries

« Je profite de cette lettre pour vous dire que je fais d'énormes progrès et je suis contente d'avoir choisi votre enseignement. » Sig. M. L., Noirmont

« Votre cours m'intéresse beaucoup et je travaille avec beaucoup de plaisir. » Sig. Ch. F., Bienne



Monsieur Döfl de Vries, Hôtel des Alpes, Davos

« C'est avec grand plaisir que je vous félicite de la bonne réalisation et la conception exemplaire de votre cours d'italien. L'on ne peut parler de travail au sens propre du terme, car l'étude d'une langue étrangère, telle qu'elle est formulée dans votre cours, exige très peu d'effort et d'attention. Ce qui m'étonne le plus c'est la rapidité avec laquelle j'ai appris cette langue. Je m'entretiens aisément avec tous nos clients italiens et me réjouis toujours davantage des progrès que je réalise grâce à votre excellente méthode linguistique. »

« Je tiens spécialement à vous remercier de ces cours qui sont vraiment très intéressants et qui sont très rapides à comprendre, j'en prends bonne note. » Sig. A. B., Genève

« Votre méthode pour apprendre les langues étrangères est excellente. J'ai suivi pour ma part celle pour langue allemande et j'en suis très heureux. » Sig. E. B., Cully

« Je suis très satisfait de vos cours d'allemand et vous remercie d'avoir su trouver une méthode aussi efficace. » Sig. A. P., Martigny

« J'ai beaucoup de plaisir d'apprendre avec cette méthode et avec mes remerciements. » N. S., Fribourg

« Une nouvelle fois, votre cours a été jugé très bon. » Sig. P. V., Veyrier



Roland Martinelli dit : après avoir terminé les études de la langue italienne, j'ai le très grand plaisir de vous informer que j'ai été fasciné par la méthode de votre cours. Celle-ci m'a permis d'apprendre l'italien avec beaucoup de facilité et en très peu de temps.

Cette langue me rend maintenant de grands services, en particulier lors de mes courses et rallyes automobiles, car elle me permet de m'entretenir couramment avec des fonctionnaires et surtout, ce qui est très important pour moi, avec les mécaniciens qui, la plupart parlent uniquement l'italien. Aussi, je vous adresse mes sincères remerciements et vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

« Je tiens encore par ces quelques lignes à vous féliciter pour votre méthode qui nous permet d'apprendre une langue sans difficulté et en consacrant peu de temps par jour. Votre cours est vraiment un succès, il est en plus efficace et moderne. » Sig. J.-L. L., Yverdon

« Votre méthode est intéressante et efficace avec des explications claires, des exercices utiles... » Sig. D. J., Neuchâtel

« ... j'ai le plaisir de vous faire savoir que j'ai été satisfaite de votre méthode... » A.-M. K. Vevey

« Je suis en mesure de vous affirmer que votre méthode est absolument efficace et j'en suis très surprise. Il va sans dire que le résultat dépend également de l'application de l'élève. Néanmoins, pour une telle étude à domicile, par temps pour ainsi dire perdu, le résultat est surprenant et excellent. Je ne saurais que recommander ces cours. » Sig. R. L. Sonceboz

« J'ai le plaisir de vous annoncer que le peu d'allemand que j'ai déjà appris me sert beaucoup dans mon travail et je suis convaincu que lorsque le cours d'allemand sera terminé, je saurai parfaitement l'allemand. » J.-P. F., Réclère

« Je vous félicite pour votre cours, il est formidable, parce qu'on apprend facilement. » Sig. D. K., Soyhières

« C'est avec satisfaction que j'étudie vos cours. Je reconnais qu'il existe de nombreuses tournures de phrases que je n'avais pas assimilées lors de mes études au gymnase. » Sig. P.-J., le Locle

« Je prends toujours grand plaisir à suivre votre méthode et j'espère progresser pour autant que je puisse m'y vouer un peu plus. » L. C., Saint-Aubin



Mademoiselle Stähli nous félicite : « Permettez-moi de vous faire un compliment ! Votre cours d'anglais est vraiment unique au monde. J'ai longtemps hésité à commander votre méthode. A présent, j'en suis émerveillée. Le temps que je consacre quotidiennement à son étude est infime par rapport aux résultats obtenus. J'ai décidé d'apprendre l'italien et le français et me réjouis déjà à l'idée de commencer mes leçons. »

Pourquoi ne faites-vous pas encore partie de ces cours?

Chaque jour que vous laissez passer peut devenir un jour, ou un mois, ou une année de perdu !

Faites vous-même comme toutes ces personnes ont fait :

Demandez tout de suite nos tests d'essai, pour que vous puissiez vous-même vous convaincre que vous aussi avez la possibilité d'apprendre une nouvelle langue.

Si vous observez attentivement notre « Guide-Indicateur », nous vous conduirons vous aussi, à un excellent résultat.

Essayez nos cours populaires en prenant une leçon ! Celle-ci ne vous coûtera rien si vous renvoyez cette carte après l'avoir remplie.

BON

Allemand

Italien

Espagnol

Anglais

En majuscule s.v.p.

Pour les intéressés ayant moins de 20 ans, le consentement des parents est obligatoire.

Je désire prendre sans frais et sans engagement une leçon de vos cours populaires.
Prière de noter ce qui convient.

Institut pour l'étude moderne des langues,
Albisriederstrasse 5. Case postale, 8040 Zurich

Nom :

Prénom :

Profession :

Rue :

Endroit :

FAN 10.72

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38,
cherche, pour date à convenir, une

FILLE DE CUISINE

A repouvoir dans entreprise de moyenne importance place de

MAGASINIER

Entrée en fonctions début 1973.
Caisse de retraite, semaine de 5 jours.
Adresser offres avec références sous chiffres 28-300639, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

BON PEINTRE

serait engagé tout de suite pour travaux intérieurs et soignés.

Place stable, bon salaire, logement à disposition.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à
COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

DELACHAUX & NIESTLÉ S.A. à
Neuchâtel cherche

vendeur ou vendeuse en papeterie

avec expérience. Emploi stable et bien rétribué pour personne énergique, ayant de l'initiative. Entrée à convenir.

Faire offres à
Delachaux & Niestlé S.A.,
4, passage Max-Meuron,
bureau du personnel,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

On demande une

JEUNE FILLE

sérieuse, aimable et propre pour servir au restaurant et aider au ménage. Vie de famille. Gages et congés selon entente.

Faire offres à :
Hôtel-restaurant
Croix-Bleue,
Grand-Rue 157,
2720 Tramelan.
Tél. (032) 97 41 44.

L'Institut de physique de l'Université cherche jeune personne consciencieuse et de bonne culture générale comme

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française, connaissant la dactylographie et si possible l'anglais et l'allemand. Emploi stable et varié à temps complet, entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Institut de physique de l'Université, rue A.-L. Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

hockey sur glace

Le championnat après cinq matches



Berne crée une situation nouvelle en ligue A
L'avertissement du champion

En ligue A, chaque soirée connaît son exploit. Celui du cinquième tour s'est produit à Sierre et eut La Chaux-de-Fonds pour auteur. Remonter, sur la patinoire d'une équipe en pleine progression, un handicap de 4 buts pour, en fin de compte, s'imposer par 7-5, constitue, à n'en pas douter, un haut fait que seule une formation réunissant à la fois de grandes qualités techniques, un esprit de corps sans faille et un moral éprouvé pouvait accomplir.

COUP DE CHAPEAU

Mais on peut posséder tous ces

A la Ligue suisse
Démission du chef technique R. Keller

Le Zuricois Ruedi Keller, chef technique de l'équipe nationale et vice-président de la commission de l'équipe nationale depuis deux mois seulement, a présenté sa démission à la Ligue suisse. Cette décision, qui est irrévocable et a un effet immédiat, a été motivée par des divergences de vues entre Ruedi Keller et la Ligue. Les principaux points de discordance portent sur le règlement régissant les indemnités pour perte de salaire des internationaux cette saison, et sur la liquidation du contenu de la saison dernière concernant les primes à ces mêmes joueurs. Enfin, Ruedi Keller n'est pas d'accord sur les dates choisies pour le programme international de la saison.

précieux avantages et ne pas avoir l'ambition qui le stimule, l'esprit de conquête qui multiplie les forces. La Chaux-de-Fonds, à Sierre, aurait pu se battre avec beaucoup de courage, mais simplement pour limiter les dégâts. Cependant, elle voulait plus. Elle devait, aussi, faire plus si elle tenait à conserver intactes ses chances d'enlever un sixième titre. Mathématiquement, une défaite plus ou moins lourde sur la patinoire valaisanne n'aurait en rien entamé ses possibilités de rester championne. Psychologiquement, en revanche, une deuxième déconvenue en cinq jours aurait rendu La Chaux-de-Fonds fragile, aux yeux de ses rivaux. Sur ce plan-là, il y aura donc des déçus ! Sportivement, cependant, la vigoureuse réaction neuchâteloise mérite un grand coup de chapeau. La Chaux-de-Fonds a donné une belle leçon de maîtrise de soi en même temps qu'un sérieux avertissement à la concurrence.

VICTOIRE GENEVOISE

Un autre fait important a marqué cette cinquième soirée : la première victoire de Genève Servette. C'est sur la piste d'Ambri que Cusson et ses hommes ont enfin pu goûter aux joies de la victoire. L'équipe des Vernets devrait, maintenant, pouvoir améliorer sa position.

Il est vrai, toutefois, que, devant elle, « ça bagarre » joliment. Nous en voulons pour preuve le point obtenu par Langnau face à Lugano, qui eut de la chance d'avoir l'excellent Molina dans son but. Les Tessinois ont, en effet, passé plus près de la défaite que les gars de Lesythen, lesquels avaient retrouvé le gardien Burkhard (Horak, qui n'avait joué que les deux matches précédents, avait encaissé... 15 buts à lui seul).

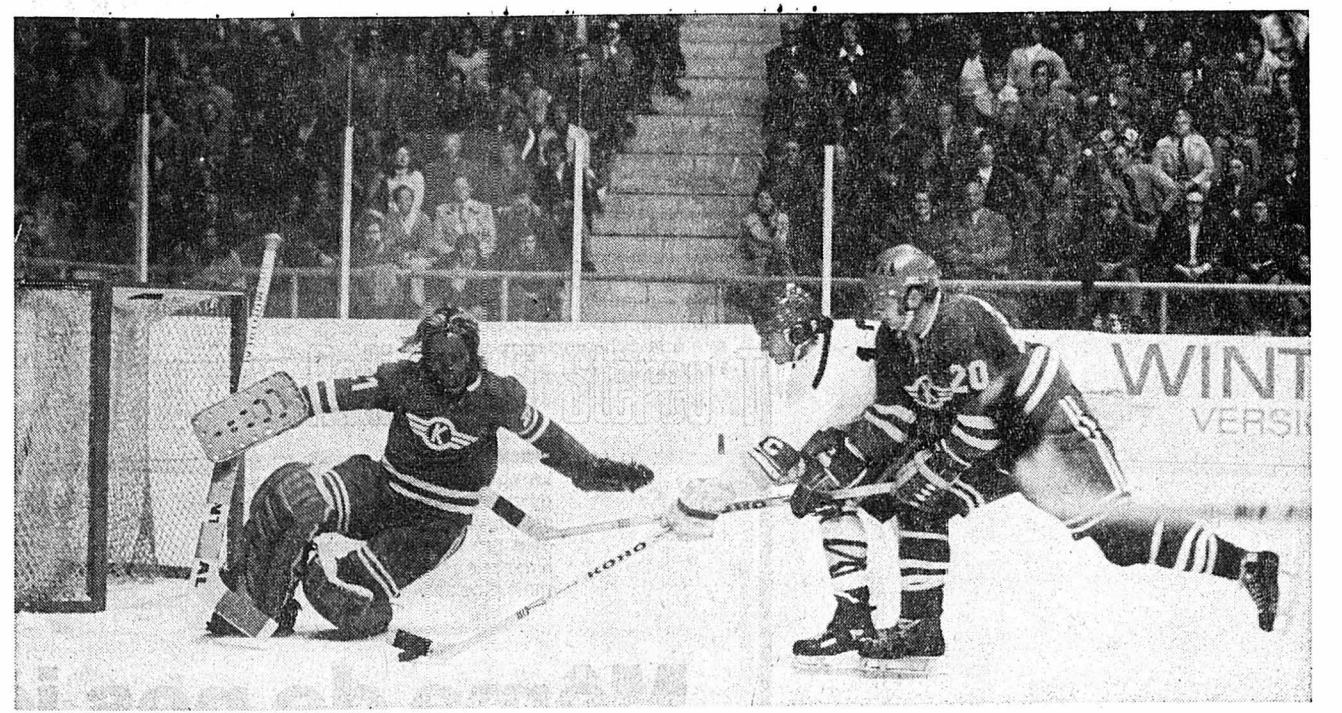
Kloten, pour sa part, devra se battre énergiquement pour échapper à une position qui ne lui est guère favorable non

plus. Sa dernière prestation, à l'Allmend, ne fut pas des plus réjouissantes. Kloten était averti du danger que représentait Berne, mais il n'a pu l'écarter. Il s'est effondré (6-1) et n'a pas très bien supporté la supériorité des gars de la capitale. Mais les expulsions, on s'en doute, n'arrangeront pas ses affaires.

SOLIDE DUO

Après cinq journées, Berne, le néo-promu, reste donc au deuxième rang. Il se porte en sérieux prétendant au titre. Sa position ne surprend pas ceux qui l'ont vu à l'oeuvre. Pelletier est peut-être secrètement satisfait de la bonne situation de l'équipe de Cadieux : La Chaux-de-fonds n'est, ainsi plus la seule équipe qu'il faut battre à tout prix pour devenir champion. Les autres prétendants au titre doivent, désormais, franchir deux obstacles, et pas des moindres ! Tant que Berne aura de l'espoir, en tout cas, il sera aussi difficile à battre que La Chaux-de-Fonds. On s'en est rendu compte aux Mélézes.

F. PAHUD



ÉTONNANT. — Le CP Berne, représenté ici par son attaquant Dellserperger (en blanc) accomplit un surprenant début de championnat.

(Photopress)

AU CANADA : MONTRÉAL EN TÊTE... BOSTON À LA DÉRIVE !

Alors que les Bruins de Boston voguent à la dérive et que les Canadiens de Montréal ont le vent dans les voiles, rien ne semble arrêter les puissants Red Wings de Detroit ! Après avoir séjourné pendant plusieurs années dans les abîmes du classement de la division est de la Ligue nationale, l'opération rajustement de la formation de la ville de l'automobile commença à porter ses fruits.

C'est devant 17.000 personnes réunies au « Maple Leaf Garden » de Toronto, que les Red Wings ont vaincu le club local au compte de 3-1. Cette partie dénuée de toute rudesse a permis de déceler un joli nombre

de faiblesses parmi le personnel offensif des Maple Leafs. En plus de cela, le nouveau gardien, Ron Low, a été loin de démontrer l'assurance qu'en attendait le pilote John McLellan. Les maux de tête s'annoncent nombreuses cette saison à Toronto !

TASSE DE CAFÉ !

Au premier vingt, la recrue Len Fontaine fit bouger le tableau d'affichage, grâce à la bonne collaboration de ses camarades Red

Wings. C'est avant tout la tenue constante des vedettes Richard Martin et Gilbert Perreault qui est la cause du succès des Sabres. Ces deux joueurs ont magnifiquement uni leurs efforts en se partageant les buts de ce match. Chaque temps réglementaire fut ponctué de deux buts de Buffalo malgré des exhibitions défensives louables de Jocelyn Guévremont et Orland Kurtenbach des Canucks. Un jeu de puissance quasi parfait s'est révélé la masse qui a écrasé si honteusement l'équipe des bords du Pacifique par 6-0.

La production particulièrement intense de Gilbert Perreault a donné lieu à un balayage stupéfiant au classement des compteurs de la LN. Celui qui a remporté le trophée Calder (la meilleure recrue) à sa première année chez les professionnels, est con-

fortablement installé en tête avec 19 points, soit 5 de plus que Johnny Bucyk de Boston. Son coéquipier Richard Martin partage le deuxième rang avec le joueur des Bruins.

SATISFACTIONS

Il ne serait pas improbable de voir sous peu les deux as des Sabres se détacher pour filer allègrement à la conquête du trophée Art Ross (le meilleur compteur). L'explosive agressivité de Martin est fort éloquent puisque vient de capitaliser 7 buts et 3 passes en 2 joutes !

S'il y a un instructeur qui doit se frotter les mains à l'heure actuelle, c'est nul autre que « Punch » Georges Imlach. Perreault et Martin conviennent à merveille à son tempérament de lueur. Autour de ce noyau bourré de talents, gravitent déjà de futures étoiles dont la recrue Robert et ces belles trouvailleries sont les résultats de la patience et l'obstination d'Imlach.

Ligue B : un premier bilan

Le chiffre cinq est à l'honneur ! Lausanne, Villars Champéry, Fribourg, Forward, Bâle et Bienne ont tous marqué cinq fois pour assurer leur succès au terme de la... cinquième journée de championnat ! Seuls Zurich (trois buts), Thoune et Uzwil (ils ont partagé l'enjeu - 6-6) se sont singularisés ! Toutefois, les deux grands chapitres de ce dernier week-end d'octobre ont été écrits dans le groupe est : à Zurich et à Thoue.

AU SOMMET

Sur les bords de la Limmat, Olten n'est pas parvenu à maîtriser les hommes de Robertsson à l'issue d'un match d'excellent niveau suivi par 5000 spectateurs. Le gardien-entraîneur tchécoslovaque Pleticha et ses joueurs ont ainsi concédé leur première défaite de la saison. Face au jeu de ruptures des Zuricois, ils se révélèrent dans l'impossibilité d'inquiéter Meier et sa défense — ils ne concédèrent qu'un unique but — le Canadien Small (2 buts) et Spitzer se chargeant de faire pencher la balance de leur côté.

Ainsi, Olten devra battre Davos (match arrêté le 21 octobre en raison de chutes de neige) le 14 novembre pour rejoindre Zurich et Bâle (net vainqueur de Davos) en tête de classement à égalité de points et de matches.

THOUNE : ENFIN !

Le second chapitre fut écrit dans l'Oberland bernois, Thoue parvenant enfin à s'octroyer un point, Uzwil faisant les frais de ce réveil. Un réveil qui demande confirmation, le néo-promu n'ayant pas prouvé grand-chose dans ce match où le jeune gardien saint-gallois Gremminger fut le fossoyeur de son équipe !

Pour le reste, cette cinquième journée a été conforme aux prévisions, les trois « grands » du groupe ouest s'imposant non sans que leurs adversaires leur aient résisté jusqu'à l'ultime minute du match. Dans le groupe est, Bâle s'est repris aux dépens de Davos alors que Bienne fait de plus en plus figure de quatrième larron pour décrocher une place dans le tour de promotion.

TEST

Pour l'heure, le championnat de ligue B

POUR MÉMOIRE

Ligue A

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Chaux-de-Fonds, Berne, Sierre, Lugano, Kloten, Ambri Piotta, Langnau, Genève Servette.

Mardi : Lugano - Kloten, Sierre - Ambri Piotta, Genève Servette - Berne, Langnau - La Chaux-de-Fonds. Samedi et dimanche : Suisse - Allemagne de l'Est à Berne et à Zoug.

Ligue B

GRUPE OUEST

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Lausanne, Villars Champéry, Fribourg, Fleurier, Forward Morges, Sion, Neuchâtel, Viège.

Mardi 7 novembre : Sion - Viège; Neuchâtel - Fribourg; Lausanne - Villars; Morges - Fleurier.

GRUPE EST

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Zurich, Bâle, Olten, Bienne, Uzwil, Davos, Kusunacht, Thoue.

Mardi 7 novembre : Bienne - Thoue, Olten - Bâle, Zurich - Uzwil, Davos - Kusunacht.

● Coupe d'Europe : demi-finale : Dymaco Weisswasser (All-E) - CSCA Moscova 1-11 et 4-6. CSCA Moscou rencontrera le club suédois de IF Brynäs en finale.

● Match International à Bucarest : Roumanie - Chine 5-1 (2-0, 2-0, 1-1).

cyclocross

Suisses en évidence

Pour la première fois, des concurrents helvétiques ont participé à deux épreuves internationales en Pologne. A Jelenia Gora, dans le sud du pays, René Wetter, Urs Rytffel, Willi Gut et Bruno Ehrensperger, à défaut de victoire, ne s'en sont pas moins très bien comportés parmi les 38 participants de Tchécoslovaquie, de RDA et de Pologne.

1re course : 1. Jiri Mudrych (Tch) les 20 km en 59'10 ; 2. René Wetter (S) à 30'' ; 3. Witold Wozniak (Pol) ; 4. Willi Gut (S) puis : 7. Urs Rytffel (S), Par équipes : 1. Suisse ; 2. Tchécoslovaquie ; 3. Pologne ; 4. Allemagne de l'Est.

2e course : 1. Voitek Cervinek (Tch) 58'10 ; 2. Wetter (S) même temps ; 3. Wozniak (Pol) puis : 6. Rytffel (S) ; 8. Gut (S) ; 10. Bruno Ehrensperger (S).

lutte

Les championnats suisses pour écoliers dimanche au Panespo

Le dimanche 5 novembre se déroulent, à Neuchâtel, les championnats officiels suisses de lutte libre pour écoliers. Les organisateurs s'attendent à recevoir un nombre considérable de jeunes lutteurs au Panespo, où les compétitions se dérouleront sur quatre tapis.

Les lutteurs de toutes appartenances pratiquant le style international dans le canton de Fribourg se sont réunis à Fribourg pour constituer la Fédération fribourgeoise de lutte, style international. Un comité fut nommé sous la présidence d'Alex Lehmann (Fribourg).

athlétisme

On n'a jamais trop de jeunes pour vaincre !

Cross des Fourches : des habitués à la victoire

Pluie très attendue, nécessaire certes, samedi, mais source d'inquiétude pour le club organisateur. Tout cela s'est finalement rangé — comme d'habitude — en tant que de dire ! — la pluie ayant cessé, peut-être par une température un peu rafraîchie en fin d'après-midi. Il a fallu cependant déplorer de nombreuses absences.

CONFIRMATIONS

Certains fidèles deviennent également des habitués à la victoire : Mary-Claude Ruchti du C.S. Les Fourches précédaient, pour la 6ème fois, Pascal Murtux d'Onnens pour la 5ème fois, et son frère Gilles pour la 4ème — à relever que ces trois athlètes ont accédé aux finales nationales dans leur catégorie de demi-fond durant cette saison. — Ils ont gagné avec leur panache habituel, précédant respectivement leur second de 12'1, 11'5 et de 14'8.

Autres victoires significatives puisqu'il s'agit de doubles pour 1972 aux Fourches, celles de Béatrice Wälti du GS Marin, de Philippe Sublet du CEP, de Carine Aebly et Daniel Hug, tous deux du C.S. Les Fourches. Au total : sept « récidiivistes » pour les deux éditions 1972 !

DUEL GAMBARINI - STOCKER

Ces deux réputés athlètes ne se sont vraiment pas ménagés dans les cent derniers mètres d'une course menée à elles deux. Et, l'on ne saurait désigner l'une au détriment de l'autre : tout au plus, Edwige, qui s'est finalement imposée de 5/10ème, a-t-elle peut-être bénéficié d'une résistance supérieure ? Par ailleurs, le CEP a été à nouveau remarquable, remportant l'Interclubs gars par l'intermédiaire du talentueux Sublet et des 2me rangs hautement acquis par le junior Franco Hafner et du déjà talentueux Vincent Moine. Dans ce même classement, le C.S. local, l'U.S. Neuveville et Fontainemelon — avec le succès de Fatio Beltrame entre autres — se sont également distingués, dans cet ordre. Du côté féminin, on retrouve le CEP et Les Fourches auxquels il convient d'associer Cudrefin parmi les « équipes » les plus en vue.

GRANDS ÉCARTS

Chez les aînés, on a revu avec plaisir le jurur de la BTV Lucerne Ugo Wey qui s'est imposé avec plus d'une minute d'avance. Même écart ou presque en caté-

Résultats

Catégorie dames-juniors (53-56) 1510 m : 1. Stocker CEP Cortailloil 5'55.4 ; 2. Gambarini CEP Cortailloil 5'55.9 ; 3. Pochon CEP Cortailloil 6'00.2.

Catégorie A filles (1957-58) 1360 m : 1. Ruchti CS Les Fourches 5'22.8 ; 2. Engel Niedergösgen 5'34.9 ; 3. Baperoussa CEP Cortailloil 5'47.8.

Catégorie B filles (1960-1959) 1040 m : 1. Koenig Mail 3'50.6 ; 2. Baumann Cudrefin 3'56.6 ; 3. Marti CS Les Fourches 3'58.

Catégorie C filles (1961-62) 720 m : 1. Paratte Chaux-de-Fonds Promenade 2'15 ; 2. Burlo CS Les Fourches 2'18 ; 3. Favre Lo Landeron 2'24.

Catégorie D filles (1963-64) 360 m : 1. Wälti GS Marin 1'06 ; 2. Blaser Cudrefin 1'07 ; 3. Casas CS Les Fourches 1'09.

Catégorie minimes filles (1965) 250 m : 1. Aebly Les Fourches 1'03 ; 2. Kohler GS Marin 1'06 ; 3. Genné Colombier 1'07.

Catégorie juniors (1953-54) 5210 m : 1. Wey BTV Lucerne 18'06.3 ; 2. Hafner CEP Cortailloil 19'13.1 ; 3. Stettler Ried Kerzers 20'33.9.

Catégorie cadets (1955-56) 3850 m : 1. Jakob La Flèche Coffrane 14'06.2 ; 2. Schwab Neuchâtel 15'09.1 ; 3. Besanect Yves Corcelles 15'21.

Catégorie A gars (1957-58) 2340 m : 1. Oppliger SFG Saint-Imier 7'45.7 ; 2. Fattion Chaumont 7'59.6 ; 3. Girod Philippe US Neuveville 8'10.8.

Catégorie B gars (1959) 1660 m : 1. Sublet CEP Cortailloil 5'43.8 ; 2. Horisberg US La Neuveville 5'49.2 ; 3. Renard CEP Cortailloil 5'57.2.

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

Berenson et Guy Charron. Précédant par un habile jeu de position, Detroit a accentué sa pression en deuxième période. Nick Libett s'est chargé de faire monter la marque à 2-0 à 17 minutes et 21 secondes. Encore une fois, un beau travail préparatoire de Berenson fut à l'origine du but.

C'est le défenseur Tommie Berman qui a complété le pointage des Red Wings au dernier tiers en adressant une passe qui a dévié sur les patins de Mike Pelik des Leafs. Peu après, le joueur de centre Darryl Sittler a terni la brillante performance du gardien Roy Edwards, en lui servant la tasse de café pour l'unique filet de Toronto.

BLANCHISSAGE

Les Sabres de Buffalo continuent à dé-

fennis

Victoire suisse en Coupe du roi de Suède

La victoire de Sturza - Werren en double a assuré la qualification de la Suisse pour le deuxième tour de la Coupe du roi de Suède. La formation helvétique a, finalement, battu l'Autriche par 3-2, à la « Salsporthalle » de Zurich. Le prochain adversaire de la Suisse dans cette compétition en salle créée en 1936, sera la Tchécoslovaquie (probablement à Zurich).

La seconde journée du match Suisse - Autriche s'est déroulée en présence de 1500 spectateurs. Cette année, mais en plein air, la Suisse avait perdu par 8-2 devant le même adversaire. Cette revanche a été acquise au terme d'une lutte serrée et qui resta longtemps indécise.

Résultats : Burgener (S) bat Kary (Aut) 6-2 6-1 ; Pokorny (Aut) bat Kandler (S) 7-5 6-4 ; Kandler bat Kary 3-6 6-4 6-3 ; Pokorny bat Burgener 6-3 6-0 ; Sturza - Werren (S) battent Pakorny - Walter (Aut) 9-11 10-8 9-7 6-4.

basketball

Rien de nouveau sous le soleil

Les années se suivent et se ressemblent pour Fribourg Olympic et Stade Français qui, comme habituellement depuis plusieurs saisons, se retrouvent seuls en tête du classement après cinq journées de championnat.

Urania étant momentanément distancée à la troisième place, le duo forme des Fribourgeois et des Genevois parviendra-t-il à se départager au cours des prochaines rencontres ? Il est bien difficile de le dire et surtout d'émettre un pronostic valable. C'est pourquoi nous suivrons avec une attention particulière leur première explication qui aura lieu à Genève à fin novembre.

Sur les bords de la Limmat, Zurichois et Tessinois ne sont pas parvenus à se départager et le résultat nul enregistré après 40 minutes de jeu révèle bien leur force égale actuelle, la situation au classement étant identique. Il faut cependant relever l'excellent départ de championnat réalisé par Zurich dont les progrès obtenus sous la conduite de Krouzel lui procurent une réputation de « outsider » parfaitement justifiée.

Dans la seconde partie du classement se trouvent actuellement cinq formations qui se valent et qui auront la tâche difficile d'éviter la relégation. L'avenir montrera laquelle sera capable de se sortir de cette zone dangereuse en faisant l'effort nécessaire pour éviter cette situation.

LIGUE B

En ligue nationale B, les derniers résultats obtenus laissent apparaître deux clubs favoris pour l'ascension en ligue supérieure : Pregassona et Pully. Il faut toutefois attendre avant de juger plus avant car la compétition est encore longue.

Résultats : Cossonay - Servette 64-52, Berne - Renens 55-57, Sportive Française Lausanne - Pregassona 65-85, Saint-Paul Lausanne - Martigny 51-70, Vignanello - Riehen 98-75, Champel - Molino Nouvo 61-63, Pully - Lémania Morges 80-65, Sion - Vernier 93-64, City Fribourg - Lausanne Sports 78-66.

M. R.

dernière SPORTS dernière

JUDO

● La Suisse Thérèse Guyer a remporté à Russelsheim le premier championnat international féminin d'Allemagne de l'Ouest. Elle a triomphé dans la catégorie jusqu'à 54 kilos.

CYCLISME

● Le Français Gilles Trentin a été victime d'une chute lors des Six jours amateurs de Grenoble. Il a été hospitalisé, souffrant d'une fracture de la mâchoire et de contusions sur le corps.

● Le Colombien Alvaro Pachon, déjà vainqueur en 1967, a de nouveau remporté le Tour du Mexique pour amateurs, qui s'est terminé après 1809 kilomètres de course. Pachon a de plus remporté la douzième et dernière étape, Puebla - Mexico City (135 kilomètres), malgré une chute, devant le Suisse Meinrad Voegelé. Rappelons que Ivan Schmid avait signé deux succès d'étape lors de ce Tour du Mexique.

FOOTBALL

● Après Viking Stavanger (Norvège), TPS Turku (Finlande), Vejle BK (Danemark) et Atvidaberg FF (Suède), un nouveau champion national est connu. Il s'agit de Sarja Vorochilovgrad qui a remporté le championnat d'URSS et s'est ainsi qualifié pour le prochain édition de la coupe d'Europe des clubs champions.

Les classements

Table with 2 columns: Division and Teams. Rows include Division EST (Montréal, Détroit, Buffalo, New-York, Vancouver, Boston, Toronto) and Division OUEST (Pittsburgh, Chicago, Minnesota, Philadelphia, Los Angeles, Saint-Louis, Atlanta, Californie).

tennis de table

Les Suisses battus en Belgique

L'équipe nationale suisse a été battue, à Hemiksen, près d'Anvers, en match comptant pour le championnat de la ligue européenne « B ». Elle s'est inclinée sur le résultat de 2-5 face à la Belgique. Seuls Marcel Grimm et Foeldy-Foeldy en double mixte sont parvenus à gagner leurs matches. Résultats : Van de Walle bat Laszlo Foeldy 21-18 ; Grimm bat Schally 21-18 21-15 ; van Heybecke bat Foeldy 21-19 21-12 22-20 ; van de Walle - Schyller battent Grimm - Foeldy 20-22 21-19 21-15 ; Foeldy - Foeldy battent van Heybecke - Schally 21-19 21-13 ; van de Walle bat Grimm 21-13 21-12 ; Schally bat Foeldy 22-20, 15-21 21-8.

football

L'horaire des seizièmes de finale de la coupe

Le prochain week-end sera réservé aux seizièmes de finale de la coupe de Suisse. Toutes les rencontres auront lieu le dimanche, selon l'horaire suivant : 13 h 15 : Berne - Servette. 14 h 30 : Lugano - Lucerne, Sion - Chênos, Saint-Gall - Wettingen, Bâle - Martigny, Grasshoppers - Young Fellows, Delémont - Bienne, Vevey - Granges, Uzwil - Brühl et Derendingen - Fribourg. 14 h 45 : Bellinzona - Zurich, Aarau - Winterthur, Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds. 15 h : Chiasso - Kriens et Neuchâtel Maxam - Lausanne. 15 h 30 : Young Boys - Blue Stars Zurich.

HIPPISME

● Quatre des meilleurs cavaliers actuels, l'Italien Raimondo d'Inzeo, le Brésilien Nelson Pessoa, l'Allemand Alwin Schockemoehle et le Britannique Harvey Smith, ont fondé à Londres une troupe professionnelle, Ce nouveau « Professional Riding Circus » sera dirigé par l'impresario britannique John Marshall.

GYMNASTIQUE

● La jeune Suissesse Patriza Bazzi a pris la deuxième place de la coupe d'Afrique du Sud, à Johannesburg. Patriza Bazzi n'a été devancée que par l'Américaine Joan Moore, se classant notamment devant la Hollandaise Ans Van Gerwen, 19me à Munich et meilleure européenne de l'Ouest. Patriza Bazzi a totalisé 36,90 points, avec des notes de 9,05 au saut du cheval, 9,05 aux barres asymétriques, 9,35 à la poutre et 9,45 au sol.

● Le Suisse Peter Rohner, sixième au saut de cheval lors des Jeux olympiques de Munich, a remporté, à Johannesburg, la coupe d'Afrique du Sud des gymnastes à laquelle participaient des concurrents de six pays et qui ne comportait que des exercices libres. Il s'est imposé nettement avec 55,10 points devant l'Américain Crossinger (53,10) et le Français Miens (52,20).

Moteur transversal.
Cela permet d'économiser assez d'espace pour que la mécanique n'occupe que 20% du volume total de la voiture. Donc, les passagers et leurs bagages peuvent disposer des autres 80%. Ce qui vous garantit à la fois un espace maximum à l'intérieur et un encombrement minimum à l'extérieur. (Exactement le contraire de ce qu'offrent de nombreuses autres voitures!)

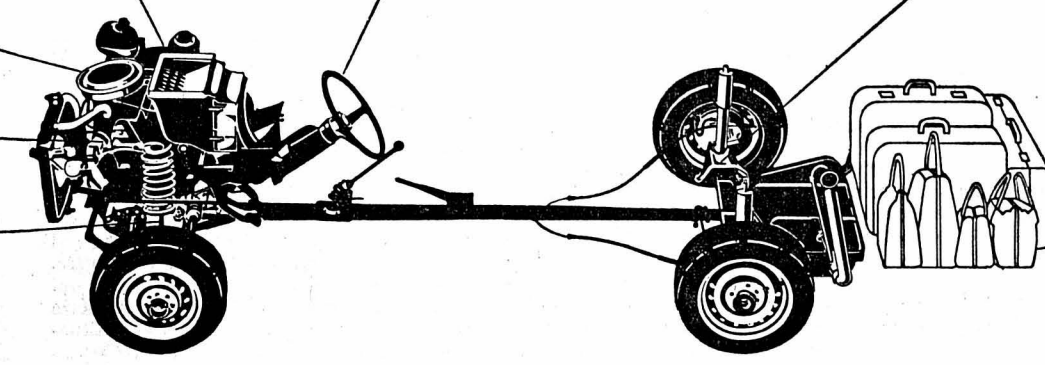
Freins à disque.
Le système combiné des freins à disque et à tambour agissant avec une répartition de pression parfaitement équilibrée sur des pneus à carcasse radiale, vous offre plus de sécurité active.

Direction à crémallière.
La direction la plus précise, du type utilisé dans les voitures de course. Et vous n'avez pas à faire des tours et des tours de volant pour parquer.

Suspension Indépendante.
Si un pneu roule sur une bosse, les autres restent solidement agrippés à la route, comme si de rien n'était.

Performances sportives.
Vitesses: de 140 km/h à 160 km/h. Accélération de 0 à 100 km/h: 18,5 secondes (pour la 127) et 13,5 secondes (pour la 128 sport). Mais, en même temps, cylindrées relativement petites. Donc, économie à la consommation comme à l'impôt.

Traction avant.
Le poids du moteur sur les roues de traction donne une excellente assise. Au lieu d'être poussé, vous êtes tiré dans les virages. Ce qui n'est pas seulement plus agréable, mais plus sûr.



Même de nos jours une voiture réunissant toutes ces caractéristiques est encore rare.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à DOMDIDIÉ (FR)

Cours de couture

au magasin
ELNA
Saint-Honoré 2,
Neuchâtel.
Tél. 25 58 93.

AUTO ÉCOLE

Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ☎ 25 66 77
domicile ☎ 41 33 51

DÉBARRAS

de caves et galetas,
logements entiers
après décès,
débarras d'archives.
Léon Hœfler,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 71 15.

GODET VINS

Auvernier



L'annonce
reflet vivant
du marché



12 voyages pour deux personnes

en Hollande pendant la floraison des tulipes peuvent être gagnés en participant au divertissant concours Spéculoos de HUG. Spéculoos est un nouveau biscuit HUG. Savoureux. D'après une recette hollandaise ancestrale. Vous pouvez obtenir gratuitement les cartes-concours dans les magasins d'alimentation.



nouveau HUG Spéculoos

Prix de lancement
Fr. 1.50
Spéculoos, le savoureux biscuit d'après une recette hollandaise ancestrale.
HUG SA, Zwieback+Biscuits,
6102 Malters

AV-2-10

Elle vient de Zoug

Adorina pour Fr. 1585.-

L'automate à l'exacte mesure de toute famille moderne

En tous points digne de la grande tradition des Unimatic et Adora:

- * prêt au raccordement 220 ou 380 V, sans fixation au sol
- * capacité: 4 kg effectifs de linge sec
- * 11 programmes et commande ultrasimple
- * mise en service par une démonstratrice
- * entretien assuré par nos techniciens — en toute région

Adorina — la qualité au (plus) juste prix

Coupons

Veuillez m'envoyer une documentation sur:

- la machine à laver Adorina
- les célèbres machines à laver Unimatic et Adora
- la gamme complète des appareils ménagers et batteries de cuisine signés Zoug
- téléphonez-moi pour fixer un rendez-vous, sans engagement de ma part
- j'aimerais aussi des renseignements sur vos facilités de paiement. (Veuillez cocher ce qui convient)

80

Nom: _____

Rue: _____

N° post/lieu: _____

Téléphone: _____

A envoyer à: Zinguerie de Zoug S.A.
11-13, rue de Bourg, 1003 Lausanne

Zinguerie de Zoug S.A.
1211 Genève
8, av. de Frontenex
2501 Bienne
43, rue Brühl




Création
AUERHAHN
mod. SKANDINA



Schinz
NEUCHÂTEL

ET ALORS ?



BERNARD HALLER

Deux heures de sketches admirablement enchaînés qui, de l'humour noir au comique brut, passent par toutes les notes de la gamme.

NEUCHÂTEL - Théâtre

samedi 11 novembre, à 20 h 30

Location: Ecole Club MIGROS; 11, rue de l'Hôpital (3me étage) Tél. 25 83 48.

PRIX DES PLACES: Fr. 8.—, 10.—, 12.—.

Réduction de Fr. 2.— pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis sur présentation de leur carte.

SERVICE CULTUREL MIGROS

La Fiat 127, 2 portes
140 km/h. 903 cm³.
47 CV (DIN).
Fr. 7650.—

La Fiat 127, 3 portes
140 km/h. 903 cm³. 47
CV (DIN). Dossier ar-
rière rabattable: 330 kg
de charge.
Fr. 8050.—

La Fiat 128, 2 portes
140 km/h. 1116 cm³.
55 CV (DIN).
Fr. 8350.—

La Fiat 128, 4 portes
140 km/h. 1116 cm³.
55 CV (DIN).
Fr. 8850.—

La Fiat 128 Familiare,
3 portes
135 km/h. 1116 cm³. 55
CV (DIN). Dossier ar-
rière rabattable: 360 kg
de charge.
Fr. 9250.—

La Fiat 128 Rally,
2 portes
150 km/h. 1290 cm³.
67 CV (DIN). Servofrein.
Fr. 9950.—

La Fiat 128 Coupé Sport, 2 portes
160 km/h. 1290 cm³. 75 CV (DIN). 150 km/h.
1116 cm³. 64 CV (DIN). Servofrein.
Fr. 10 200.— à Fr. 12 100.—

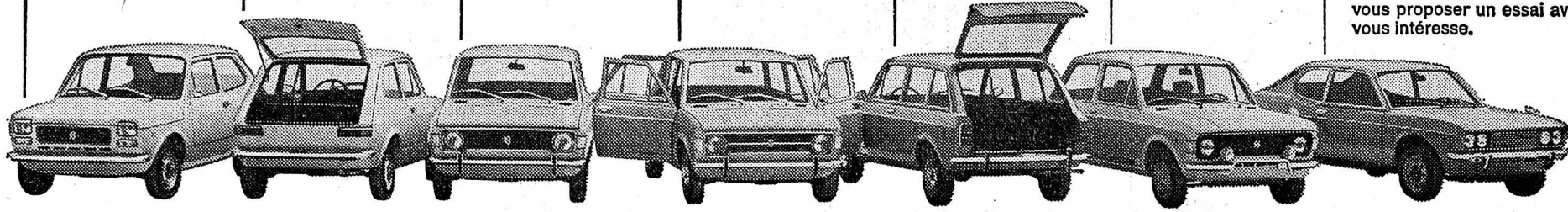
Nous avons réuni toutes ces caractéristiques dans toutes ces voitures. Le résultat: 11 prix internationaux entre les deux modèles de base (127 et 128).

Chez Fiat, nous sommes d'avis que vous avez le droit d'exiger toutes les caractéristiques que vous aimez. Sans pour autant renoncer à votre droit de choisir parmi plusieurs modèles et plusieurs prix.

Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—

Financement Sava — un moyen actuel.

Les Agents Fiat seront heureux de vous proposer un essai avec le modèle qui vous intéresse.



Excepté chez Fiat.

FIAT

Bell S.A., Bâle

5 1/2 % Emprunt 1972-84 de fr. 20 000 000

destiné au financement du programme d'extension et de modernisation de la Société ainsi qu'au remboursement ou à la conversion de l'emprunt 3 1/4 % 1960-72 de fr. 5 000 000, venant à échéance le 15 novembre 1972.

Modalités de l'emprunt

Durée: au maximum 12 ans
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation: à la bourse de Bâle

100,40 Prix d'émission et de conversion
% plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 101%

Conversion

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 3 1/4 % 1960-72 Bell S.A., Bâle, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre sans coupons.

Souscription contre espèces

Le montant non absorbé par les conversions sera offert simultanément en souscription publique contre espèces. Libération: 15 novembre 1972.

Délai de souscription
du 31 octobre au 6 novembre 1972, à midi

Des prospectus ainsi que des bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus auprès des banques soussignées.

30 octobre 1972

Société de Banque Suisse

Banque Centrale Coopérative SA Union de Banques Suisses
Crédit Suisse Banque Populaire Suisse
Banque Cantonale de Zurich Banque Cantonale de Bâle

HARTMANN

Spécialiste pour

Stores à rouleaux
Portes de garages
Constr. métalliques

HARTMANN + CO SA
Service de réparations
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

**BOURSE
SUISSE
AUX
ARMES**

3 - 4 - 5 novembre 1972

**CASINO DE LA ROTONDE
NEUCHÂTEL**

de 9 h à 12 heures

Vente - Achat - Echange de toutes armes anciennes
et modernes avec participation internationale.

**Prêt comptant
direct**
Il suffit de remplir
et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs.	(max. frs. 25 000.—)
remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Prénom 391
NP/Lieu	Rue
Demeurant ici depuis	Nationalité
Domicile précédent	Rue
Date de naissance	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	à cette place depuis le
Salaires mensuels frs.	Revenus supplémentaires p. m. frs. (p. ex. gain de l'épouse, etc.)
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.
Date	Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès
de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 9001 St-Gall Succursales à
31, rue du Rhône Neugasse 26 Zurich, Lugano
Téléphone 022 24 13 28 Téléphone 071 23 39 22 et Chiasso

**Dessinée
sur votre corps**

tellement elle épouse toujours vos formes sans encombrer à chaque mouvement. Voilà pour vous la lingerie tricotée en forme SAWACO-Dessinée en Trévira. Vous vous la ferez présenter certainement chez votre spécialiste de lingerie.

La lingerie tricotée en forme SAWACO-Dessinée en Trévira (permettant la cuisson) est faite pour vous, soit en chemises ou chemisettes, en camisoles (spencers) et en culottes et slips. **NOUVEAU!** Existe également en teinte beige/nude.

SAWACO

TREVIRA®

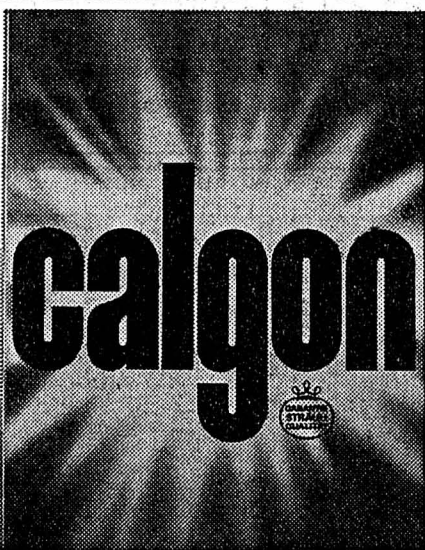
W. Achtnich & Co. AG Winterthur

Werberberatung Dubach, Wällisellen



Calgon élimine tous résidus de calcaire et de détergent dans le linge et dans la machine à laver.

Calgon garantit l'adoucissement de l'eau à cent pour cent.



Calgon élimine tous les résidus de lessive dans le linge et dans la machine à laver (important même dans l'eau douce!)

Calgon vous épargne ennuis et argent!

STRÄULI AG Winterthur

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - ☎ 038/41 10 21

Nous engageons, pour notre usine de Bôle, des

OUVRIÈRES

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Vous avez une forte personnalité

Vous êtes dynamique et désirez vous créer une situation au sein d'une organisation mondiale connue.

Vous êtes ambitieux et vous avez décidé de ne plus vous contenter d'un salaire médiocre.

Vous envisagez, en revanche, de devenir un

HOMME D'AFFAIRES

avec des possibilités de gains élevés et d'avancement rapide. Eventuellement temps partiel au début.

Veillez téléphoner au No (038) 33 38 61, Neuchâtel pour fixer un rendez-vous.

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour un département de vente

une secrétaire bilingue

(français-allemand).

Des connaissances de la langue anglaise seraient appréciées; elles ne représentent toutefois pas une condition d'engagement.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. C'est bien volontiers que nous vous renseignerons de manière plus précise sur le poste en question.

OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Biènné.
Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie tripartite Horlogère S.A.

VOUS

trouvez une activité stable et un avenir assuré en qualité de

perforeuse

à notre service de comptabilité-clients.

Si vous avez de la pratique sur les machines IBM 029 et IBM 059, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous renseignerons volontiers et sans engagement de votre part sur les possibilités qu'offre cet emploi. Date d'entrée à convenir.

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisseuse allemande cherche place de **COIFFEUSE** à Neuchâtel.
Adresser offres sous chiffres 90-50945, Annonces Suisses S.A., « ASSA », 8024 Zurich.

J'ai 28 ans, je suis représentant diplômé fédéral et je cherche une situation comme **représentant** ou éventuellement chef de vente.
Faire offres sous chiffres 28 300645, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Jeune dessinateur architecte cherche emploi.
Tél. 25 96 52.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie **CLAUDINE VUILLE** Portes-Rouges 46 Immeuble Marché-Migros. Tél. 25 20 81 Neuchâtel.

J'achète patins blancs et de hockey, toutes pointures.
A. Merloti, Maladière 32.

ASSISTANT DE LABORATOIRE A
âgé de 20 ans, cherche emploi en Suisse romande, correspondant à ses capacités. A travaillé jusqu'à présent comme analyste des vivres. Faire offres sous chiffres 33-340461 à Publicitas, 9100 Herisau.

Sommelière, Suisseuse allemande, 20 ans, cherche

NOUVELLE SITUATION

du lundi au vendredi, de préférence travail en équipe. Entrée dès le 1er décembre 1972, ou date à convenir. Faire offres écrites sous chiffres OD 2636 au bureau du journal.

COMMERCES

Pour cause imprévue, à remettre au centre de la ville

magasin avec vitrine

sur passage très fréquenté. Reprise très long bail assuré. Adresser offres écrites à FW_2652 au bureau du journal.

A remettre au Val-de-Travers

CAFÉ-RESTAURANT

de moyenne importance. Affaire saine, financement partiel possible. Adresser offres écrites à ES 2626 au bureau du journal.

A remettre, à Neuchâtel,

salon de coiffure pour dames

Salon de quartier à l'état de neuf, 6 places. Convient pour 1 ou 2 personnes.
Renseignements par : Fiduclaire Bruno MULLER, rue du Temple-Neuf 4, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 83 83.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Pierre MÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
Rue de la Place-d'Armes 6
Tél. 24 27 24 Neuchâtel

MODERN OPTIC

VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélos-moteurs, motos
Vente - Achat Réparations
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

PLÂTRERIE-PEINTURE
ERIC MOSER
papiers peints
Tél. 24 54 64
Rue Emer-de-Vattel 7

ENTREPRISE DE NETTOYAGES
LA MOB
Depuis 1940 au service de la clientèle
Poli et Imprégnation de parquets
Travail soigné et dans les délais
R. Gay-Galmaz - Peseux
Tél. (038) 31 56 87.

Au 7, rue du Seyon,
W. STEINER & Fils
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
(Anciennement Seyon 5, imm. boucherie Margot).
Actuellement 20 m plus haut

A bon souper,

bons fromages!

Les meilleures qualités à la

FROMAGERIE BILL

rue du Trésor, Neuchâtel

L'annonce reflète vivant du marché

Protégez votre voiture efficacement contre la rouille

Tectyl - Center
pour Neuchâtel et environs
Carrosserie P. SCHOELLY
Hauterive
Tél. 25 93 33

Nissan
CABALL
robuste...

Made in Japan

Charge utile 1,9 t / permis de conduire cat. A

GÉRALD JAGGI
Atelier de réparation
Route de Lausanne 19
1401 Yverdon
TÉL. 024/2 88 77

Hämmerli Agence générale
5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44

Importateur
liquide quelques pièces avec petits défauts :

MANTEAUX AFGHAN
à partir de Fr. 100.— ; vestes et gilets en mouton retourné, brodé.

MANTEAUX EN LOUP ET EN RENARD
à partir de Fr. 280.—. Modèles pour jeunes, importés d'Afghanistan.
Tél. (038) 25 95 29.

OFFRES D'EMPLOIS

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL
Tél. 25 55 01 cherche

DAME ou GARÇON DE BUFFET
Faire offres ou se présenter à la direction.

Je cherche

UNE JEUNE FILLE
pour garder les enfants et aider au ménage.
Hostellerie Saint-Georges
Mme Miedler - Gruyères.
Tél. (029) 6 22 46.

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

X plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel **ICN**

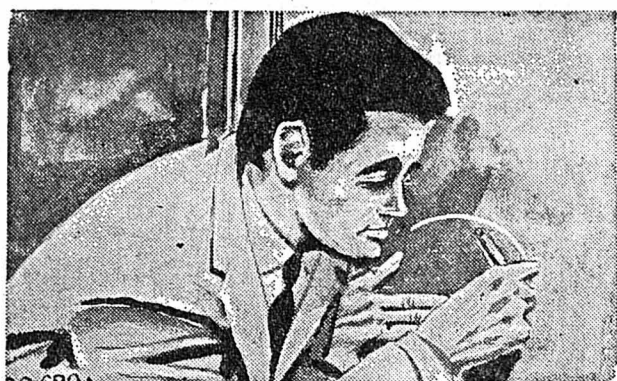
Reposez-vous tranquillement sur nous pour créer avec goût l'imprimé qu'il vous faut

OSS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath se dispose à entrer dans la maison de Youssouf.

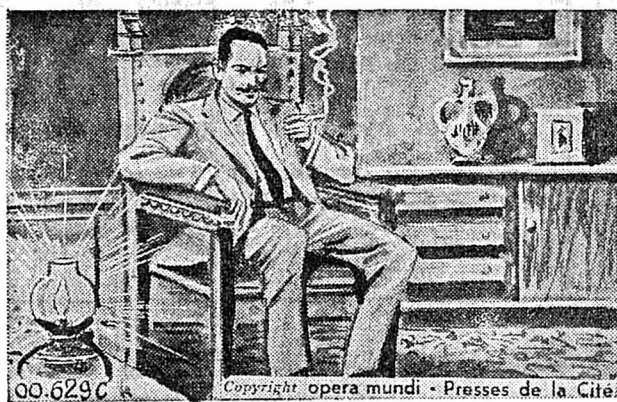
Les six coups de sonnette



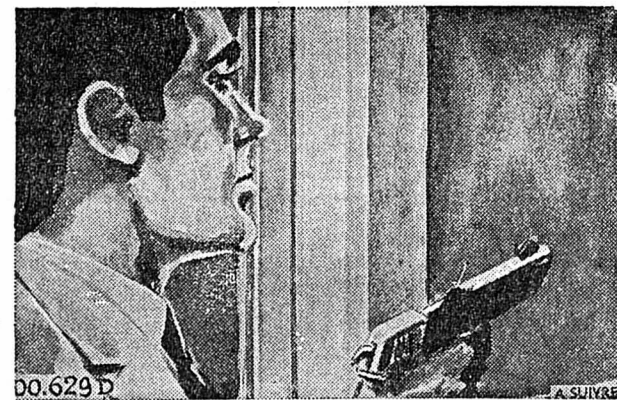
Sortant de sa poche son couteau à lames multiples, dont l'une était pourvue d'un diamant de vitrier, Hubert dessina un cercle assez grand pour passer le bras, et fixa en son centre une petite ventouse en caoutchouc. Une simple pression décolla la plaque de verre, qu'Hubert posa soigneusement contre le mur. Ayant récupéré sa ventouse, il passa le bras dans l'ouverture qu'il avait pratiquée, fit jouer le loquet, et ouvrit la fenêtre. Dix secondes plus tard, il était dans la place. Alors, il sortit le Skoda de sa poche, où il l'avait mis.



Traversant la cuisine à tâtons, il trouva la poignée de la porte, qu'il ouvrit très lentement. Quand il l'eut refermée derrière lui, il fut dans le noir absolu. Après avoir tendu l'oreille, il prit sa lampe-crayon, la fit fonctionner en aveuglant l'ampoule d'un doigt, et vit qu'il était dans l'office. Une porte était juste en face de lui. Éloignant sa lampe, il arriva sans encombre de l'autre côté en contournant la table qu'il avait repérée. Avec d'innombrables précautions, il fit jouer la poignée de la porte, qu'il tira vers lui.



Une faible lumière jaune et mouvante éclairait le vestibule, venant de la pièce éclairée. Marchant sur l'épais tapis, Hubert atteignit le chambranle, risqua un œil entre celui-ci et l'angle du battant. Assis dans un fauteuil Renaissance, un homme assez jeune, très élégant, portant moustache, fumait une cigarette. Une forte odeur de violette se dégageait de sa personne. Sans nul doute, il s'agissait du nommé Youssouf, et Hubert remarqua qu'il avait tout le contraire d'un air triomphant. L'homme tressaillit, releva la tête, et Hubert entendit comme lui le bruit d'une voiture qui stoppait dans l'avenue. Youssouf posa ses mains sur les accoudoirs du fauteuil pour se mettre debout.



Hubert battit précipitamment en retrait jusqu'à l'office. Il avait à peine tiré la porte derrière lui qu'un pas résonna sur le perron de bois, précédant de peu six coups de sonnette successifs : deux longs, trois courts, un long. La porte d'entrée s'ouvrit, et il y eut un bruit de voix qui décrivit, après que la porte eut été refermée, allant vers le salon. Youssouf et son visiteur parlaient arabe. Quand Hubert jugea que son attente avait été suffisante, il sortit une nouvelle fois de l'office. La porte du salon était demeurée entrouverte.

Demain : L'homme au chapelet

HOROSCOPE

Matinée un peu agitée : il faudra éviter de se montrer trop impulsif avant d'agir. Après-midi un peu plus calme.

Naissances : Les enfants de ce jour seront intelligents et vifs, mais souvent en proie à la tristesse.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Crise d'urticaire possible. Amour : Vivez dans le moment présent. Affaires : N'entreprenez pas trop à la fois.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Protégez-vous les bronches. Amour : Gagnez une confiance indispensable. Affaires : Soyez tenace dans vos entreprises.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Portez des chaussures plus larges. Amour : Ne vous habituez au succès. Affaires : Organisez-vous très sérieusement.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Reposez-vous. Amour : Ayez un peu plus les pieds sur terre. Affaires : Modérez votre ambition.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Bonne condition. Amour : Vous serez bien accueilli. Affaires : Travaillez dans la solitude.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Redoutez les mets épicés. Amour : Vos échanges prendront un caractère passionné. Affaires : Tenez compte des événements.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Abstenez-vous de boissons fortes. Amour : Oubliez vos griefs passés. Affaires : Comparez les positions acquises.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Dormez un peu plus longtemps. Amour : Ne ranimez pas les querelles. Affaires : Gardez votre sang-froid.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : De grandes promenades vous seront bénéfiques. Amour : Montrez-vous aimable. Affaires : Ne commencez pas tout en même temps.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Buvez des jus de fruits. Amour : Ne vous occupez pas du qu'en-dira-t-on. Affaires : Agissez avec calme.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Stimulez votre estomac. Amour : Recherchez avant tout la stabilité. Affaires : Vous rencontrerez des appuis solides.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Relaxez-vous le plus possible. Amour : Concentrez-vous pour arriver au but. Affaires : Ne soyez pas superficiel.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Poireaux vinaigrette
- Côtes de porc grillées
- Pommes de terre lyonnaises
- Salade
- Mousse au chocolat

LE PLAT DU JOUR :

Pommes de terre lyonnaises

Prenez 4 gros oignons et coupez-les en tranches minces d'égal épaisseur (ceci est essentiel). Faites-les dorer à la poêle dans 100 g de beurre. Retirez-les. Dans le jus de cuisson faites sauter 1 kilo de pommes de terre coupées à l'eau et découpées en fines rondelles. Lorsqu'elles sont bien dorées, ajoutez les oignons. Salez et poivrez. Faites sauter les pommes de terre et les oignons ensemble. Pour servir, saupoudrez le plat d'une fine persillade.

Savez-vous que

— Le bouchon sert à retirer les taches d'eau sur les toiles cirées. Les anti-phares utilisent pour donner du brillant aux beaux étains anciens.

— Le buvard évite les auréoles sur les tapis et les moquettes malencontreusement mouillées par la pluie ou un débordement de baignoire, grâce au buvard qui absorbera le trop-plein d'eau le tapis pourra sécher sans qu'il reste de trace.

Pour blanchir les carreaux de faïence jaunies, appliquez une pâte lisse faite d'amidon de riz et d'eau oxygénée. Laissez sécher quelques heures et frottez avec un chiffon doux.

— Ne laissez pas vos semelles de crêpe se salir, vous ne pourriez plus ensuite leur rendre leur netteté. Chaque fois que vous nettoyez vos chaussures, frottez les semelles avec un chiffon propre trempé dans l'essence de térébenthine.

Du pain et des rondes

Il arrive que pour des raisons médicales bien précises, il soit nécessaire de réduire, voire de supprimer le pain. De telles décisions ne peuvent être

prises à la légère : la jeune femme qui, par crainte de grossir, s'interdit le pain, réduit ainsi l'apport calorique de sa ration, mais elle se prive en même temps d'une source notable de protéides végétaux et de vitamines du groupe B. Et par ailleurs, a-t-elle pensé à limiter la quantité de l'huile (fort énergétique) avec laquelle elle assaisonne les salades ? Sait-elle refuser chocolats, biscuits, boissons sucrées ou alcoolisées ? Et c'est cependant par là qu'elle devrait commencer, car cela ne présente aucun risque pour la santé. Aussi l'avis du médecin sera-t-il de préférence requis avant toute modification en ce qui concerne la consommation de pain. Dans un régime amaigrissant, on diminue entre autres, l'apport des féculents, dont fait partie le pain, mais on ne le supprime pas toujours complètement.

Votre éclairage

Si vous éclairez une pièce à l'aide de plusieurs sources de lumière, ménagez-en toujours une qui soit plus forte que les autres. N'oubliez pas que des abat-jour clairs sont toujours plus reposants pour les yeux que ceux de couleurs. Réservez les abat-jour : rouge, orange, noir pour les motifs purement décoratifs. Toutefois l'abat-jour vert convient parfaitement pour une lampe de bureau.

Des couleurs et des formes pour cet hiver

Si les tailleurs et les redingotes classiques restent fidèles à des principes bien établis, et bien aimés, on note dans les ensembles à tendance « tailleur » une liberté nouvelle qui groupe la robe, la veste et le manteau dans une formule de tissu conçus selon la même technique, mais de poids et de tissus différents.

Les blousons bordés de côtes tricotées unissent leur caractère « sport » aux ensembles de jour comme aux toilettes du soir.

A noter la très grande vogue des reversibles : neutres sur une face, écossais ou uni très vif sur l'autre face.

A méditer

A une petite chose, l'iniquité donne une grande ombre. M. G.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Arcades : 20 h 30, Chère Louise. 16 ans. Rex : 20 h 45, Zero in and scream. 18 ans. DANSE ET ATTRACTIONS L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h. DANCINGS Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h. Pharmacie d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47. AUVERNIER Galerie Numaga I et II : Léon Zack, Paris, peintures - exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste. PESEUX Cinéma de la Côte : 20 h 30, Commissaire X : halte au LSD.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

CONNAISSANCES 15.30 Un regard sur le monde 15.55 Document d'histoire contemporaine 16.15 Bilder auf Deutsch 16.35 Fin 18.00 Téléjournal 18.05 (C) Les Soviétiques 18.30 (C) Vos loisirs 18.50 (C) L'ours Colargol 19.00 (C) Courrier romand 19.10 Le Sixième Sens 19.40 Téléjournal 20.00 (C) Carrefour 20.20 (C) L'Education sentimentale 21.15 La Suisse et l'Europe 22.00 Los Dias de nuestra muerte 22.20 Téléjournal 22.30 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire 9.50 Reprise 10.30 (C) Les fourmis 11.10 Reprise 17.00 La maison des jouets 17.30 Der Silberschatz 18.15 Télévision éducative 18.45 (C) Fin de journée 19.00 (C) Miniatures asiatiques 19.30 L'antenne 20.00 Téléjournal 20.20 Comment fait-on un Saint ? 21.15 Sport 72 22.00 Téléjournal 22.10 Jazz Scene

FRANCE I

12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la une 13.30 Cours de la Bourse 13.45 Je voudrais savoir 13.55 Fin 18.30 Vivre au présent 18.50 Pour les petits...

FRANCE II

19.00 Actualités régionales 19.25 Réponse à tout 19.45 24 heures sur la une 20.15 Pont-Dormant 20.30 Le Grand Echiquier 23.25 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 Per I bambini 19.05 Telegiornale 19.15 (C) Incontral 19.50 (C) Occhio critico 20.20 Telegiornale 20.40 Il regionale 21.10 Dimensione della paura 22.55 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la caméra était là. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il ? 21 h, le cavalier à la triste figure. 22.40, réformations, un dangereux souvenir. 22.50, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

15.25, Red Skies of Montana. 17 h, folklore finlandais. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.50, Elle et Lui. 19.15, les chrétiens et la paix. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, direction 2000. 21 h, Paul Temple. 21.50, élections. 22.25, téléjournal, météo. 22.50, La Rue sans joie.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 9.50, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 9.55, culte solennel. 11.30, vitraux et lumière. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bon soir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, le passe-partout. 20.30, Intermezzo, comédie de Jean Giraudoux. 21.50, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, petite histoire du ballet. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturne. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, ensemble à vent. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire du Texas. 11.05,

chansons suisses. 11.30, ensemble champêtre Jost Ribary senior. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'hospitalisation des enfants. 14.30, radioscolaire. 15.05, portrait de Kurt Böhm, basse.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 21.30, histoires d'animaux. 22.25, jazz européen. 23.30, pop 72.

BIBLIOGRAPHIE

Gérard Néry JULIE CRÈVECŒUR Tome II. Les Amants de Palermo (Ed. Hachette)

Nous connaissons déjà le personnage extraordinairement séduisant qui s'appelle Julie Crèvecoeur. Nous avons tout aimé cette jeune fille qui n'a pas encore dix-huit ans et qui, en 1865, se lance dans la vie comme dans une fête, dans l'aventure comme si c'était son élément quotidien.

Dans le deuxième tome de la vie amoureuse et aventureuse de Julie Crèvecoeur, LES AMANTS DE PALERME, la jeune fille revient à Paris accompagnée de Patrice Kergoat qui lui révèle les manœuvres tortueuses de Rémy Gaspard. Pour les combattre, il faut que Julie connaisse le secret de sa naissance. Elle y arrivera mais après combien de difficultés !

Gérard Néry nous offre avec LES AMANTS DE PALERME une histoire d'amour aux résonances profondes où tous les personnages vivent et souffrent non pas comme des héros de roman ou de théâtre mais d'une existence que l'intellect de l'auteur rend émouvante parce que vraie.

MOTS CROISÉS

Problème No 851

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Durée de vingt-quatre heures, comportant un jour et une nuit. 2. Massif forestier du Bassin parisien. — Ville de Belgique. 3. Note. — Sort des ulcères. 4. Temps variable. — Non partagé. — Infusion. 5. D'égalé pivoistié. 6. Etaya. — Ville de Hongrie. 7. Abréviation du matin. — Abréviation d'un titre. — Dans l'île de Beauté. 8. Assaisins pagés. 9. Temps de repos. — Participe. 10. Légumineuse. — Ecimas.

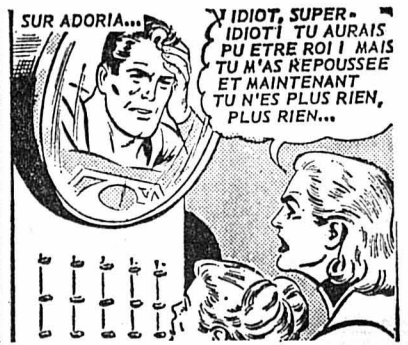
VERTICALEMENT

1. Angle rentrant. — Erudit et philosophe français. 2. Métal. — Métal. 3. Symbole d'unité. — Va. — Qui se trouve. 4. Posses-sif. — Ile du désert. 5. Ville de Belgique. — Une voie lui facilite le passage. 6. Contrarié. — Habileté. 7. Cinquième en son genre. — Bâtiment pour officier. 8. Poste. 9. Une saucée le fait courir. — Poète lyrique espagnol. 10. Anneaux. — Déesse.

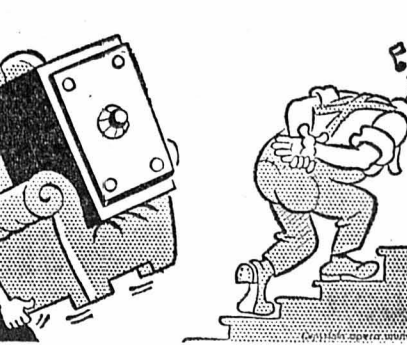
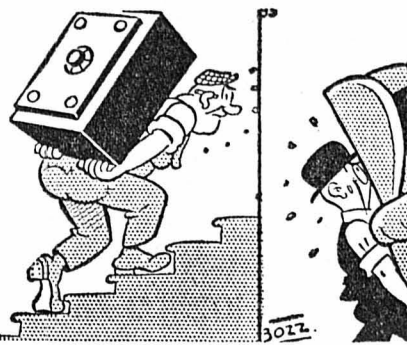
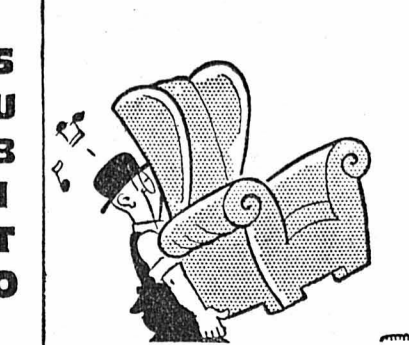
Solution du No 850

1	B	O	U	S	I	L	L	A	G	E
2	A	R	S	F	O	I	R	E	S	
3	L	I	S	T	B	R	I	N		
4	G	E	R	E	E	D	E	N		
5	V	I	I	L	S	I	R	A		
6	I	N	S	O	L	E	N	T		
7	V	A	L	E	M	I	E	R	A	
8	A	L	B	I	E	T	A	R		
9	C	E	I	N	T	R	A	I	D	
10	E	T	O	U	R	E	L	L	E	

SUPERMAN



SUBITO





Rekord II Admirable à l'oeil. Une révélation au volant.



Si vous vous contentez d'admirer la Rekord II en vous attachant à l'élégance de sa carrosserie, au bon goût de son intérieur fonctionnel, vous manquez l'essentiel: sa technique. Et c'est uniquement en roulant qu'on peut la vérifier et l'éprouver. Alors: au volant!...

Châssis Tri-Stabil.

«Tri-Stabil» veut dire: 1. Stabilité dans les virages; 2. Stabilité en ligne droite; 3. Stabilité lors du freinage.

Des moteurs puissants et sûrs.

99 ch ou 108 ch pour les cylindrées respectives de 1,7 ltr. et 1,9 ltr. Reprises franches et vitesse de croisière élevée.

Opel: la sécurité et le confort.

La Rekord II ne serait pas une Opel si sa sécurité n'atteignait pas le plus haut-niveau: freins à double

circuit hydraulique et à disque à l'avant; habitacle de sécurité; zones d'absorption de chocs; colonne de direction de sécurité.

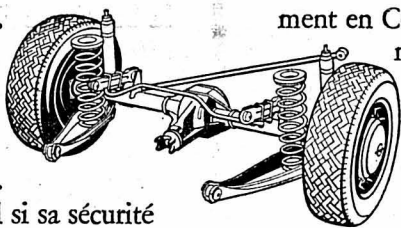
Le confort va de soi: sièges individuels anatomiques à l'avant avec dossier réglable en continu; confort aisé pour 5 personnes; aération sans courant d'air; vaste coffre et maints détails qui placent la Rekord II en tête des voitures de sa classe.

La Rekord II existe en Limousine, 2 ou 4 portes, également en Coupé, Sprint, et CarAVan. La S 1900 est un modèle construit en Suisse, pour la Suisse.

La Rekord II peut être équipée de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. Un luxe qui devient chaque jour davantage une nécessité.

Opel Rekord II dès Fr. 11.900.-*

(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)



Opel Rekord II. La nouvelle génération.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Éx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33 b, av. de Miremont 46 08 17; 9, Route des Jeunes 42 50 46; 9, Boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 8 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras, sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.



Relaver libre de calcaire avec Brio,
car seul Brio contient du Calgon!

STRAULI AG WINTERTHUR

Ça c'est une offre AF

Machines à laver



à des prix imbattables. Reprises élevées de vos anciennes machines, ou notre

2 pour 1

A l'achat de la machine à laver Superbio valeur **Fr. 1690.-**

GRATUIT la cuisinière 4 plaques, four vitré, tiroir, grill, tournebroche, etc. Valeur **Fr. 598.-**

Naturellement chez



Livraison partout, facilités de paiement.

Discount du Vignoble Fornachon & Cie, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 77.

Remise de commerce

Restaurant Clos-de-Serrières

M. et Mme CARLO MORF

remercient vivement la clientèle de la confiance qu'elle leur a témoignée et l'avisent qu'ils remettent leur commerce dès le 1er novembre à M. et Mme T. Delmenico-Turetti.

M. et Mme T. Delmenico-Turetti

ont le plaisir d'annoncer qu'ils reprennent la succession de M. et Mme MORF et qu'ils s'efforceront de donner satisfaction à la clientèle. Par avance, ils la remercient de sa confiance.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Meubles par éléments!

nombreuses trouvailles - style et moderne - dans tous les magasins Vionnet.

Dès Fr. 850.-

ameublements
Vionnet sa
BULLE GENÈVE YVERDON BIENNE CHARRAT/VS

YVERDON 39, rue de Neuchâtel Tél. (024) 2 76 36

peka

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE

•KRAMER•2002-NEUCHÂTEL•
•TEL-038-250522•

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milleux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

pour votre sécurité

provisions de ménage

2 kg de sucre
1 kg de riz
1 kg de pâtes alimentaires
par personne 1 kg de graisse
1 l d'huile
conserves, boissons
savon et produits de lessive

Le délégué à la défense nationale économique

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
VOLVO
121 B 20, modèle 1970, 50.000 km.
Tél. (039) 23 27 80.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Belle occasion
VW 1300
Modèle 1968. Expertisée. Fr. 2500.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Vente achat échange

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques
OCCASIONS D'HIVER
SIMCA 1000
1970, 45.000 km, impeccable. Fr. 4400.—
MINI 1000
1969, 45.000 km. Fr. 3900.—
FIAT 850
1968, 36.000 km. Fr. 3800.—
VW 1200
1969, 60.000 km. Fr. 3900.—
VW 1200
révisée, impeccable. Fr. 2400.—
FORD ESCORT 1100
1968. Fr. 2800.—
FORD ESCORT 1300 GT
1969. Fr. 4500.—
CORTINA 1200
révisée. Fr. 1900.—
CORTINA 1200
révisée. Fr. 1900.—
VW 1600
1968, moteur 55.000 km. Fr. 1900.—
RENAULT R 8
très belle. Fr. 1900.—
ALFA ROMEO 1600 GT
1967. Fr. 3500.—
FORD CORTINA GT
1967, nouvelle forme. Fr. 3200.—

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

A vendre AUSTIN 1100

modèle 1964, expertisée.
Fr. 1750.—
Garage du Val-de-Ruz, Boudrevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

Vente achat échange
Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques
Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

A vendre
Taurus 17M
modèle 1967, expertisée.
Tél. 24 79 18.

A vendre, pour cause de départ,
KADETT RALLYE
modèle 1969, très bon état, expertisée, Fr. 6500.—
Tél. 24 44 18.

A vendre, pour cause de double emploi,
Taurus 12M
1964, expertisée, révisée, plus accessoires, Fr. 1300.—
Tél. 41 32 10.

A vendre
SOLEX
3800, bon état.
Tél. 31 53 08.

A vendre
FORD
Zephyr, 45.000 km, en parfait état.
Tél. (038) 24 71 44.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
MINI 850
Fr. 1950.—
Expertisée.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

J'achète

voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer
CHAMBRE MEUBLEE indépendante, eau courante froide, 100 fr. Tél. 25 27 57.
CHAMBRE INDEPENDANTE avec pension, tout confort. Tél. 25 88 55.
JOLIES CHAMBRES INDEPENDANTES, ensolées, chauffage, 1 et 2 lits, à demoielles. Tél. 25 69 29.
CHAMBRE indépendante, meublée, au centre. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.
BOLE, appartement 3 1/2 pièces, confort, libre dès le 24 novembre. Tél. 41 21 42.
BEVAIX, jolie chambre indépendante, meublée, chauffée. Tél. 46 16 36.
A LA BEROUCHE, joli pignon tout confort, libre immédiatement. Tél. 55 13 14.
CHAMBRES MEUBLEES à un et deux lits, à demoielle; baign. vue. Tél. 24 34 40.
SERRIERES, CHAMBRE à 2 lits, cuisine à disposition. Tél. 24 21 01.
CHAMBRE INDEPENDANTE, confortable, haut de la ville. Tél. 25 47 74, dès 17 heures.
STUDIO à jeune fille majeure, centre ville, tout confort, meublé, libre 1er novembre. Tél. 25 10 36.
AU CENTRE, chambre, cuisine, baign à jeune fille. Tél. 25 17 76, depuis midi.
COLOMBIER, studio meublé, libre immédiatement. Tél. 41 25 32.

Offres d'emplois

QUELLE GENTILLE DAME ou maman garderait fillette de 4 ans à la journée, 5 jours par semaine, si possible quartier des Adoz, Boudry ? Tél. 42 10 42, pendant les heures de bureau; 42 36 14, dès 19 heures.

DEMOISELLE, EMPLOYEE DE BUREAU parlant allemand, français et anglais, cherche occupation accessoire pour les samedis ou dimanches (tournante, réception, etc.). Adresser offres écrites sous chiffres 3110-656 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche emploi, de janvier à mars, pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à DT 2650 au bureau du journal.

PERSONNE CAPABLE cherche travail intéressant, varié, branches commerciales ou divers. Adresser offres écrites à BR 2648 au bureau du journal.

A vendre

SKIS AUTHIER, bois, Star, fixations Flex, 190 cm, en bon état, 80 fr. Tél. (038) 41 23 00, heures des repas.

COMPLET DE COMMUNION, 15-16 ans, état de neuf, 120 fr. Tél. 24 36 00.

PATINS HOCKEY, No 42, 30 fr.; manteau reporter, taille 140, 30 fr.; manteau, jeune homme 15 ans, état neuf, 70 fr. Tél. 41 23 44.

SALLE A MANGER complète. Tél. 24 45 41.

FOURNEAU A MAZOUT, en bon état, livré à domicile. Tél. (038) 33 39 08.

1 CANAPE avec 2 fauteuils, plus 1 table de studio en bon état. Téléphoner au (038) 51 23 49.

NICHE D'OCCASION pour chien de moyenne grandeur. Tél. 53 15 94 ou 53 23 83.

PLUSIEURS ANCIENNES ROUES DE CHAR cerclees. Faire offres à Emile Oppliger, Petites-Croisées 8, 2308 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 37 63.

SALON en bon état, divan, 2 fauteuils, table. Tél. 41 24 62.

COFFRE-FORT; machine à écrire Hermès; aquarium complet, avec poissons. Téléphone 31 53 08.

CHATELAINE or 18 carats, jaune, pour montre de poche, état de neuf. Tél. (038) 31 18 08 ou 31 18 14.

TAPIS BERBERE rouge, 2 x 3 m, comme neuf, moitié prix; cours calcul professionnel EPC, neuf, 1 klaxon à air, Flam, métallique, à 2 tons, neuf. Tél. 42 28 43, le soir.

FRIGO BAUKNECHT, 195 l, parfait état. Tél. (038) 31 40 32.

ROBE DE MARIEE, taille 34; baby-sitter, toile; plateau, pèse-bébé Lyssex. Téléphone 25 93 51.

2 PAIRES SKIS métalliques, 200 cm, avec fixations de sécurité, 250 fr. la paire. Téléphone 31 60 55.

2 VIBROGRAPHES. Téléphoner aux heures des repas au 41 12 23.

2 CHAINES A NEIGE pour voitures moyennes Rekord - Ford, etc., prix 40 fr. Téléphone 41 14 08, heures des repas.

SKIS KNEISSL WHITE-STAR, 205 cm, état de neuf, avec ou sans fixations. Téléphone 24 22 26, heures des repas.

SOULIERS DE SKI, No 39, portés 2 fois, 45 fr. Tél. 67 12 42, dès 18 heures.

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes pour VW 1600. Tél. 41 32 48.

LIT D'ENFANT, bois, 120 x 0,65, matelas + duvet, 50 fr. Tél. 31 19 77.

SKIS, 150 CM; souliers de ski, à boucles No 38; bottes daim, fourrées mouton, No 36; bottes cuir, fourrées No 37. Téléphone 41 19 00.

PORTE-CLES (30 pièces, 10 fr.); 5 33 tours, rock-blues, 12 fr. pièce. Tél. 25 79 39.

SKIS METALLIQUES 205 cm, fixations sécurisées, avec souliers, 200 fr. Tél. 24 54 45.

MACHINE A ECRIRE Underwood, état de neuf, 150 fr. Tél. 24 44 18.

REMORQUE charge utile 212 kg, expertisée 1972-78, idéal pour camping, 400 fr. Téléphone 42 38 56, après 18 heures.

CAMERA POWER 8 ZOOM, valeur neuve, 640 fr., cédée à 470 fr., garantie jusqu'en avril 1973. Tél. 24 43 50.

BELLE ROBE DE MARIEE, avec manteau dentelle, capuchon garni cygne, 190 fr. Tél. 31 14 26.

POUSSETTE BLEU MARINE demi-anglaise, transformable avec tous les accessoires, état de neuf, prix intéressant. Tél. 46 12 05.

DIVAN-LIT métallique, 1 place. Tél. 24 57 93.

EVIER ACIER INOX, NEUF, 2 bassins. Téléphone (038) 24 71 44.

LIT D'ENFANT complet avec literie, prix 280 fr. Tél. 42 36 65.

POUR CAUSE DE DEPART, dérivateur léger Fire-Ball, parfait état, complètement équipé, chariot. (038) 24 06 48, heures des repas.

CANICHES NAINS, noirs, de race. 280 fr. Tél. 42 16 35.

SKIS ALPIN, 165 cm; souliers de ski, No 37; ensemble de ski, 10-12 ans. Téléphone (038) 31 35 01.

Grands voyages en petits groupes:

Si vous aimez les voyages individuels, les programmes bien organisés et les itinéraires passionnants, si vous tenez à vous envoler uniquement avec des avions de ligne, vous devez étudier en détail ce petit choix de nos tout grands voyages:

Etats de l'Himalaya
23 jours dès Fr. 5350.—

Himalaya Occidental
20 jours dès Fr. 4790.—

Népal de légende
17 jours dès Fr. 3590.—

Panorama Indien
24 jours dès Fr. 5490.—

Asie Centrale — Perse
22 jours dès Fr. 5380.—

Extrême Orient — Japon
22 jours dès Fr. 6390.—

Russie — Sibérie — Japon
27 jours dès Fr. 6450.—

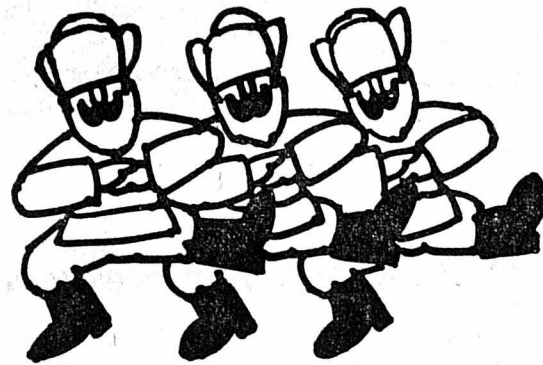
Nouvelle Guinée — Bali
21 jours dès Fr. 7890.—

Tour du Monde
23 jours dès Fr. 6950.—

Tour du Monde — Mers du Sud
37 jours dès Fr. 10950.—

Pacifique Sud
21 jours dès Fr. 6350.—

Ethiopie
16 jours dès Fr. 2975.—



Rwanda — Zaïre (Congo) — Ouganda
17 jours dès Fr. 3985.—

Seychelles
18 jours dès Fr. 2680.—

Afrique du Sud
18 jours dès Fr. 2025.—

Afrique Occidentale
19 jours dès Fr. 5270.—

Archipel des Caraïbes
15 jours dès Fr. 3495.—

Mexique — Guatemala
23 jours dès Fr. 5950.—

Panamericana
23 jours dès Fr. 6580.—

Sudamericana
19 jours dès Fr. 4980.—

Panorama de l'Amérique du Sud
32 jours dès Fr. 10290.—

Pour en savoir plus, demandez-nous la brochure illustrée «Voyages dans le monde entier»!

SWISSAIR

KUONI

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22

Pour les Neuchâtelois: depuis le printemps 1972, nous sommes également représentés à Neuchâtel.

Perdus-Trouvés

PERDU SAC DAME, BEIGE, à Colombier, le 25 octobre, affaires personnelles très importantes. Tél. 41 25 04.

PERDU CHAT BLANC, peureux, région les Perrières, Saint-Blaise. Récompense. Téléphone 33 47 56 ou 25 14 59.

Demandes à acheter

COURS D'ALLEMAND, audio-visuel, disques ou cassettes. Tél. 25 64 87.

Divers

MONSIEUR VEUVE, 45 ans, commerçant, désire faire la connaissance d'une dame ou demoiselle pour amitié et sorties; éventuellement mariage. Ecrire à AK 2586 au bureau du journal.

Demandes à louer

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT meublé (3 lits) pour novembre (1 mois). Téléphoner au 25 61 01.

JEUNE HOMME cherche chambre ou studio meublé, pour le 15 novembre. Adresser offres écrites à 3110-655 au bureau du journal.

URGENT Chambre pour deux personnes, bas prix. Tél. 24 10 14.

APPARTEMENT 2 PIECES, vallée de la Sagne. Tél. 25 34 39.

CHAMBRE, au centre, pour jeune homme. Tél. 25 37 21.

DAME SEULE cherche studio ou petit appartement non meublé. Adresser offres écrites à EV 2651 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

DANS VILLA avec jardin, maman garderait enfants, bons soins. Tél. 41 19 00.

JE CHERCHE travail à mi-temps, chauffeur-livreur, permis A. Tél. 51 17 64.

JEUNE DAME cherche place à domicile le matin. Tél. 41 27 82.

UNIVERSITAIRE DONNERAIT leçons d'allemand, latin et grec. Tél. 25 46 73.

EMPLOYEE DE BUREAU retraitée cherche travail à temps partiel: comptabilité, gérance, inventaires, préférence poste indépendante à responsabilités. Case postale 936, 2001 Neuchâtel.

ELEVE INFIRMIERE, assistante, cherche à faire du baby-sitting 3-4 soirs par semaine, sauf vendredi. Tél. 25 63 01, Mlle Crettenand.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset
de Neuchâtel
Feuille d'avis

NOTRE FEUILLETON

Le Chant sur la falaise

par **LEO DARTEY** 18

— Rien, mais rien, mon ami. Seulement, je suis surprise... inquiète un peu aussi! Le mariage est une si terrible chose pour un artiste! J'ai peur pour votre art, mon très cher!... A moins, cependant que vous n'épousiez une pure artiste, elle aussi!
Il secoua les épaules.
— Vous n'y êtes pas... Il s'agit de Simone Reverdy, tout simplement.
Elle cilla un peu, comme pour rappeler sa mémoire défaillante.
— Simone? Simone Reverdy.
— La petite Sim, ma secrétaire, précisa-t-il, un peu agacé par son attitude.
— Ah! oui, fit-elle soudain, comme éclairée, Mlle Chiffre.
Puis se reprenant très vite, avec la rougeur de quelqu'un qui s'aperçoit qu'il a gaffé:
— Oh! pardon, cher maître! Excusez-moi, l'habitude...
Philippe ne répondait pas. Elle craignait d'avoir été un peu vite et de l'avoir indisposé maladroitement.

— Mais elle est délicieuse, cette petite!... s'écria-t-elle avec enthousiasme. Elle est jeune, fraîche, spontanée, charmante. Il faudra la rendre heureuse.
— Mais, fit-il, stupéfait; pourquoi cette recommandation?
— Ah! soupira-t-elle, c'est que ce n'est pas toujours drôle d'être la femme d'un musicien! Il faut apprendre à s'incliner devant les multiples et diverses exigences de l'art, lui céder le premier pas, toujours, s'oublier pour lui... Tâche douloureuse, et ardue, pour qui n'est pas artiste soi-même...
D'un sec mouvement d'épaules, il rejetait l'objection:
— Vous exagérez à plaisir!
— Que non! Tenez, à Séville, mon ami, pendant toute une soirée, à l'hôtel, vous êtes demeuré en face de nous, vos collaborateurs, si distrait, si absent, que vous n'avez pas entendu un mot de ce que nous disions! Il est vrai que nous n'étions que vos collaborateurs, nous!... Peut-être qu'avec votre femme, tout au moins les premiers temps... Mais elle, saura-t-elle faciliter votre labeur, l'aider par son attention compréhensive, par son silence?
— Depuis qu'elle travaille près de moi, Simone m'a maintes fois donné des preuves de son talent et de son intelligence. Je n'en ai aucune crainte!
— Oh! oui, soupira Marga, elle est très intelligente! Seulement, elle n'est pas artiste, n'est-ce pas?
— Ça non, convint Philippe avec regret, pas du tout! Il se reprit très vite:
— Dieu merci, d'ailleurs! Avec son esprit pratique, son sens des affaires, elle sera la raison de notre association! J'en ai grand besoin, moi l'éternel rêveur!
— Le rêve, dit Marga d'un ton mélancolique, ce sont les vacances de la vie!
Il la regarda avec surprise. Elle lui semblait changée soudain, avec une sorte de tristesse légère qui augmentait depuis le début de leur entretien. Il voulut plaisanter:

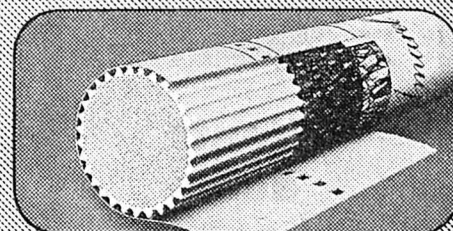
— Quand on connaît des triomphes comme les vôtres, quand on a une vie de succès comme vous, ma chère Marga, on n'a pas besoin de vacances!
— Pourquoi? soupira-t-elle. La femme ne se contente pas nécessairement de ce qui fait le bonheur de l'artiste!... Il y a des heures où, comme les autres, je souhaiterais, moi aussi, prendre quelque repos parmi les réalités... m'asseoir à l'ombre du rêve... et y vivre quelques heures bénies!
Décidément étonné, Philippe protesta:
— Quelle mélancolie, ma chère amie! Je ne vous ai jamais vue ainsi!
Très vite, comme étourdiement, elle lança:
— C'est que vous ne m'aviez encore jamais annoncé vos fiançailles!
Saisi, il murmura seulement:
— Marga!
Alors, toujours très vite, comme si elle regrettait d'avoir parlé, elle reprit en pressant son front de sa main baiguée:
— Oui, cela me fait penser aux miennes! Je les avais presque oubliées!
— Vos fiançailles, Marga! Mais vous ne m'en avez jamais parlé!
— A vivre ainsi, près de vous, j'avais pris la douce habitude de croire que cela durerait toujours! D'un seul coup, je retombe dans la réalité. Je me souviens de Blomberg.
— Un riche marchand de Harlem que mon père souhaite me voir épouser!
En une seconde, il entrevit tous les désagréments que ces histoires de mariage allaient lui amener! Une chanteuse mariée à un riche marchand de Harlem... autant dire qu'elle est finie pour l'art!
Il protesta:
— Mais si vous l'avez oublié, votre marchand, peut-être bien que, lui aussi?...

— Vous n'êtes pas poli, mon ami, dit royalement Marga. Mon marchand, comme vous dites, m'écrit toutes les semaines une lettre d'adoration! Quand on m'a aimée, on ne m'oublie pas si vite!... Il est vrai que vous ne pouvez pas savoir...
Le ton mélancolique de cette dernière réflexion, joint aux mille réticences et aux bizarreries de l'attitude de Marga, ne pouvait plus lui laisser aucun doute!
Mal à l'aise, gêné, troublé vaguement, il abrégua sa visite et se retrouva dans l'escalier, tout étourdi comme après une chute rapide.
« Qu'est-ce qu'il m'arrive, Seigneur? pensait-il, effaré. Cette Marga, cette royale et magnifique Marga, qui pouvait choisir entre mille, avait bien besoin d'aller s'amouracher de moi! Cela, c'est le désastre! Elle va m'en vouloir... Dieu sait à quelle vengeance mesquine et saugrenue pourra l'entraîner sa déception? Car, enfin, elle m'a laissé entendre qu'elle s'était bercée d'espoir un moment! Voyons, est-ce ma faute?
Mais le plus sévère examen de conscience ne lui révéla aucune faute de sa part. Non, jamais, jamais il n'avait accordé à Marga autre chose que l'admiration passionnée à laquelle elle avait droit en tant qu'interprète... S'y était-elle trompée? Les femmes sont si vite prêtes à se croire aimées!
Mais non, non, il n'y avait pas de sa faute! Toujours, il était demeuré vis-à-vis d'elle cordialement indifférent! Jamais il ne l'avait regardée autrement que comme une merveilleuse cantatrice! Ce qu'il aimait, ce qu'il admirait en elle, c'était sa voix, cette voix unique et précieuse qui avait fait le succès de ses compositions jusqu'ici! Et même, il n'avait pas remarqué, de la part de la jeune femme, la moindre attitude pouvant révéler une sympathie plus tendre... Non, jamais il ne s'était aperçu...
(A suivre)

Amarel une légèreté très différente

NOUVEAU

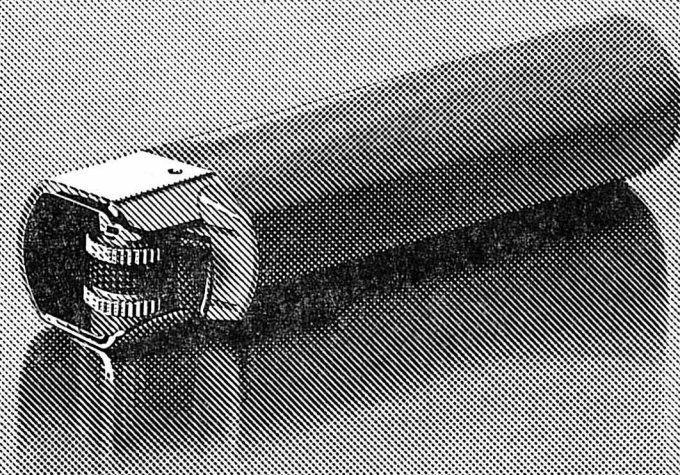
- Filter "Fresh-Air" à triple action:
- ① Filtre aux granules de charbon actif
 - ② Filtre en fibres d'acétate
 - ③ Apport d'air frais par les perforations et les canaux longitudinaux



Amarel est très différente. Différente par son filtre "Fresh-Air" à triple action. Différente par la légèreté et la qualité de son tabac, un mélange Maryland naturel. Différente par son emballage.

Amarel, une façon différente de fumer léger.

20/Fr.130



Les nouvelles DS: Attention, moteur plus puissant!

Voilà. De la puissance sur toute la ligne: DS 23: 141 CV SAE/130 CV DIN, à injection: 188 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté en 32 secondes ²/₁₀. De 0 à 100 km/h en 10,9 secondes.

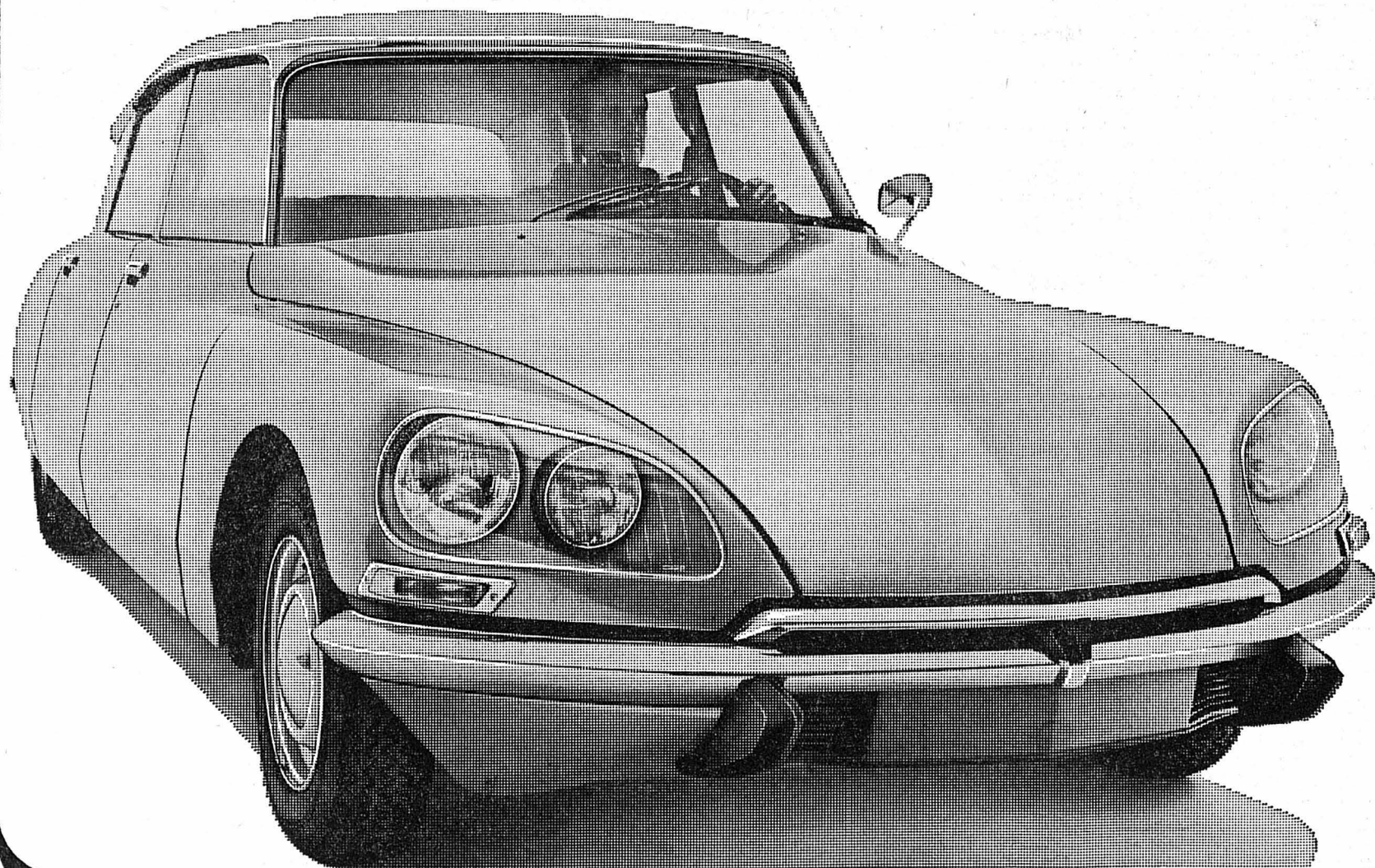
Ou 124 CV SAE/115 CV DIN, à carburateur: 179 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté en 33 secondes ²/₁₀. De 0 à 100 km/h en 12,5 secondes.

D-Super 5: 115 CV SAE/106 CV DIN: 175 km/h de vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté: 34 secondes ²/₁₀. De 0 à 100 km/h en 13,0 secondes.

D-Spécial: 108 CV SAE/99 CV DIN: 169 km/h vitesse de pointe, kilomètre départ arrêté: 34 secondes ²/₁₀. De 0 à 100 km/h en 14,2 secondes.

Mais... cette puissance, ne l'utilisez que pour votre sécurité: dans les dépassements. C'est pour cette raison-là, uniquement, que nous avons repensé les moteurs DS.

Moteur 4 cylindres, 1985, 2175 ou 2347 cm³. Boîte à 4 ou 5 vitesses, selon les modèles, à commande hydraulique ou mécanique. Direction et freins assistés. Freins à double circuit. Suspension hydro-pneumatique. Berline et break. A partir de Fr. 14830.- (D-Spécial).



DS 301

CITROËN ADS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12; Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12; Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37; Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60; Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22; Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77; Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74; Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88; Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

La nouvelle
TURISSA
Husqvarna

ne doit plus
jamais être huilée!

Vente-
Echange
Réparations
Location-vente.
Agence officielle
A. Grezet
Seyon 24a
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31

GODET
VINS
Auvernier

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal



TOURING CLUB SUISSE
SECTION NEUCHATELOISE

Visite du Musée d'ethnographie

Mercredi 1er novembre 1972, à 20 h 15, au Musée d'ethnographie, le professeur Gabus, conservateur du musée, guidera nos sociétaires à travers l'exposition consacrée à

« La Pologne - Théâtre et Société »

Les invitations gratuites doivent être retirées à l'office, Promenade-Noire 1, sur présentation de la carte de membre.

Pour un cadeau, pour votre appartement, pour votre bureau,

de vos enfants ou de votre plus beau souvenir de vacances,

faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 mètres en une pièce en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce.

STUDIO PERRET

rue F.-Courvoisier 11, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13.

TEMPLE ALLEMAND, BIENNE
1er, 2 novembre
SALLE DE MUSIQUE,
LA CHAUX-DE-FONDS
4 novembre 19 h 30

PASSION SAINT-MATTHIEU

Bach
Chorale corps enseignant
neuchâtelois
Chœur symphonique de Bienne
Orchestre professionnel
Solistes internationaux
Direction François et Georges-Henri **PANTILLON**



Beau choix de
MANTEAUX

et
PALETOTS

en
MOUTON RETOURNÉ

pour dames et messieurs

JUTZELER

Hôpital 3 Neuchâtel

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
H. Prod'Hom
Tél. 038 24 42 42
Neuchâtel



ATTENTION!

Ce soir au SNACK-BAR

grandes soirées CHOUCROUTE

richement assortie de ses cochonnailles
(quenelles de foie - lard fumé - carré de porc
palette fumée - saucisses de Strasbourg
pieds de porc)

arrosée de

KRONENBOURG ou CHAMPAGNE

à votre table

14 fr. 50 service compris

LES ETATS-UNIS NE SIGNERONT PAS AUJOURD'HUI L'ACCORD EN NEUF POINTS SUR LE CESSEZ-LE-FEU

WASHINGTON, (AFP-AP). — La Maison-Blanche a fait savoir lundi par son porte-parole que les Etats-Unis ne signeraient pas mardi, comme le réclame Hanoi, l'accord de paix en neuf points révélé la semaine dernière par le Vietnam du Nord.

Le vice-président Spiro Agnew a déclaré que les Etats-Unis ne seront pas prêts pour signer un accord de paix mardi mais que ceci n'empêchera pas un accord « au moment opportun ».

« Il n'y a aucun problème au sujet des principales clauses de l'accord », a-t-il souligné. Il a affirmé qu'il n'y avait pas de désaccord sur des questions importantes et que les chances de sortir de l'impasse actuelle étaient « très grandes ».

Il a précisé qu'à son avis, le président Thieu n'essaiera pas de faire obstacle à

l'accord. « Le président Thieu, je crois, veut obtenir la certitude que le peuple vietnamien jouira du droit à l'autodétermination ».

En ce qui concerne le retrait des troupes nord-vietnamiennes, que réclame avec insistance Saigon, M. Agnew a précisé que les Etats-Unis avaient renoncé à réclamer leur départ parce que Hanoi avait cessé de demander la mise en place d'un gouvernement de coalition et « le démantèlement complet du gouvernement Thieu ».

LA 7me FLOTTE

SAIGON (AP). — Les navires de la 7me flotte ont cessé leurs bombardements du Viet-nam du Nord au-dessus du 20me parallèle, nouvelle mesure de désescalade pour faciliter les dernières négociations de paix au Viet-nam.

Il semble qu'aucune décision n'ait encore été prise pour le déminage du port de Haiphong, qui se trouve au-dessus du 20me parallèle. En tout cas, le haut commandement s'est refusé à tout commentaire à ce sujet.

Selon les informations obtenues à Saigon, les croiseurs et contre-torpilleurs de la 7me flotte ont à la fois mis un terme à leurs bombardements de la côte nord-vietnamienne au nord du 20me parallèle et limité leurs attaques au sud de cette ligne.

RETIRES ?

La 7me flotte a refusé de dire si des navires ont été retirés de la zone de guerre indochinoise, mais elle a annoncé en revanche, le retour dans cette zone du croiseur « Newport news » qui a subi des réparations aux Philippines pendant près d'un mois à la suite de

l'explosion dans une tourelle qui fit 20 morts et 37 blessés parmi les marins le 1er octobre dernier.

Dimanche, M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, avait confirmé que toutes les attaques aériennes avaient cessé au Viet-nam du Nord au-dessus du 20me parallèle, mais il n'avait pas parlé des bâtiments de la septième flotte.

Le 20me parallèle passe juste au-dessus du port de Thanh-hoa, situé à 135 km au sud de Hanoi et à 335 km au nord de la zone délimitarisée.

LES MINES

La septième flotte a interrompu également le minage des côtes du nord du 20me parallèle. Cependant les eaux nord-vietnamiennes dans ce secteur sont toujours dangereuses car les anciennes mines n'auraient pas été désamorçées. Des bâtiments de la 7me flotte continuent à avertir les bateaux qui croisent dans les parages.

Plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs font route vers le sud et se trouveraient bien au-dessous du 20me parallèle.



Quand Santiago se serre la ceinture

Les promesses d'abondance ont fait place à une quasi disette au Chili. Et l'on voit ici une longue file de Chiliens attendant d'être servis dans un magasin de Santiago.

(Téléphoto AP)

« Réconciliation »... Mais, les Viets s'en prennent aux Américains et les Sud-Vietnamiens à Hanoi

PARIS (AP). — Le ministre des affaires étrangères du G.R.P., Mme Binh, a déclaré lundi au cours d'une

conférence de presse que le Vietcong est décidé à continuer la lutte à moins que les Etats-Unis n'obligent le président

Thieu, à accepter l'accord américano-nord-vietnamien ou bien l'écartent du pouvoir.

Elle a dit que les efforts des Américains en vue de renégocier certaines parties de l'accord sont la preuve de « la mauvaise foi » de l'administration américaine, ajoutant que Hanoi a constamment adopté une « attitude sérieuse et sincère » dans les négociations.

DEUX « SI »

De son côté MM. Tram Van-lam, ministre sudvietnamien des affaires étrangères, a déclaré que le Viet-nam du Sud était prêt à signer l'accord de paix indochinois si le Viet-nam du Nord retirait ses troupes et si les deux parties se mettaient d'accord sur le rôle exact d'une instance intermédiaire de contrôle du cessez-le-feu et de surveillance des élections.

Il a indiqué que le principal obstacle à l'accord réside à présent dans la formulation du projet de conseil intermédiaire, dont le Viet-nam du Sud affirme qu'il serait un gouvernement de coalition déguisé et qu'il rendrait l'Assemblée nationale inefficace.

AVEC KISSINGER

S'adressant aux journalistes, M. Tran Van-lam n'a pas écarté l'éventualité d'un retour à Saigon du conseiller, de M. Nixon, M. Kissinger, afin de poursuivre les négociations.

Il a ajouté que M. Kissinger qui a négocié le projet d'accord avec les Nord-Vietnamiens, souhaitait des précisions sur le « Conseil national de réconciliation et de concorde ».

M. Lam a déclaré que le Conseil national de réconciliation et de concorde constitue « une forme déguisée de gouvernement de coalition ».

« Les Nord-Vietnamiens disent qu'il s'agit d'une structure gouvernementale, tandis que, du côté américain, on comprend que c'est une structure administrative. Aussi, il fallait éclaircir ceci. »

Les Palestiniens ont été libérés à Zagreb par le patron de la Lufthansa et le pilote du Boeing

FRANCFORT (AP). — M. Culmann, président directeur général de la Lufthansa, et le pilote Claussen, qui était aux commandes du « Boeing 727 » détourné dimanche, ont assumé, lundi, la responsabilité de la décision controversée d'avoir libéré les trois terroristes palestiniens à l'aéroport de Zagreb sans avoir obtenu la libération simultanée des 18 occupants de l'appareil gardés en otages.

A Cologne, M. Culmann a déclaré au cours d'une conférence de presse, que s'il n'avait pas fait droit aux exigences des deux pirates de l'air palestiniens, « les passagers et l'équipage de l'avion auraient été condamnés ».

A Francfort, le capitaine Claussen a annoncé aux journalistes à son arrivée de Libye: « J'ai insisté pour que les Arabes soient conduits à Zagreb. J'avais la conviction que le temps nous était compté. Nous étions à court de carburant et les pirates étaient à bout de patience. »

Ces déclarations font suite à la déci-

sion du parquet de Munich d'ouvrir une enquête sur toutes les circonstances du détournement, y compris la raison pour laquelle les trois terroristes furent conduits en avion à Zagreb, contrairement aux directives fixées par les comités de crise à Munich et à Bonn. Selon ces directives, le petit avion d'affaires transportant les terroristes de Munich ne devait pas sortir de l'espace aérien ouest-allemand tant que les pirates n'auraient pas accepté qu'ils soient échangés contre les occupants du « Boeing » à Zagreb.

MM. Culmann et Claussen ont spécifié que les pirates avaient catégoriquement déclaré qu'ils n'accepteraient aucun compromis, et qu'ils avaient obligé le pilote à tourner au-dessus de Zagreb jusqu'à ce que l'avion d'affaires se soit posé le premier sur l'aéroport avec les trois terroristes.

COLLUSION ?

L'opération de détournement du « Boeing 727 » de la « Lufthansa » est peut-être le résultat d'une collaboration

des milieux arabes intéressés et des responsables ouest-allemands désireux de régler l'embarrassant problème posé à Bonn par les trois otages de Munich, écrit, lundi, l'« Orient le Jour ».

Le journal indique, en outre, que les premiers résultats de l'enquête ouverte à l'aéroport de Beyrouth, alors que l'avion poursuivait sa route, dimanche, vers Zagreb puis Tripoli, semblent démontrer que les armes utilisées par les pirates se trouvaient à bord de l'appareil avant l'atterrissage à Beyrouth.

Ce qui tendrait, ajoute-t-il, à accrédi- ter la thèse selon laquelle l'opération aurait été menée à partir de Damas.

Enfin du neuf pour l'Ulster ?

BELFAST (AFP). — L'avenir de l'Irlande du Nord sera étroitement associé à celui de l'Eire. Tel est le point capital du livre vert sur l'Irlande du Nord publié lundi à Belfast par le gouvernement britannique.

Le livre vert ne propose pas une solution définitive et détaillée au règlement de la crise de l'Ulster. Mais, sous le titre « L'avenir de l'Irlande du Nord, un document à débattre », le gouvernement britannique énumère huit grandes lignes qui, même si elles doivent être sensiblement amendées par la suite, serviront de base à une solution.

Introduisant pour la première fois la notion de « dimension irlandaise », le li-

vre vert affirme notamment: « L'Irlande du Nord doit rester et restera partie intégrante du Royaume-Uni tant que la majorité de sa population le désire, mais ce statut n'est pas incompatible avec la nécessité de prendre en considération la « dimension irlandaise ».

LES DEUX PARTIES

Pour les observateurs, la conclusion est claire: même si, comme on peut s'y attendre, le « oui » l'emporte au référendum sur le maintien de la frontière qui sera organisé au début de l'année prochaine en Ulster, des liens institutionnels seront établis entre les deux parties de l'île.



Les rues de Belfast en seront-elles moins troublées ?

(Téléphoto AP)

SUITE Relations soviéto-italiennes

L'Italie et l'URSS ont décidé que des consultations périodiques, vraisemblablement tous les six mois, seront organisées au niveau le plus élevé. C'est quelque chose de tout à fait nouveau, qui ne manque pas de retenir l'attention.

En outre, non seulement le chef de l'exécutif, M. Kossyguine, a été invité à se rendre en Italie, mais aussi M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique. Ce dernier y était venu en 1964, à l'occasion des funérailles de Togliatti. Et voici que, maintenant, il sera l'hôte du gouvernement italien. De son côté, le président de la République, M. Leone, a été, invité à Moscou. On pense qu'il entreprendra ce voyage l'été prochain.

Les échanges économiques se sont considérablement développés au cours de ces dernières années, l'Italie accentuant peu à peu sa présence en URSS, mais on va assister à une nouvelle expansion.

En vertu d'un accord qui remonte à 1966, Fiat a construit une usine à Togliattigrad, sur la Volga, où ont été fabriquées déjà 450.000 automobiles « Jigouli ».

Pour ce qui est de l'ENI (Office des hydrocarbures), il importe chaque année quatre millions de tonnes de pétrole soviétique, ainsi que du méthane. Mais, maintenant, les Italiens désirent exporter en URSS des biens de consommation, d'autant plus que les Russes, selon le nouveau plan quinquennal, entendent faire un effort dans cette direction.

Il s'agit de prendre la concurrence de vitesse, notamment des Allemands et des Japonais. Les industries italiennes pourraient livrer du ciment, du verre, des instruments de précision, des machines, des vêtements et des chaussures, des conserves alimentaires. Il est question, d'autre part, que Finsider (société qui dépend du trust d'Etat italien IRI) construise des aciéries.

Un traité de navigation a été signé, qui contient des clauses notamment en ce qui concerne les frets et les assurances. Un consulat d'Italie sera ouvert à Leningrad, et un consulat soviétique à Milan. La Scala fera une tournée en URSS, et le Bolchoï une tournée en Italie. Jacques FERRIER



Manifestation devant l'ambassade de Bonn à Tel-Aviv.

(Téléphoto AP)

NOUVEAU RAID ISRAËLIEN EN SYRIE

TEL-AVIV, (AP). — Des chasseurs israéliens ont lancé lundi un deuxième raid en Syrie attaquant à la roquette et à la mitrailleuse une base de blindés située près de Homs a annoncé le commandement militaire de Tel-Aviv.

Il s'agit d'une opération de représailles contre un barrage d'artillerie syrien

auquel ont été soumises pendant 30 minutes des positions israéliennes dans les hauteurs de Golan.

Dans la matinée, rappelons-le, l'aviation israélienne était déjà entrée en action contre quatre bases de fedayins se trouvant dans un rayon de 10 km autour de Damas.

Un soldat israélien a été blessé durant le pilonnage des hauteurs de Golan lundi après-midi par l'artillerie syrienne.

Moins de deux heures plus tard, des chasseurs israéliens attaquaient un P.C. de blindés syrien et des dépôts d'armements à Tel-Kalah, à proximité de Homs et de la frontière syro-libanaise, à 130 km au nord de Damas.

Tous les appareils ont regagné leurs bases, a déclaré un porte-parole du commandement.

DES VICTIMES

Quarante-cinq morts et septante blessés ont été dénombrés jusqu'à présent dans les secteurs de Douma, Herne et Ain-el-Saheb, qui ont été bombardés par l'aviation israélienne, a indiqué l'agence irakienne d'information dans une dépêche de son correspondant à Damas.

L'agence précise que les pertes dans le secteur de Ain-al-Sokhne, qui a été bombardé en même temps par les appareils israéliens, ne sont pas encore connues.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

ASIE

La santé de Tchang
TAIPEH, (AFP). — L'état de santé du maréchal Tchang Kai-chek, qui fête aujourd'hui son 85me anniversaire, n'est pas alarmant, contrairement à certaines rumeurs récentes, mais il est incontestable que le président formosan « s'affaiblit » indiquent-on dans les milieux bien informés.

Succès franco-japonais dans l'Himalaya

KATMANDOU (AFP). — L'expédition française composée de 12 alpinistes lyonnais et dirigée par Pierre Buttin, a réussi la conquête du Gurjal-Himal, dans le massif du Dhaulagiri.

EUROPE

Heure H pour les deux Allemagnes ?

LUBECK (Allemagne) (AP). — M. Bahr, l'ambassadeur spécial du chancelier Brandt, a déclaré lundi que les négociations en vue de la conclusion d'un traité de normalisation entre les deux Allemagnes atteindront probablement leur phase décisive dans le courant de la semaine.

Prochain synode en 1974

CITE-DU-VATICAN (AFP). — Le conseil du secrétariat du Synode a proposé officiellement lundi à Paul VI que le prochain Synode des évêques se réunisse en 1974, au lieu de 1973 et devienne triennal et non plus biennal. C'est ce qu'annonce un communiqué sur les travaux du conseil qui s'est tenu au Vatican du 24 au 27 octobre.

La Chine et les armes nucléaires

LONDRES (AP). — Selon l'annuaire britannique des armements « Jane's Weapon Systems », la Chine communiste poursuit activement son programme d'armes nucléaires, pour être en mesure de négocier avec l'Union soviétique les différends frontaliers.

AMÉRIQUE

Elections au Canada

MONTREAL (AFP). — Treize millions d'électeurs se sont rendus aux urnes, lundi, sur l'ensemble du territoire canadien pour élire les 264 députés qui, à la Chambre des communes d'Ottawa, constitueront la 29me législature du parlement du Canada.

Quatre principaux partis politiques sont en lice: le parti libéral de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre sortant, le parti progressiste-conservateur de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, le nouveau parti démocratique (gauche travailliste) de M. David Lewis, et le parti du crédit social (droite populiste) de M. Réal Caouette.

Advertisement for 'service traiteur' (catering service) with contact information for Lucien Gétaz at Neuchâtel.

Advertisement for 'Prêt-à-porter' (ready-to-wear) clothing by 'Céleste Couture' in Neuchâtel.